



RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2024
INSTANCE BASSIN ENSEIGNEMENT QUALIFIANT EMPLOI
(IBEFE)
DU LUXEMBOURG BELGE



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI

LUXEMBOURG BELGE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION.....	6
1.1. Territoire du Bassin	6
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	6
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	6
1.2. Population	7
1.2.1. Population totale.....	7
1.2.2. Evolution de la population	9
1.2.3. Population et âge	10
1.2.4. Population et niveaux d'instruction.....	13
En Bref	14
CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL	15
2.1 Structure d'activité de la population	15
2.2. Caractéristiques de la population active occupée	15
2.2.1. Taux d'emploi.....	15
2.2.2. Emploi intérieur.....	17
2.2.3. Emploi salarié.....	20
2.2.4. Travail indépendant.....	24
2.2.5. Mobilité des travailleurs	26
2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée.....	28
2.3.1. Taux de chômage.....	28
2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés	29
2.3.4. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)	33
2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem	33
2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	34
2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers RomeV3	35
2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	36
2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi.....	39
2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2024-2029.....	39
2.5.2. Créations et faillites d'entreprises	43
En bref	45
CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES	46
3.1. Données globales, de cadrage.....	46
3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin.....	46
A. Formation initiale.....	46
B. Formation supérieure	48
C. Formation pour adultes.....	49
D. Formation complémentaire.....	54

3.1.2. Focus sur l’alternance	56
3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant	59
3.2.1. Formation initiale	59
3.2.2. Formations pour adultes	81
3.2.3. Formation complémentaire.....	96
3.2.4. Validation des compétences.....	99
3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin	101
3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante	101
3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante.....	102
3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante.....	103
3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante	103
3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d’attractivité)	104
3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante.....	104
3.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante	105
3.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante	106
3.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante.....	106
CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE	108
4.1. Cadrage méthodologique	108
4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir	110
CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS.....	119
5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.....	119
5.2. Adaptation de l’offre d’enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)	119
5.3. Places de stage et alternance.....	119
5.4. Équipements/ressources	120
5.5. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales	120
5.6. Autres.....	120
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	121

INTRODUCTION

En tant que président de l'Instance Bassin EFE-Luxembourg, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition du **Rapport Analytique et Prospectif 2024**.

Cet exercice trisannuel constitue un outil clé pour analyser les dynamiques démographiques, économiques et sociales du bassin, ainsi que pour anticiper les évolutions à venir et ajuster nos actions en conséquence.

Ce rapport, qui couvre la période 2021 – 2024, joue un rôle fondamental en tant que **socle commun d'informations**, sur lequel l'ensemble des acteurs concernés peut s'appuyer pour élaborer un diagnostic partagé et formuler des recommandations visant à adapter l'offre d'enseignement qualifiant et de formation. Cette mission, définie par décret, est au cœur du mandat des IBEFE en Wallonie et à Bruxelles.

Le bassin du Luxembourg se distingue par des caractéristiques singulières : une croissance démographique soutenue, une population jeune et des niveaux d'instruction supérieurs à la moyenne wallonne. Ces atouts sont renforcés par un potentiel transfrontalier unique, véritable levier d'opportunités économiques.

Cependant, ils s'accompagnent également de **défis majeurs**, tels que les disparités communales, la dépendance à l'emploi transfrontalier et les enjeux liés à la mobilité, à la qualification, et à l'insertion des publics.

Cette édition du rapport s'articule autour de **cinq grands axes** :

1. **Les caractéristiques du territoire et de sa population**, offrant une analyse détaillée des spécificités locales.
2. **Les indicateurs globaux du marché du travail**, examinant les évolutions en matière d'emploi, de chômage et de mobilité.
3. **La fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences**, mettant en lumière les besoins des apprenants et leur adéquation avec les réalités du marché.
4. **Les thématiques communes**, dont l'identification des métiers prioritaires, un levier essentiel pour orienter les décisions stratégiques.
5. **Des perspectives et recommandations**, visant à renforcer la synergie entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi.

Le Rapport Analytique et Prospectif témoigne de l'engagement de l'IBEFE-Luxembourg dans la promotion d'une économie inclusive et résiliente, où la transition enseignement – formation – emploi constitue un levier de développement et d'émancipation majeurs.

Nous espérons que ces données, analyses et recommandations alimenteront les réflexions et les décisions de l'ensemble des parties prenantes : pouvoirs publics, institutions éducatives et formatives, acteurs économiques et citoyens.

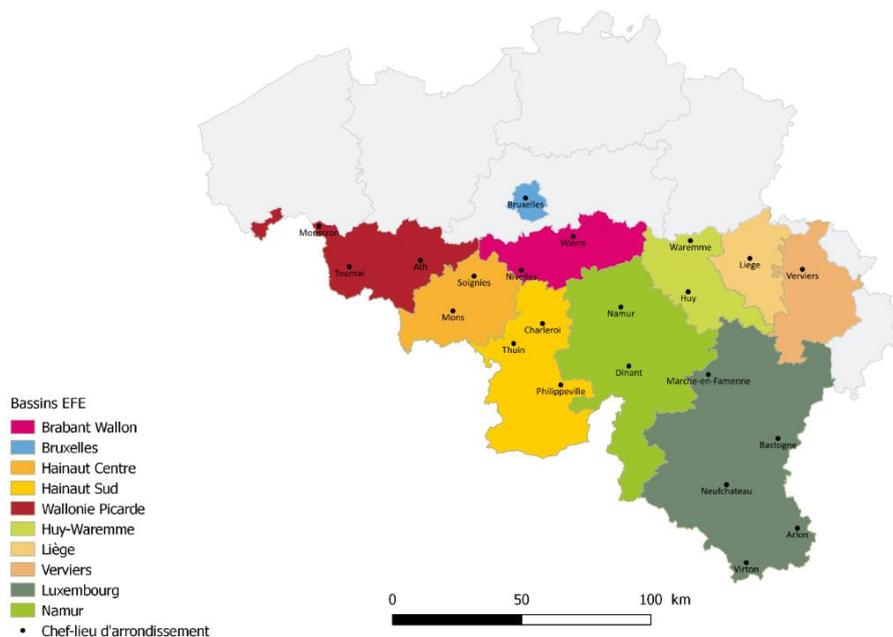
Je remercie chaleureusement nos partenaires et l'équipe de l'IBEFE-Luxembourg qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je salue leur engagement et leur expertise dans ce travail au long cours. Cette implication démontre, une fois de plus, que c'est par la **concertation** et la **co-construction** que nous pourrions relever les défis à venir et saisir les opportunités qui s'offrent à notre bassin.

Gilles Séverin

Président de l'Instance Bassin EFE-Luxembourg

1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Source: IBEFE

Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le bassin du Luxembourg correspond à la Province de Luxembourg, soit les arrondissements d’Arlon, Bastogne, Marche-en-Famenne, Neufchâteau et Virton.

1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le bassin du Luxembourg compte 43 communes et 5 arrondissements¹.

Il est **frontalier** avec les provinces de Liège et de Namur et avec la France et le Grand-Duché de Luxembourg.

Le bassin du Luxembourg est un territoire de 4.440 km² qui couvre 26,4% du territoire de la Wallonie.

¹ Le 2 décembre 2024, les communes de Bastogne et de Bertogne ont fusionné.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1^{er} janvier 2023

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2023

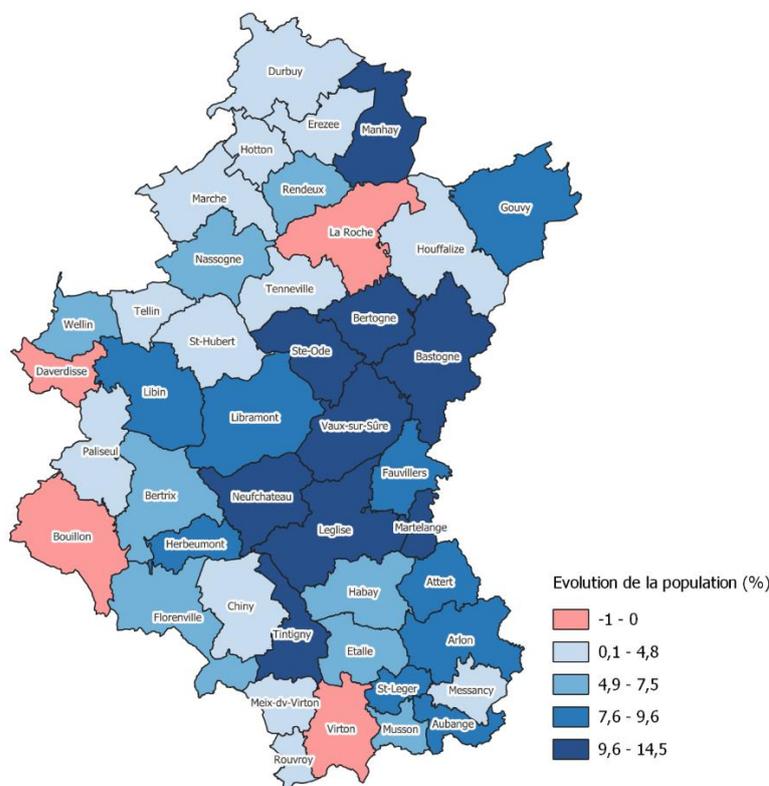
	Population du Bassin	Densité de	Population de nationalité étrangère	
	en 2023	population		
	Valeur absolue	Habitant/km ²	UE28 (%)	Hors UE (%)
Bassin Luxembourg	293.967	65,9	7,6%	2,2%
Arlon	31.222	262,2	16,8%	4,3%
Attert	5.730	80,6	8,3%	1,3%
Aubange	17.652	382,8	30,4%	3,3%
Bastogne	16.785	97,0	5,6%	3,2%
Bertogne	3.739	40,8	2,2%	0,8%
Bertrix	8.994	64,9	3,7%	2,0%
Bouillon	5.400	36,3	5,1%	1,3%
Chiny	5.274	46,2	3,3%	0,9%
Daverdisse	1.415	24,9	2,5%	1,1%
Durbuy	11.507	73,3	3,4%	1,6%
Erezée	3.334	42,3	2,3%	1,3%
Etalle	6.063	76,3	4,4%	1,4%
Fauvillers	2.435	32,6	5,5%	1,3%
Florenville	5.838	39,4	5,1%	1,1%
Gouvy	5.483	33,2	5,0%	2,5%
Habay	8.699	84,0	6,3%	1,7%
Herbeumont	1.728	29,6	3,6%	3,4%
Hotton	5.722	100,3	3,0%	2,2%
Houffalize	5.292	31,6	4,4%	2,2%
La Roche-en-Ardenne	4.161	28,0	3,1%	1,7%
Léglise	5.746	33,1	4,9%	0,8%
Libin	5.381	38,3	3,4%	1,2%
Libramont-Chevigny	11.840	66,1	4,1%	2,2%
Manhay	3.703	30,8	2,5%	1,4%
Marche-en-Famenne	17.897	146,6	2,5%	2,3%
Martelange	2.003	66,8	11,3%	6,2%
Meix-devant-Virton	2.818	51,3	4,5%	1,0%
Messancy	8.462	160,8	17,3%	1,9%
Musson	4.675	132,2	10,1%	1,1%
Nassogne	5.695	50,3	2,4%	1,9%
Neufchâteau	8.186	71,5	4,4%	1,4%
Paliseul	5.515	49,6	3,4%	0,8%
Rendeux	2.679	38,7	3,5%	1,3%
Rouvroy	2.141	76,2	5,4%	1,6%
Sainte-Ode	2.666	27,2	2,7%	3,0%
Saint-Hubert	5.741	51,3	2,7%	3,0%
Saint-Léger	3.742	103,2	7,6%	2,3%
Tellin	2.523	44,3	2,1%	0,9%
Tenneville	2.882	31,3	2,9%	1,5%
Tintigny	4.512	55,1	4,6%	0,7%
Vaux-sur-Sûre	6.143	45,3	2,4%	1,4%
Vielsalm	7.942	56,4	3,6%	3,5%
Virton	11.416	119,4	6,1%	2,4%
Wellin	3.186	46,9	1,6%	0,7%
Wallonie	3.681.575	217,8 hab/km²	7,4%	3,5%

Au 1^{er} janvier 2023, la population du bassin du Luxembourg s'élève à 293.967 habitants (8,0% de la population wallonne). La densité de population du bassin est de 65,9 habitants par km² (contre 217,8 habitants par km² pour la Wallonie). Seules 7 communes du bassin comptent plus de 10.000 habitants ; le territoire est donc essentiellement de type rural. La population de nationalité étrangère dans le bassin représente 9,8 % de la population totale du bassin, contre 10,9% en Wallonie. Tout comme en Wallonie, il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (UE 27), soit 7,6% de la population du bassin contre 7,4% en Wallonie.

1.2.2. Evolution de la population

Evolution de la population 2014-2023

Source : Walstat, 2014-2023 ; calculs : IBEFE



Evolution de la population 2014-2023 (%)	
Bassin du Brabant Wallon	5,6
Bassin de Hainaut-Centre	2,5
Bassin de Hainaut-Sud	0,9
Bassin de Wallonie Picarde	2,3
Bassin de Huy-Waremme	5,2
Bassin de Liège	1,4
Bassin de Verviers	1,1
Bassin du Luxembourg	6,2
Bassin de Namur	4,0
Wallonie	2,9
Bassin de Bruxelles	6,7

Carte de l'évolution de la population entre 2014 et 2023 pour le Bassin du Luxembourg (%)

Source : Walstat, 2014-2023 ; Calculs : IBEFE Luxembourg

Depuis 2014, le Bassin du Luxembourg a connu une croissance de + 6,2% de sa population (+ 2,9% en Wallonie), ce qui correspond à la progression la plus importante de la Wallonie.

Si on regarde l'évolution de la population par commune, ce sont les communes du centre et de l'est de la province qui connaissent les augmentations les plus importantes, avec notamment les communes de Vaux-sur-Sûre (+14,4%), Léglise (+14,0%), Martelange (+13,9%), Bertogne (+13,6%). A l'inverse, le nombre d'habitants diminue dans 4 communes (La Roche-en-Ardenne, Daverdisse, Bouillon, Virton). Les communes situées dans le sud-ouest de la province, notamment le long de la frontière française, présentent une évolution démographique moins importante.

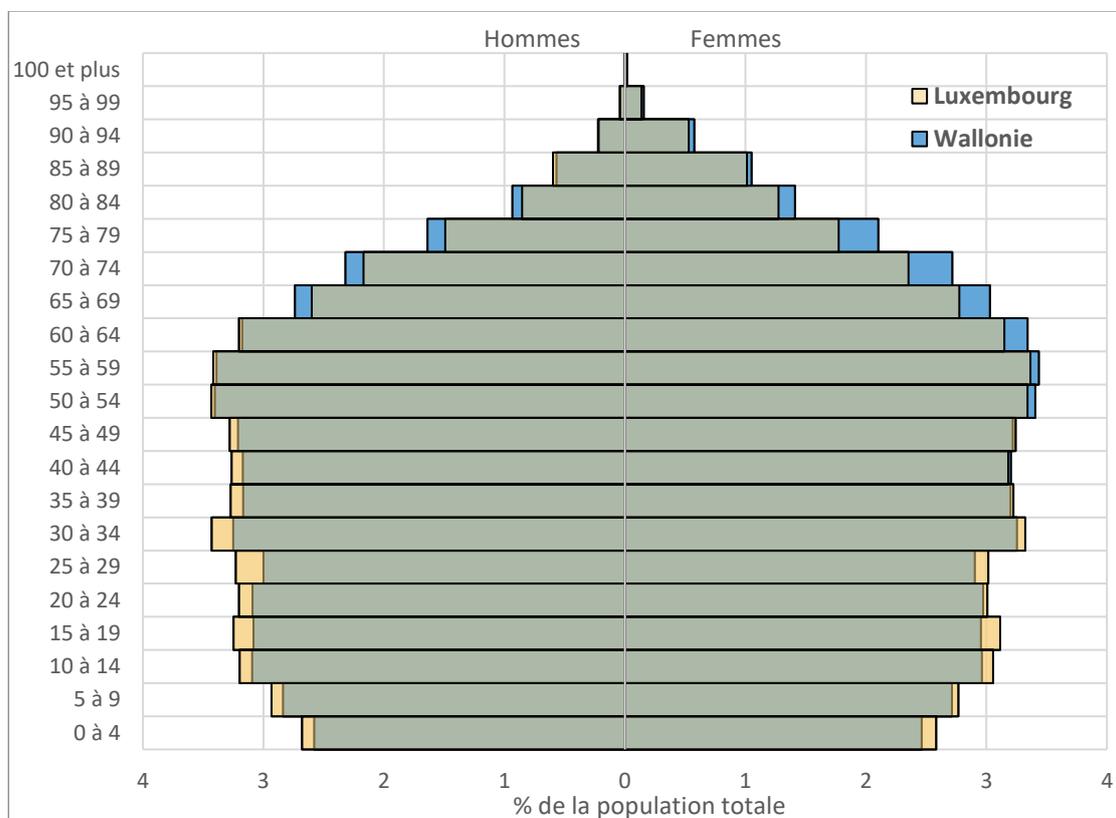
Les perspectives d'évolution à l'horizon 2071 n'étant disponibles que par arrondissement, un comparatif entre bassins n'est pas possible. Cependant, les prévisions réalisées par le Bureau fédéral du Plan pour le Bassin du Luxembourg annoncent une augmentation de la population de 8,8% entre 2023 et 2071, bien supérieure à celle pressentie pour la Wallonie (+2,0%). Au niveau des arrondissements, celui d'Arlon perdrait 17,6% de sa population et celui de Marche 5,0%. Les arrondissements de Bastogne, Neufchâteau et Virton gagneraient respectivement 30,2%, 25,4% et 14,8%.

1.2.3. Population et âge

1.2.2.4. 1.2.3.1. Pyramide des âges

Comparaison de la pyramide des âges de la Wallonie et du Bassin Luxembourg en 2023

Source : Statbel, 2023



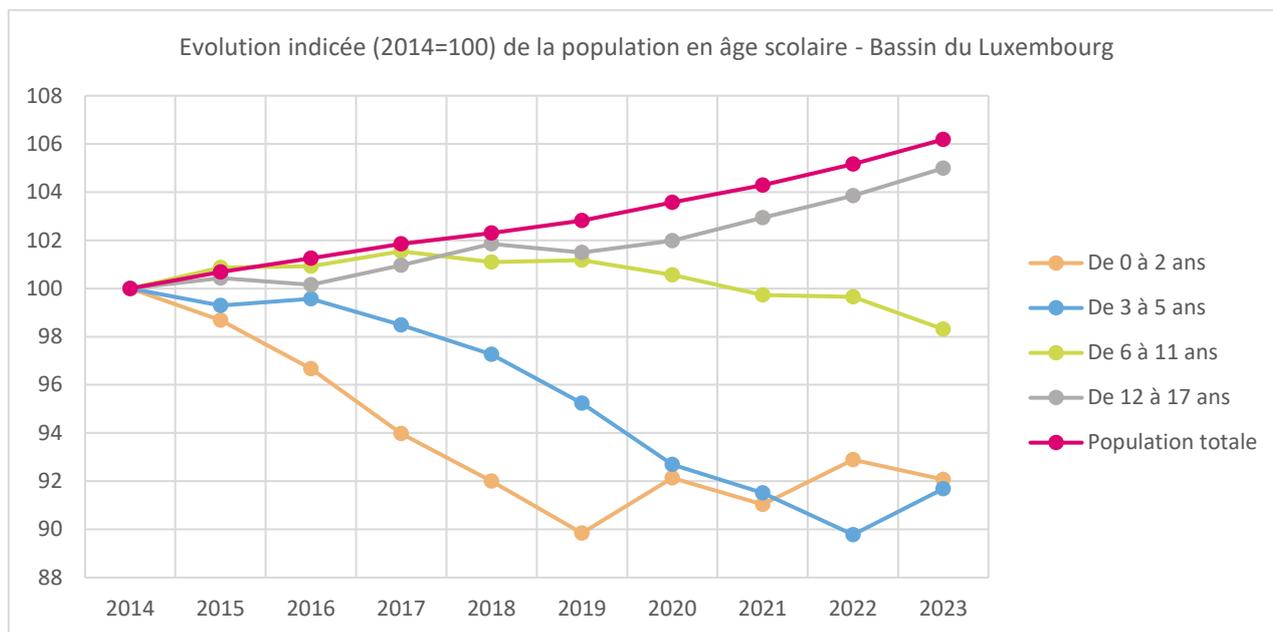
Notre pyramide des âges est caractérisée par une forme en « meule de foin », avec une base évidée et un gonflement du sommet. A l'opposé du bas, le haut de la pyramide des âges, c'est-à-dire les personnes âgées, connaît un gonflement de son effectif en engrangeant les progrès continus dans la survie à des âges de plus en plus élevés.

La comparaison des pyramides des âges wallonne et luxembourgeoise confirme que le Bassin compte des parts plus importantes de population jeune (jusqu'à 49 ans, les proportions sont plus importantes dans la province), alors que la Wallonie compte davantage de population de plus de 60 ans.

1.2.2.5. 1.2.3.2. Focus sur la population en âge de scolarité

Evolution indicée de la population en âge scolaire

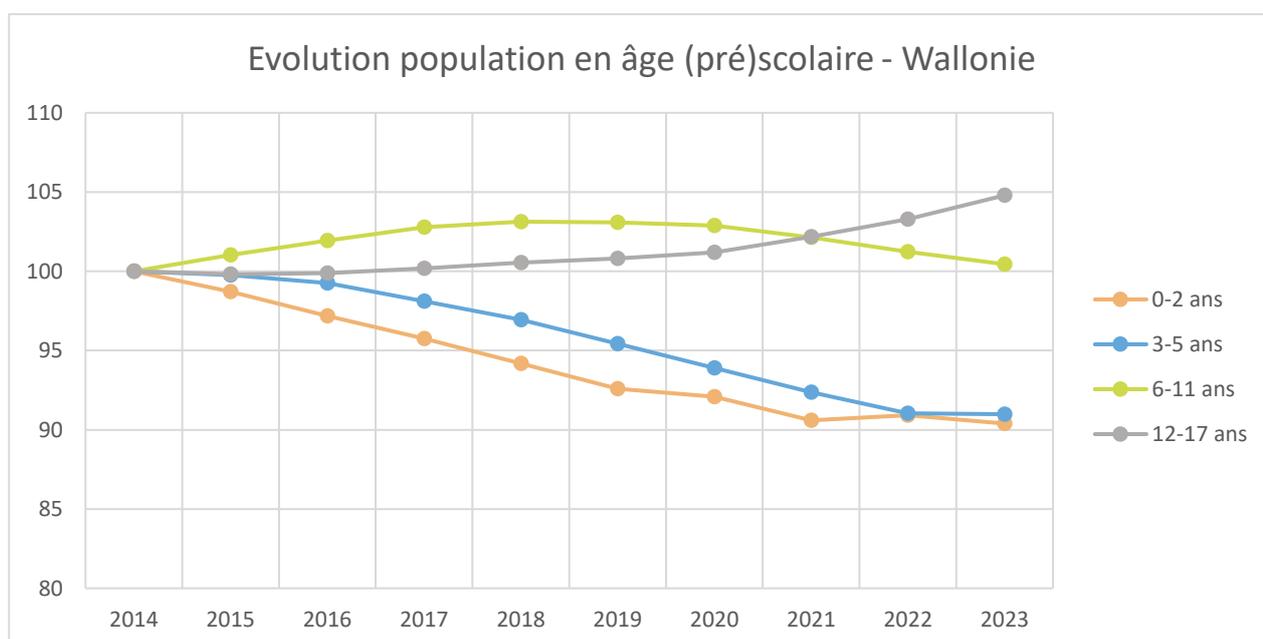
Source : Effectifs de population au 1er janvier par classes d'âge et par sexe, Statbel, 2014-2023, calculs IBEFE Luxembourg



Si la population totale ne cesse d'augmenter dans le Bassin depuis 2014 (+ 6,2%), il n'en est pas de même pour la population de moins de 12 ans qui connaît des évolutions négatives depuis 2014 :

- La population de 0 à 2 ans s'élève en 2023 à 9.165 enfants ; elle s'élevait à 9.954 enfants en 2014, ce qui correspond à une diminution de 7,9%.
- Concernant la classe d'âge des 3 à 5 ans, celle-ci a connu une diminution de 8,3% (10.394 enfants en 2014 ; 9.530 en 2023).
- On observe enfin une diminution moindre dans la classe d'âge des 6 à 11 ans : celle-ci a perdu 1,7% de ses effectifs, passant de 21.124 enfants en 2014 à 20.767 enfants en 2023.

Cela laisse également augurer des diminutions notables des populations scolaires en maternelle et en primaire dans les années à venir.



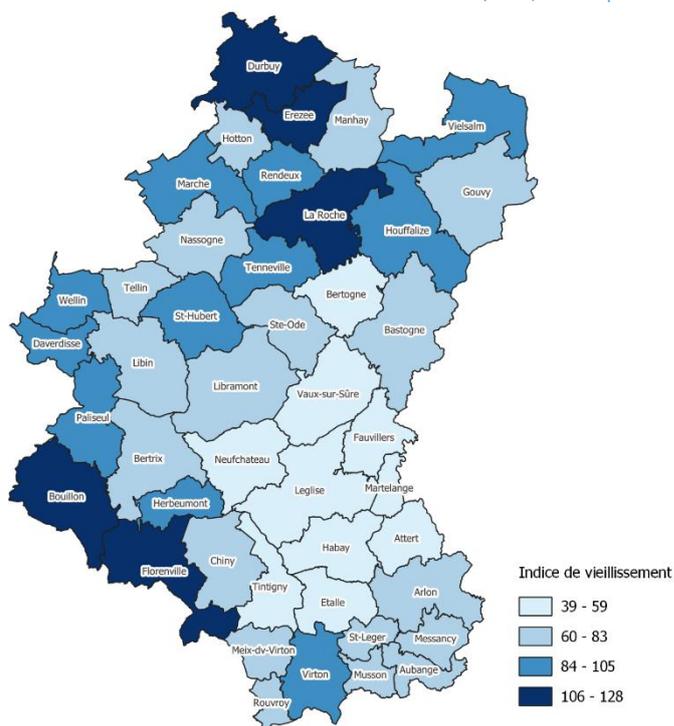
En Wallonie, même si les courbes montrent des tendances similaires selon les classes d'âge, les diminutions dans les petites classes d'âge (0 à 2 ans et 3 à 5 ans) sont plus importantes que dans le bassin (respectivement - 9,6% et - 9,0%). La classe d'âge des 6 à 11 ans, pour laquelle on observe chez nous une diminution de 1,7%, se maintient en Wallonie (+ 0,5%). Pour la classe d'âge des 12 à 17 ans, les évolutions sont proches dans le bassin (+ 5,0%) et en Wallonie (+ 4,8%).

1.2.2.6. 1.2.3.3. Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement (IV) est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2023



Indice de vieillissement 2023	
Bassin du Brabant Wallon	89,5
Bassin de Hainaut Centre	85,7
Bassin de Hainaut Sud	84,5
Bassin de Wallonie Picarde	89,5
Bassin de Huy-Waremme	85,0
Bassin de Liège	87,8
Bassin de Verviers	84,6
Bassin du Luxembourg	75,7
Bassin de Namur	87,4
Wallonie	86,1
Bassin de Bruxelles	54,0

Carte de l'indice de vieillissement en 2023 pour le Bassin du Luxembourg

Source : IWEPS, 2023 ; Calculs : IBEFE Luxembourg

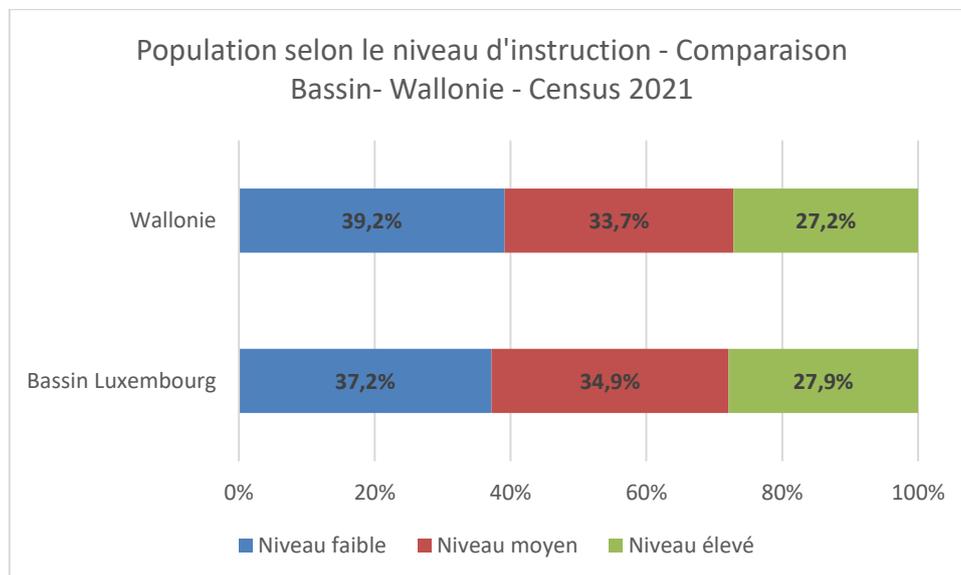
Les données au 1^{er} janvier 2023 indiquent un indice de vieillissement de 75,7 pour le Bassin du Luxembourg. Cet indice reste le plus bas de Wallonie (86,1).

L'indice de vieillissement est plus élevé dans les communes de l'ouest (Bouillon et Florenville) et du nord (Durbuy, Erezée, Laroche-en-Ardenne). A l'inverse, l'indice de vieillissement est bas (inférieur à 50) dans les certaines communes du centre et de l'est (Léglise, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Martelange, Bertogne).

1.2.4. Population et niveaux d'instruction

Population selon le niveau d'instruction

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, Censuses 2021, population scolaire et niveaux d'instruction



Selon le Censuses 2021, 37,2% de la population du bassin (contre 39,2% en Wallonie) a un niveau de diplôme faible². Les niveaux d'instruction sont donc globalement légèrement plus élevés dans le bassin qu'en Wallonie.

Notons toutefois que la proportion de non-réponse à cette question posée dans le cadre du recensement 2021 est importante (la part de réponse « sans objet » ou « non indiqué » n'a pas été reprise dans le graphique ci-dessus).

Au niveau communal, on constate que c'est à Bouillon, Daverdisse, Paliseul, Aubange, Florenville et Bertrix, que les parts de la population ayant un diplôme de type faible (c'est-à-dire maximum 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire) sont les plus élevées, et supérieures à 40% (réponses sans objet non prises en compte, moyenne de 35% pour l'ensemble du Bassin).

² Niveau de diplôme inférieur au secondaire supérieur. Le niveau moyen concerne l'enseignement secondaire de 2^{ème} cycle et post-secondaire non supérieur. Le niveau élevé concerne l'enseignement supérieur, bachelier, master, doctorat.

En Bref

Le bassin du Luxembourg se caractérise par :

- De fortes disparités au niveau communal (indicateurs favorables dans le centre et le long des axes routiers, défavorables à l'ouest du bassin et dans les communes frontalières avec la France).
- Une population plus jeune et une augmentation démographique plus importante qu'en Wallonie (mais variable selon les communes).
- Une population avec des niveaux d'instruction plus élevés qu'en Wallonie.

CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL

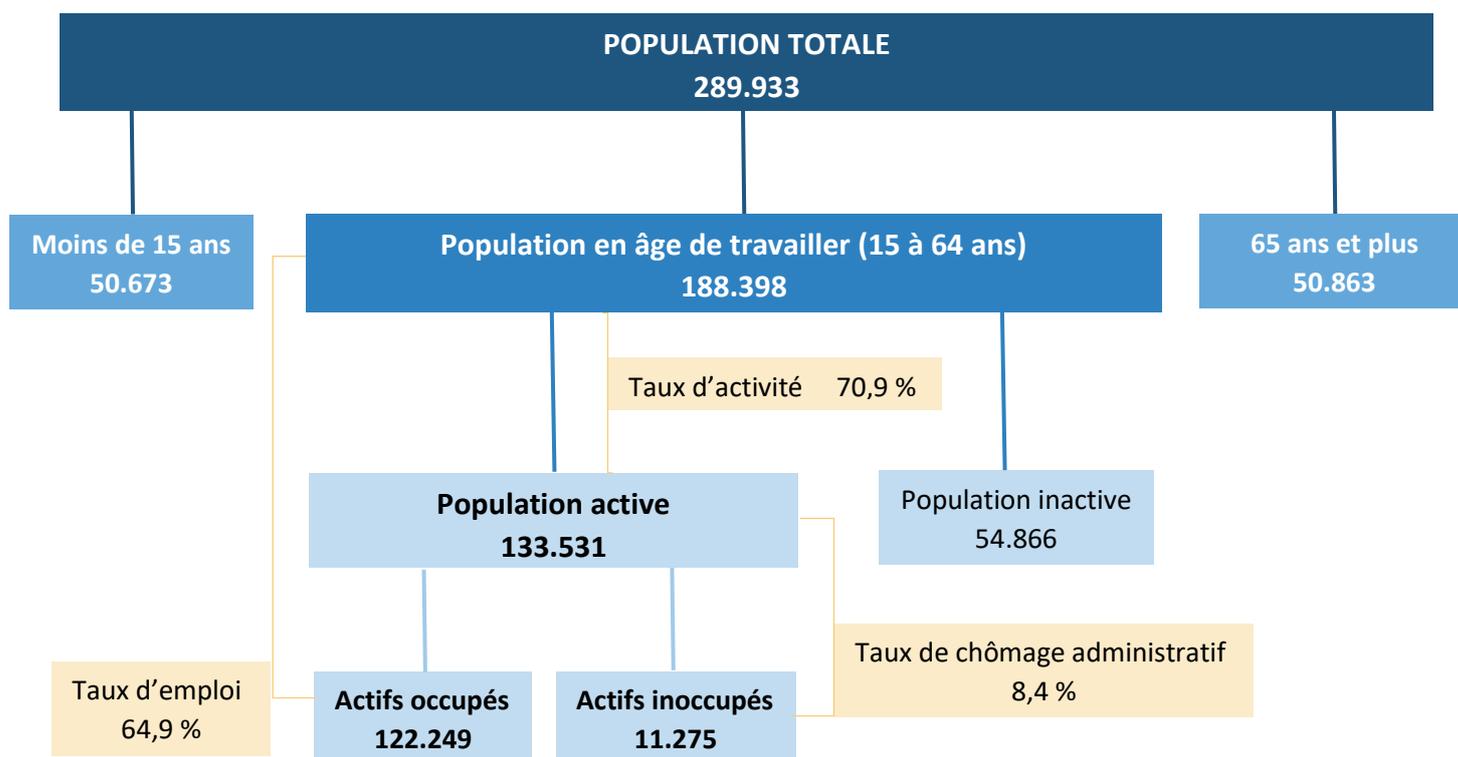
2.1 Structure d'activité de la population

Le premier chapitre se concentrait sur les caractéristiques de la population du bassin, il est maintenant temps de s'intéresser à l'activité de celle-ci. Nous allons donc nous pencher plus en détail sur la population en âge de travailler et développer successivement les différentes notions reprises dans le schéma synthétique ci-dessous.

Structure d'activité de la population en 2021 (moyenne annuelle)

Bassin de Luxembourg

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS

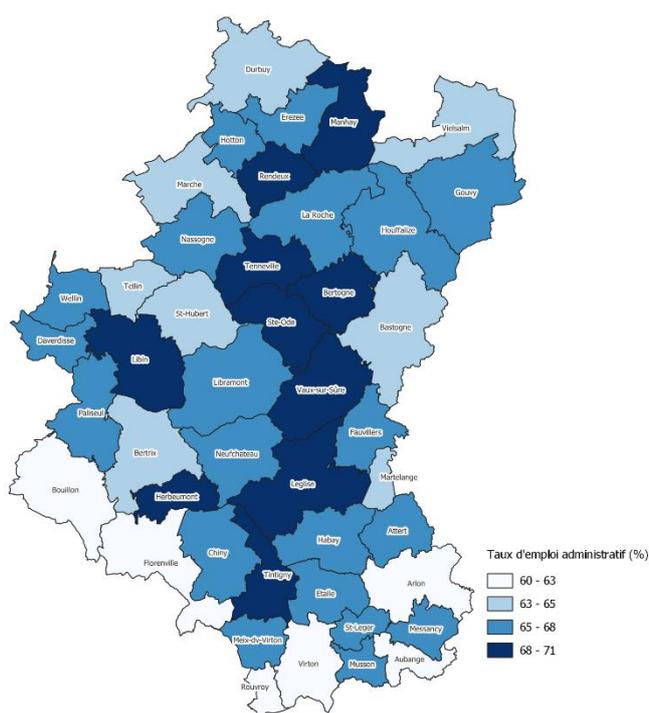


2.2. Caractéristiques de la population active occupée

2.2.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans



Carte du taux d'emploi administratif des 15-64 ans en 2021 pour le Bassin du Luxembourg (%)

Source : Walstat/IBSA, moyennes annuelles 2012-2021

	Taux d'emploi 2021 (%)	Evolution taux d'emploi administratif 2012 -2021 (p.p. ³)
Bassin du Brabant Wallon	65,9	+ 4,8 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	56,8	+ 3,9 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	56,2	+ 4,0 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	63,0	+ 4,4 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	66,8	+ 4,7 p.p.
Bassin de Liège	58,2	+ 5,0 p.p.
Bassin de Verviers	63,3	+ 5,1 p.p.
Bassin du Luxembourg	64,9	+ 2,8 p.p.
Bassin de Namur	64,2	+ 4,1 p.p.
Wallonie	61,2	+ 4,3 p.p.
Bassin de Bruxelles	55,6	+ 7,5 p.p.

Le taux d'emploi dans le bassin est de 64,9%. Il s'agit d'un des taux d'emploi les plus élevés de Wallonie, après le bassin de Huy et celui du Brabant wallon. Cependant, en 10 ans, il a connu l'augmentation la plus basse de tous les bassins (+ 2,8 points de pourcentage).

Au niveau communal, les taux 2021 s'échelonnent de taux supérieurs à 70% à Bertogne, Herbeumont, Tenneville, Manhay, et Vaux-sur-Sûre, à des taux inférieurs à 61% à Aubange, Florenville, Arlon et Virton.

Depuis 2013, la Wallonie connaît une croissance ininterrompue de ses taux d'emploi, tout comme le Bassin, à l'exception d'une légère diminution en 2020 dans le Bassin. Cependant, si les taux continuent à croître, ils augmentent de manière moindre dans le Bassin du Luxembourg qu'en Wallonie et l'écart entre le taux wallon et celui du Bassin tend à diminuer.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin de Luxembourg	67,9 %	61,8 %	26,9 %	63,4 %
Wallonie	64,3 %	58,0 %	22,8 %	61,3 %
Bassin de Bruxelles	60,5 %	50,6 %	17,4 %	58,5 %

En 2021, le taux d'emploi des hommes (67,9%) reste supérieur au taux d'emploi des femmes (61,8%). Toutefois, la différence entre les taux d'emploi féminin et masculin tend à diminuer puisque celui des

³ p.p. : points de pourcentage

hommes n'a gagné que 0,9 point de pourcentage quand celui des femmes a augmenté de 4,9 points de pourcentage depuis 2012.

Le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans s'élève à 26,9 % en 2021. Il est en diminution depuis 2012 (-0,4 p.p.). A l'inverse, le taux d'emploi des personnes âgées de 50 ans et plus continue de suivre une courbe ascendante pour atteindre 63,4 % en 2021 dans le Bassin alors qu'il était de 55,0 % en 2012.

Taux d'emploi BIT⁴ pour les comparaisons internationales

« Afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'Institut national de statistique belge. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoie l'ensemble de la série chaque année. »⁵

L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

Moyenne annuelle 2021	Homme	Femme	Total
Bassin de Luxembourg	72,2 %	64,9 %	68,6 %
Wallonie	69,2 %	61,2 %	65,2 %
Bassin de Bruxelles	62,7 %	52,0 %	57,3 %

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2021

Comment le Bassin de Luxembourg se situe-t-il par rapport aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale 2024-2029 ? Quels sont ces objectifs ?

« Le Gouvernement mettra tout en œuvre, avec l'ensemble des acteurs, pour atteindre l'objectif de 80% avec une attention particulière pour l'emploi privé et l'entrepreneuriat. Il sera attentif à la fois à pourvoir aux emplois vacants existants et à mettre en œuvre les conditions d'une création d'emplois convenables. Une approche transversale de lutte contre les pièges à l'emploi guidera l'action du Gouvernement (places en crèche, mobilité, logement...). »⁶ Même si le Bassin est encore éloigné de l'objectif de 80%, le taux d'emploi est cependant plus élevé qu'en Wallonie.

2.2.2. Emploi intérieur

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidentes ou non sur ce territoire.

Dans cette partie, nous changeons d'angle de lecture en passant d'une analyse de l'offre de travail au lieu de domicile à l'analyse de la demande de travail au lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

⁴ Bureau International du Travail.

⁵ IWEPS, Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage par commune calibrés sur l'enquête sur les forces de travail, 2023, <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-commune-calibres-lenquete-forces-de-travail/>

⁶ Extrait de la DPR 2019-2029, p.32, <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf>

L'emploi intérieur et le ratio d'emploi intérieur

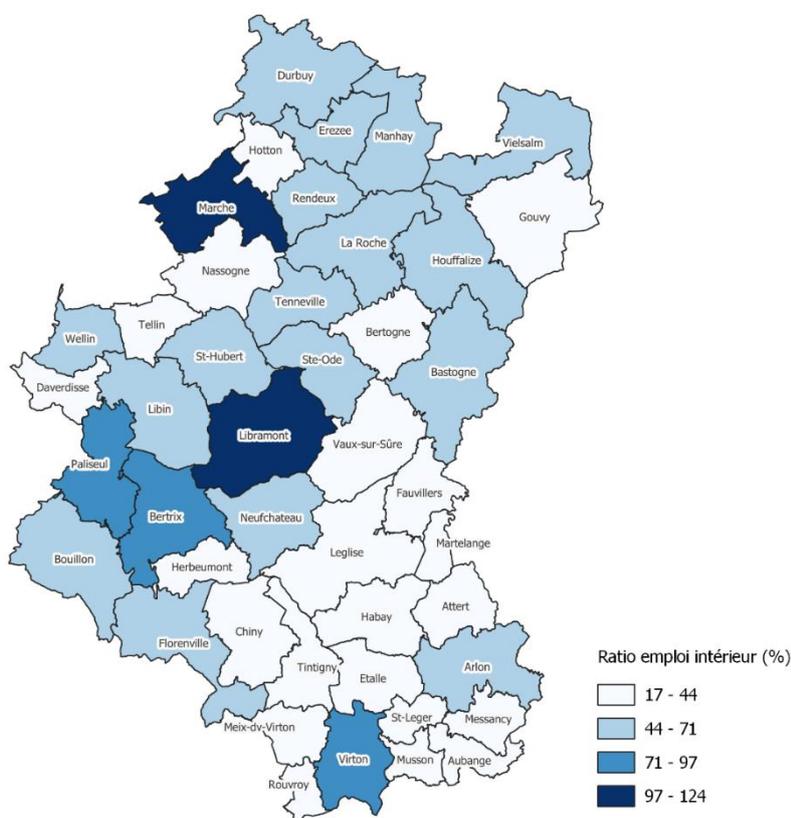
Le tableau ci-dessous répartit les diverses composantes de l'emploi intérieur ainsi que le ratio d'emploi intérieur et son évolution pour le Bassin, la Wallonie et Bruxelles.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2022	Evolution des ratios d'emploi intérieur 2011-2022 (p.p. ⁷)
Bassin du Luxembourg	85.389	21.337	1.340	108.066	190.025	56,9	+2,2 p.p.
Wallonie	1.125.619	295.717	15.475	1.436.810	2.346.170	61,2	+6,1p.p.
Bassin de Bruxelles	652.857	111.645	5.729	770.231	839.197	91,8	-1,0 p.p.

Source : Walstat (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), 2012-2022

Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), moyenne annuelle 2022



L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidant ou non sur ce territoire. Nous sommes dans un angle de lecture au lieu de travail.

Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

Sur l'ensemble de la province de Luxembourg, le ratio d'emploi intérieur 2022 (moyenne annuelle) est de 56,9% (61,2 % en Wallonie). De manière générale pour le bassin, ce ratio augmente depuis 2012 (54,7% en 2012), même s'il reste inférieur à celui observé en Wallonie.

Les communes qui offrent le plus d'emplois relativement à leur population en âge de travailler sont Marche et Libramont (ratios supérieurs à 100 %). Le plus souvent, les communes où l'on comptabilise beaucoup d'emplois relativement à la population offrent un ensemble de services qui dépassent le cadre de la commune, comme des administrations, La Défense, des hôpitaux ou des agences d'intérim (les emplois des intérimaires sont localisés à l'agence) ou bénéficient de la présence d'un gros employeur.

⁷ p.p. : points de pourcentage

A l'inverse, St-Léger, Musson et Attert présentent des ratios d'emploi intérieur bas. Cela n'est pas relié au taux d'emploi puisque, dans certaines communes, peu d'emplois sont exercés alors que le taux d'emploi y est élevé (dynamique transfrontalière).

Par la suite, nous allons approfondir la situation de l'emploi salarié et indépendant de manière distincte sur la base de l'exploration des données administratives.

2.2.3. Emploi salarié

1.2.2.7. 2.2.3.1. Emploi salarié dans le bassin

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2022	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie 2022	Evolution 2018-2022 (%)		Nb établissements Bassin 2022	Pourcentage de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
A Agriculture, sylviculture et pêche	768	0,9%	0,5%	2,0	12,9%	16,4%	246	17,7%
BC Industries extractives et manufacturière	8.386	10,0%	11,4%	0,9	4,8%	1,4%	413	23,8%
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	341	0,4%	0,5%	0,8	7,6%	7,1%	12	19,9%
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	707	0,8%	1,0%	0,9	4,3%	10,4%	81	10,3%
F Construction	6.671	7,9%	5,8%	1,4	5,6%	7,1%	867	9,1%
G Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	10.198	12,1%	12,1%	1,0	1,1%	1,6%	1.584	50,4%
H Transports et entreposage	3.120	3,7%	4,8%	0,8	1,3%	4,8%	187	19,9%
I Hébergement et restauration	3.792	4,5%	3,2%	1,4	10,1%	8,5%	788	53,6%
J Information et communication	443	0,5%	1,6%	0,3	-11,2%	14,9%	55	30,2%
K Activités financières et d'assurance	809	1,0%	1,6%	0,6	-8,0%	-7,4%	215	69,8%
L Activités immobilières	400	0,5%	0,6%	0,8	19,4%	6,3%	134	53,8%
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.460	1,7%	2,9%	0,6	18,3%	15,1%	374	61,1%
N Activités de services administratifs et de soutien	6.749	8,0%	9,3%	0,9	5,7%	5,6%	340	68,2%
O Administration publique	12.913	15,3%	11,4%	1,4	8,2%	2,9%	308	45,1%
P Enseignement	11.208	13,3%	12,7%	1,1	3,7%	6,1%	538	76,1%
Q Santé humaine et action sociale	13.350	15,9%	17,5%	0,9	4,4%	6,6%	591	80,3%
R Arts, spectacles et activités récréatives	1.159	1,4%	1,4%	1,0	9,0%	6,1%	234	50,9%
S Autres activités de services	1.640	1,9%	1,8%	1,1	-8,2%	-4,4%	556	60,1%
TU Activités des ménages et extra-territoriales	30	0,0%	0,1%	0,4	-41,2%	-4,7%	27	50,0%
Total général	84.144	100,0%	100,0%	1,0	4,7%	4,7%	7.550	52,0%

Nous analysons la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

Au 30 juin 2022, il y a **84.144 postes de travail salarié dans le bassin du Luxembourg**, soit 7,6% des postes de travail salariés en Wallonie. Entre 2018 et 2022, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 4,7%, soit 3.780 postes supplémentaires (augmentation similaire à celle observée en Wallonie).

La représentation graphique en bulles, ci-après, indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2018 à 2022. Un indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activité dans le bassin par rapport à la région wallonne.

Quels sont les trois secteurs avec l'indice de spécialisation le plus élevé ?

- Agriculture, sylviculture et pêche (2,0)
- Hébergement et restauration (1,4)
- Construction (1,4)

Notons que l'administration publique arrive en 4^{ème} position avec un indice de spécialisation de 1,35.

Quels sont les trois secteurs avec l'évolution 2018-2022 la plus forte ?

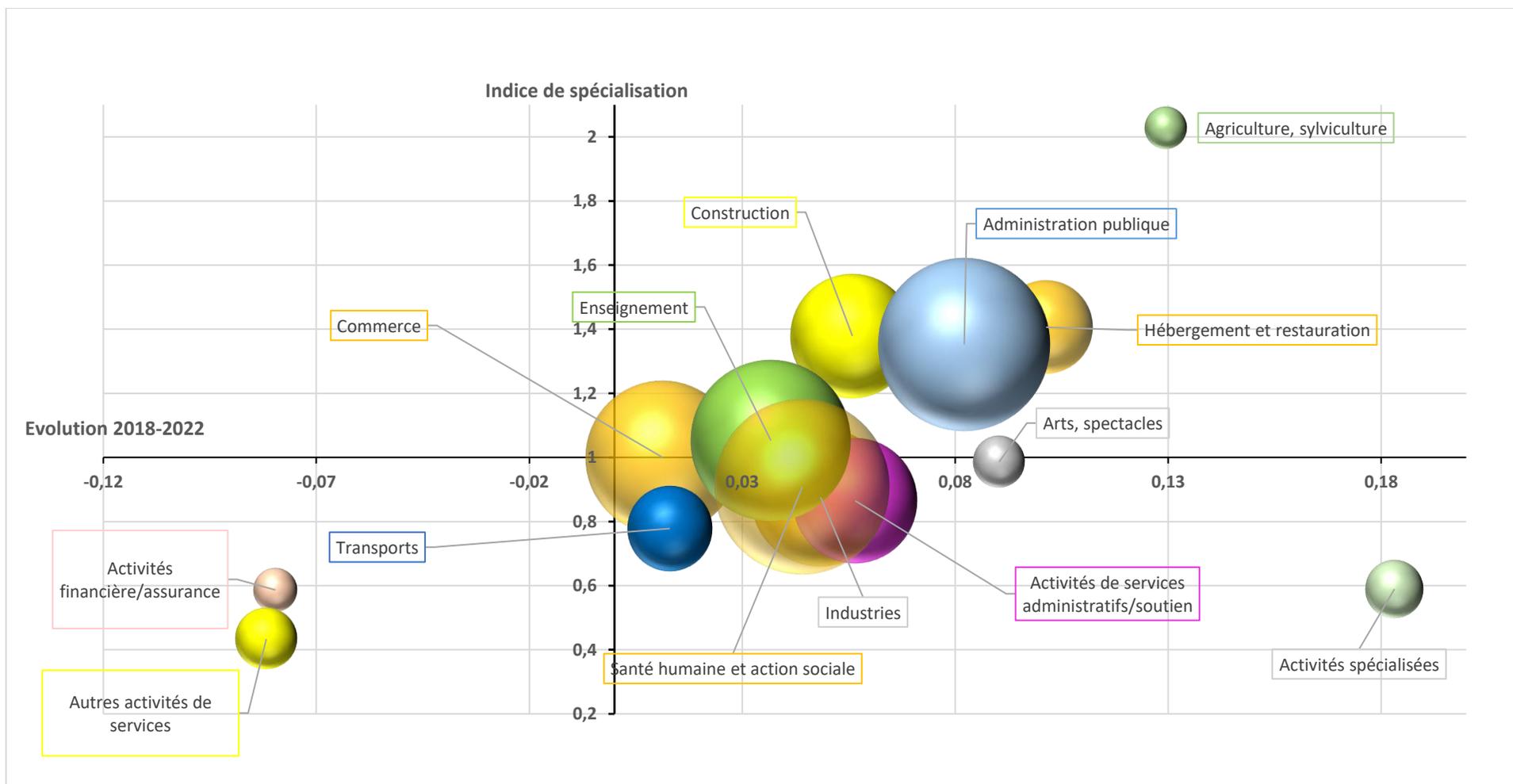
- Activités immobilières (+19,4%),
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques (+18,3%)
- Agriculture, sylviculture et pêche (+12,9%)

Quels sont les trois secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié ?

- Santé humaine et action sociale (13.350 postes)
- Administration publique et défense ; sécurité sociale (12.913)
- Enseignement (11.208)

Notons que le commerce arrive en 4^{ème} position avec 10.198 postes.

Le graphique ci-dessous représente les secteurs de travail salarié selon l'évolution 2018-2022 (axe horizontal) et l'indice de spécialisation (axe vertical). L'importance du secteur en nombre de postes de travail sera représenté par des sphères plus ou moins grandes. Par exemple, l'agriculture est un secteur salarié relativement petit en nombre de postes de travail salarié, ayant connu une forte augmentation entre 2018 et 2022 (situé sur la droite du graphique), et proportionnellement plus important dans le Bassin qu'en Wallonie (indice de spécialisation élevé).



NB. Par souci de lisibilité, quelques petits secteurs ont été enlevés du graphique (activités immobilières, activités financières et d'assurance, activités des ménages et extra-territoriales, production et distribution d'électricité, gaz... , production et distribution d'eau, assainissement...). Les données relatives à ces secteurs peuvent être retrouvées dans le tableau correspondant.

1.2.2.8. 2.2.3.2. Emploi salarié au Luxembourg (GDL)

Au 30 juin 2022, l'ONSS dénombre 7.550 unités d'établissement dans le bassin du Luxembourg.

A ces postes de travail occupés dans la province (par des résidents ou non de la province), il faut ajouter les **38.610 travailleurs** qui résident **en province de Luxembourg** (sur les 51.060 frontaliers salariés résidant en Belgique) et exercent une **activité salariée au Grand-Duché de Luxembourg**, au 31/03/2023⁸. Parmi les frontaliers wallons qui travaillent au GDL, 75,6% résident donc dans le bassin.

Parmi les **51.050 résidents de Belgique** (attention, pas uniquement résidents du bassin), les secteurs offrant le plus de postes de travail au Grand-Duché de Luxembourg au 31/03/2023 sont :

- Commerce, réparation d'automobiles (8.060 travailleurs salariés résidents en Belgique occupés au Grand-Duché de Luxembourg)
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques (6.840)
- Construction (6.610)

Actifs salariés exerçant une activité au Grand-Duché de Luxembourg par secteur d'activité et pays de résidence

Source : Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de la Sécurité sociale (IGSS), au 31/03/2023

	Total actifs salariés exerçant au Grand-Duché de Luxembourg 31/03/2023	Pays de résidence Belgique	Part du secteur / frontaliers résidant en Belgique
A - Agriculture, sylviculture et pêche	1.670	240	14,4%
B - Industries extractives	260	20	7,7%
C - Industrie manufacturière	32.080	4.560	14,2%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.860	110	5,9%
E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	2.080	100	4,8%
F - Construction	51.420	6.610	12,9%
G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	53.210	8.060	15,1%
H - Transports et entreposage	33.510	4.260	12,7%
I - Hébergement et restauration	22.120	1.450	6,6%
J - Information et communication	21.950	3.140	14,3%
K - Activités financières et d'assurance	53.680	5.750	10,7%
L - Activités immobilières	3.510	290	8,3%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	48.500	6.840	14,1%
N - Activités de services administratifs et de soutien	34.850	2.950	8,5%
O - Administration publique	54.920	860	1,6%
P - Enseignement	5.900	370	6,3%
Q - Santé humaine et action sociale	47.330	4.440	9,4%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	2.900	190	6,6%
S - Autres activités de services	7.100	510	7,2%
T - Activités des ménages en tant qu'employeurs	5.670	150	2,6%
U - Activités extra-territoriales	810	60	7,4%
Z - Non déterminé	2.820	100	3,5%
Total	488.150	51.060	10,5%

⁸ Source : Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de la Sécurité sociale, Inspection générale de la Sécurité sociale (IGSS), au 31/03/2023

2.2.4. Travail indépendant

Les indépendants et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2018 à 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2022	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2018-2022		Part des indépendants et aidants en activité principale Bassin	Part des aidants Bassin	% de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie			
Agriculture et pêche	4966	20,1%	9,4%	2,1	-0,6%	4,5%	61,1%	8,9%	24,5%
Industrie	5542	22,4%	20,5%	1,1	6,3%	12,0%	59,7%	6,3%	16,4%
Commerce	5914	23,9%	27,0%	0,9	2,9%	2,2%	61,7%	6,5%	43,7%
Services	1860	7,5%	7,1%	1,1	6,0%	7,9%	58,9%	4,6%	63,1%
Professions libérales	6243	25,2%	35,1%	0,7	15,5%	17,9%	51,6%	2,4%	52,5%
Divers	226	0,9%	0,9%	1,0	140,4%	97,7%	29,6%	6,2%	46,0%
Total général	24751	100,0%	100,0%	1,0	6,7%	10,5%	58,1%	5,8%	37,4%

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Au 31 décembre 2022, le Bassin du Luxembourg compte 24.751 indépendants et aidants. Entre 2018 et 2022, le nombre d'indépendants a augmenté de 6,7%, moindre augmentation que celle observée en Wallonie (+10,5%). Parmi les indépendants, 14.369 occupent leur activité à titre principal, soit 58,1% des indépendants (58,8% en Wallonie).

Les professions libérales sont devenues en 2022 le 1^{er} secteur par ordre d'importance (25,2%). Le commerce (23,9%), l'industrie (22,4%) et l'agriculture (20,1%) le talonnent. Ce top est légèrement modifié si l'on ne tient compte que des indépendants en activité principale, le commerce devenant dans ce cas le 1^{er} secteur (25,4%), suivi par l'industrie (23,0%) puis les professions libérales (22,4%). Le secteur de l'agriculture est important dans le bassin, comme en témoigne son indice de spécialisation élevé (2,1), signifiant que sa part relative est 2 fois plus importante chez nous qu'en Wallonie. Cependant, on a observé dans ce secteur une évolution négative (-0,6%) entre 2018 et 2022. Des augmentations importantes s'observent dans le secteur des professions libérales (+15,5%).

TOP 20 des indépendants et aidants par profession

Source : INASTI, 31/12/2018 à 2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb d'indépendants et aidants 2022	Evolution 2018-2022	% à titre principal	Poids de la profession dans le total
Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	3.169	-4,6%	62,0%	12,8%
Industrie du bâtiment	2.519	4,0%	66,2%	10,2%
Paramédical	1.849	15,0%	53,8%	7,5%
Industrie hôtelière	1.658	5,1%	74,6%	6,7%
Commerce en détail	1.292	-4,2%	57,2%	5,2%
Professions diverses à caractère intellectuel	1.145	25,3%	48,2%	4,6%
Soins de beauté	1.107	18,3%	65,3%	4,5%
Intermédiaires commerciaux	915	13,2%	37,7%	3,7%
Professions diverses à caractère manuel	739	-8,4%	56,0%	3,0%
Industrie du bois et de l'ameublement	728	10,6%	59,9%	2,9%

Horticulteurs	724	23,8%	49,2%	2,9%
Médecins, chirurgiens	703	6,7%	72,8%	2,8%
Exploitation des forêts	594	-7,8%	46,3%	2,4%
Commerce en gros	582	6,4%	59,5%	2,4%
Industrie des métaux	527	15,1%	51,8%	2,1%
Industrie alimentaire	457	9,3%	68,7%	1,8%
Enseignement privé	439	31,8%	30,8%	1,8%
Arts	422	29,1%	39,3%	1,7%
Commerce	382	-11,2%	64,4%	1,5%
Architectes	362	9,0%	75,7%	1,5%

Au niveau du top 20 des professions indépendantes et aidantes, les cultivateurs restent la 1^{ère} profession exercée, malgré une diminution des effectifs depuis 2018. Cette profession est fortement surreprésentée dans le bassin (IS : 2,5). Ils sont suivis par les indépendants actifs dans l'industrie du bâtiment, le paramédical, puis l'industrie hôtelière. On relèvera la présence dans notre top 20 de l'industrie du bois et ameublement (IS : 1,6), des horticulteurs (IS : 1,4), de l'exploitation des forêts.

2.2.5. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin

Lieu de travail	Nb travailleurs résidant dans le Bassin Luxembourg	
En Belgique	92.753	73,9%
Région flamande	1.562	1,2%
Région wallonne	86.717	69,1%
Région de Bruxelles-Capitale	4.324	3,4%
Province du Brabant wallon	622	0,5%
Province de Hainaut	522	0,4%
Province de Liège	4.401	3,5%
Province de Luxembourg	76.654	61,1%
Province de Namur	4.518	3,6%
Lieu de travail inconnu en Belgique	150	0,1%
Hors Belgique	31.917	25,4%
Lieu de travail inconnu	819	0,7%
Total	125.489	100,0%

Source : Censur, 2021 ; Calculs : IWEPS

Les données du Censur 2021 nous renseignent sur la mobilité des travailleurs résidant dans le Bassin. Sur les 125.489 travailleurs occupés dans le Bassin, 76.654 y résident. On notera bien sûr la part importante de travailleurs résidant dans le Bassin occupés à l'étranger. Parmi ceux-ci, on peut faire le lien avec le nombre de travailleurs occupés au Luxembourg (d'après l'IGSS, 38.610 travailleurs résident en province de Luxembourg et exercent une activité salariée au Grand-Duché de Luxembourg, au 31/03/2023, voir données emploi salarié)⁹. Les données de l'INAMI¹⁰ peuvent également nous renseigner sur une estimation de travailleurs frontaliers : il y aurait, au 30 juin 2023, 36.904 travailleurs frontaliers sortant vers le Luxembourg ; 193 vers la France.

⁹ Source : Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de la Sécurité sociale, Inspection générale de la Sécurité sociale, au 31/03/2023

¹⁰ Le nombre de travailleurs frontaliers proviennent des unions nationales auxquelles sont affiliées les mutuelles. Elles sont réparties géographiquement par arrondissement sur la base de l'adresse du bureau d'inscription auquel s'est adressé le travailleur pour s'affilier à une mutuelle. L'hypothèse est que le frontalier sortant habite cet arrondissement et que le travailleur entrant travaille dans cet arrondissement.

Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin

Lieu de résidence (en Belgique)	Nb travailleurs occupés sur le territoire du Bassin du Luxembourg	
En Belgique	91403	100,0%
Région flamande	700	0,8%
Région wallonne	90304	98,8%
Région de Bruxelles-Capitale	399	0,4%
Province du Brabant wallon	334	0,4%
Province de Hainaut	1041	1,1%
Province de Liège	4670	5,1%
Province de Luxembourg	76654	83,9%
Province de Namur	7605	8,3%

Source : Censur, 2021 ; Calculs : IWEPS

Au niveau des travailleurs occupés dans le Bassin du Luxembourg, 83,9% y résident. On notera, malgré tout, les 7.605 travailleurs résidents de Namur et les 4.670 travailleurs venant de la province de Liège.

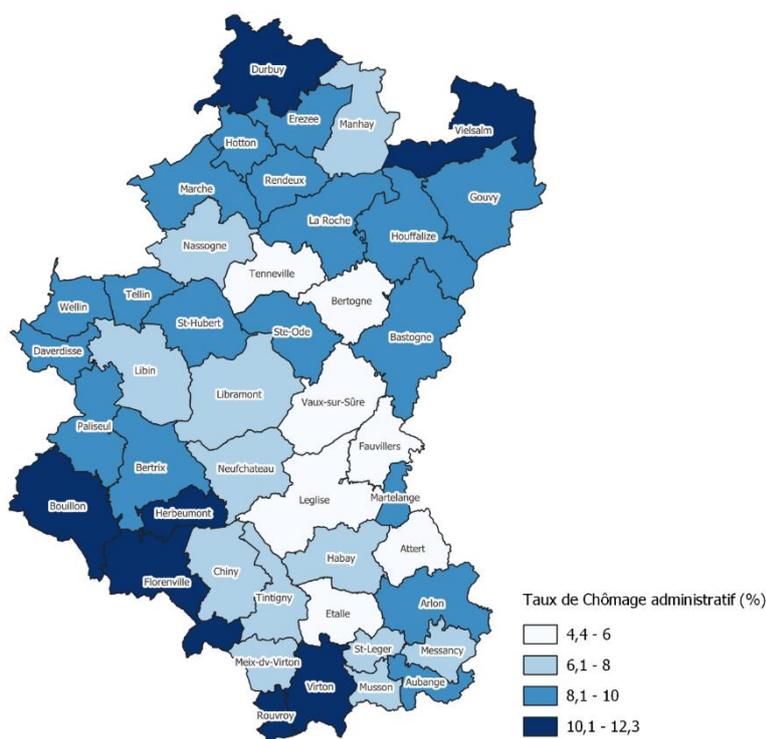
A ces travailleurs entrants issus de Belgique, il faut ajouter les frontaliers entrants venant des pays voisins. Les données de l'INAMI¹¹ nous renseignent sur une estimation de travailleurs frontaliers entrants : il y aurait, au 30 juin 2023, 3.674 travailleurs frontaliers entrant venant de France ; 143 venant du Luxembourg.

2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée

2.3.1. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. C'est un indicateur clé pour l'analyse du marché du travail car il indique le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Il existe plusieurs manières de mesurer le taux de chômage. Nous utilisons ici des estimations établies au départ des données administratives.

Taux de chômage administratif des 15-64 ans



	Taux de chômage administratif 2021	Evolution taux de chômage administratif 2012-2021
Bassin du Brabant Wallon	9,0 %	-1,9 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	14,8 %	-4,4 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	16,0 %	-4,1 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	9,9 %	-3,5 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	9,7 %	-2,4 p.p.
Bassin de Liège	15,7 %	-4,2 p.p.
Bassin de Verviers	11,9 %	-3,8 p.p.
Bassin du Luxembourg	8,4 %	-2,5 p.p.
Bassin de Namur	10,9 %	-2,7 p.p.
Wallonie	12,3 %	-3,5 p.p.
Bassin de Bruxelles	16,2 %	-6,3 p.p.

Carte du taux de chômage administratif des 15-64 ans en 2021 pour le Bassin du Luxembourg (%)

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEP/Actiris, moyenne annuelle 2012-2021

Le bassin du Luxembourg affiche en 2021 le taux de chômage administratif le plus bas de Wallonie. Entre 2012 et 2021, il a diminué partout en Wallonie. Dans le bassin, il a baissé de 2,5 points de pourcentage, passant de 10,9 à 8,4% entre 2012 et 2021.

Selon les dernières données 2023, le taux de chômage administratif augmenterait et s'élèverait à 9,8% dans le bassin (13,4% en Wallonie).

Il cache cependant des disparités au niveau communal, avec des communes affichant des taux relativement élevés (plus de 11% à Bouillon, Florenville, Herbeumont) et d'autres affichant des taux bas (moins de 6% à Bertogne, Etalle, Fauvillers, Léglise, Vaux-sur-Sûre, Attert, Léglise) (données 2021).

Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Luxembourg	8,4%	8,5%	20,0%	7,2%
Wallonie	12,4%	12,3%	27,5%	10,5%
Bassin de Bruxelles	15,6 %	16,8 %	25,7 %	17,1 %

Depuis 2014, le taux de chômage administratif ne cesse de diminuer dans le bassin, passant de 10,9% à 8,4%, à l'exception d'une légère augmentation en 2020 (8,9%), année Covid.

C'est parmi les jeunes que ce taux est le plus élevé (20,0% en 2021), avec des taux plus de deux fois plus élevés que les taux globaux. Par contre, c'est aussi dans la catégorie des jeunes de moins de 25 ans que le taux de chômage diminue le plus depuis 2012 (-6,7 p.p.).

En 2021, le taux de chômage des femmes (8,5%) est presque identique à celui des hommes (8,4%), l'écart s'étant réduit depuis 2012 où le taux de chômage masculin était supérieur au taux féminin.

2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés

« Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)¹² sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et regroupent *quatre grandes catégories de personnes* :

- Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement. »

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2023	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)
Bassin du Brabant Wallon	17.328	16,5%	30,3%	50,4%	39,0%	44,6%
Bassin de Hainaut Centre	35.356	20,2%	22,3%	47,4%	45,0%	52,2%
Bassin de Hainaut Sud	39.233	20,1%	22,3%	47,2%	46,7%	53,2%
Bassin de Wallonie Picarde	17.391	23,4%	22,2%	46,5%	38,4%	53,4%
Bassin de Huy-Waremme	9.887	21,9%	26,2%	48,3%	42,7%	46,8%
Bassin de Liège	47.991	16,6%	25,8%	47,0%	46,7%	52,7%
Bassin de Verviers	12.597	18,8%	25,7%	48,2%	44,5%	51,3%
Bassin du Luxembourg	13.132	21,8%	23,1%	47,4%	34,5%	44,7%
Bassin de Namur	24.414	20,9%	24,2%	47,4%	40,9%	50,9%
Wallonie	217.329	19,5%	24,4%	47,5%	43,4%	51,1%
Bassin de Bruxelles	88.979	10,7%	26,5%	48,5%	46,7%	50,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE * Actiris – données 12/2023

¹² Définition du Forem.

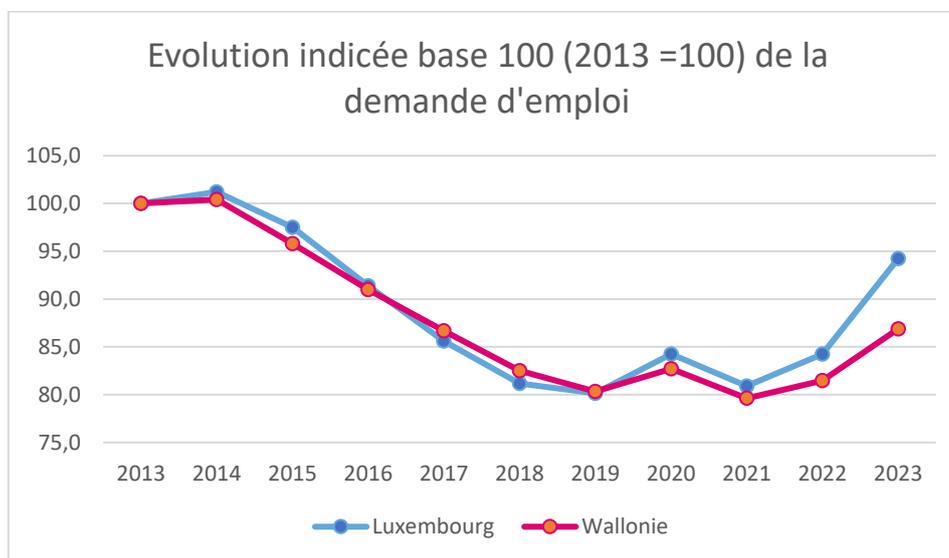
Le tableau ci-dessus permet de faire une comparaison du profil des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dans les différents Bassins wallons et pour la Wallonie pour différents critères.

En moyenne annuelle sur 2023, la province de Luxembourg a dénombré 13.132 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), soit 6,0% des DEI wallons.

Parmi ces DEI, le bassin compte notamment :

- Une part de jeunes de moins de 25 ans de 21,8%. Cette part est plus importante qu'en Wallonie (19,5%), à l'image de notre population plus jeune de manière générale ;
- Une part de DEI de longue durée de 34,5%. Cette proportion, bien que conséquente, est la plus basse de tous les bassins wallons (43,4% pour l'ensemble de la Wallonie) ;
- Une part de DEI sans permis (ni 2, ni 4 roues) de 44,7%. Cette proportion, bien qu'importante, est plus petite qu'en Wallonie (51,1%).

1.2.2.9. 2.3.2.1. Evolution de la demande d'emploi

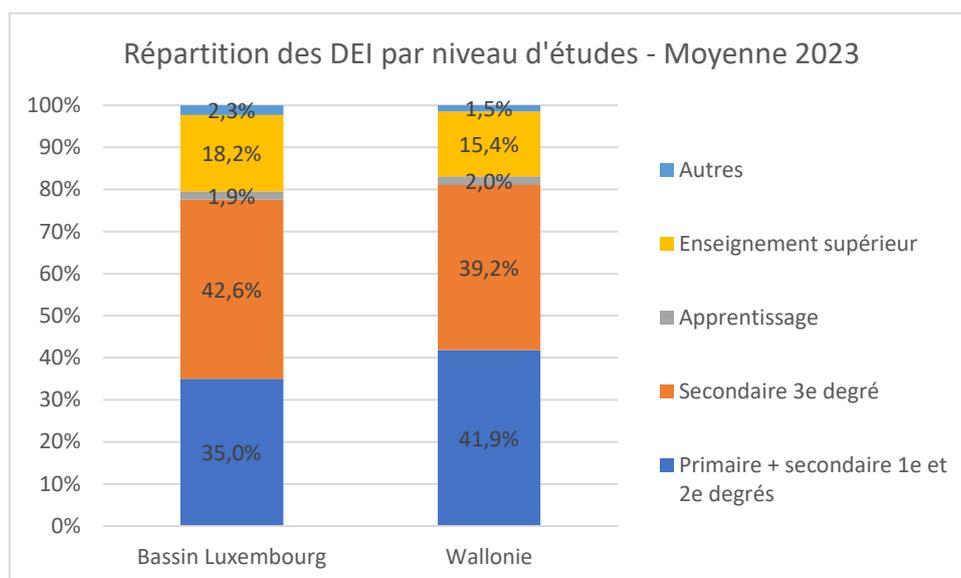


	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Luxembourg	13.937	14.105	13.590	12.738	11.931	11.314	11.171	11.742	11.275	11.743	13.132
Wallonie	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820	199.145	203.730	217.329

Source : Le Forem, moyenne annuelle, 2013-2023 ; Calculs : IBEFE Luxembourg

Tout comme en Wallonie, le nombre moyen annuel de DEI a diminué depuis 2013. En 2020, la crise sanitaire a eu des effets sur la demande d'emploi et le nombre de DEI a connu un sursaut. Ces 2 dernières années, le nombre moyen de DEI a recommencé à augmenter, et ce de manière plus importante dans le Bassin qu'en Wallonie.

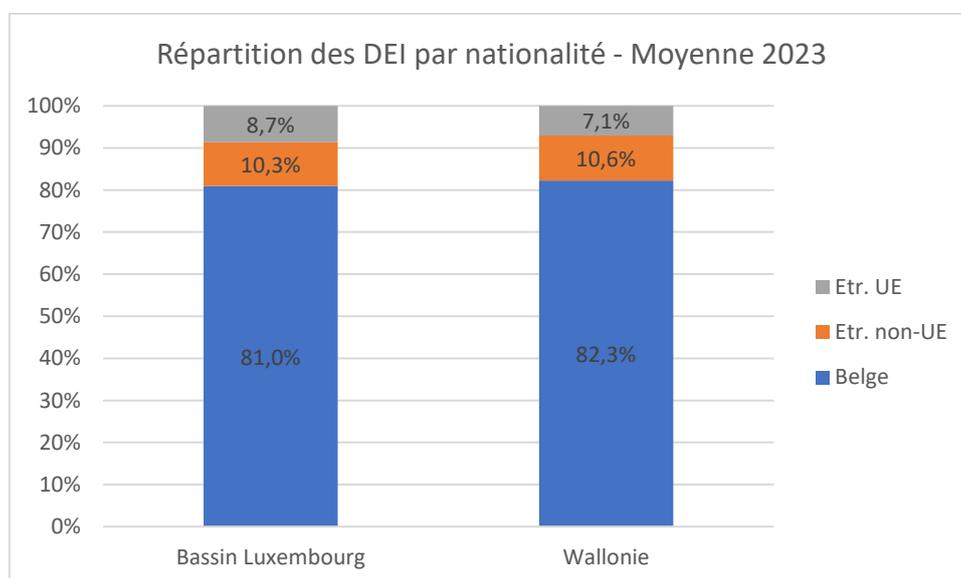
1.2.2.10. 2.3.2.2. Répartition des DEI par niveau d'études



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Luxembourg

Comparativement à la Wallonie, le Bassin du Luxembourg compte des parts plus grandes de demandeurs d'emploi ayant des niveaux d'études plus élevés : 18,2% ont un niveau d'enseignement supérieur (universitaire et supérieur), contre 15,4% en Wallonie ; 42,6% ont obtenu un niveau d'étude secondaire supérieur (39,2% en Wallonie). Cependant, 35,0% ont un niveau allant du primaire au secondaire 2^e degré (41,9%).

1.2.2.11. 2.3.2.3. Répartition des DEI par nationalité



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Luxembourg

En 2023, on compte, dans le Bassin du Luxembourg, 1.140 DEI de nationalité étrangère UE, soit 8,7%, et 1.356 DEI non UE, soit 10,3% des DEI.

1.2.2.12. 2.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Code Sjabloon	Positionnement	Classe d'âge		Permis B NON	Durée 2 ans et +	Genre		Etude Fond.	Total général
		< 25 ans	50 ans et +			F	H		
D121401-1	Vendeur en habillement et accessoires	37,3%	12,7%	50,8%	34,6%	85,1%	14,9%	33,9%	946
K220401-1	Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	19,0%	20,5%	67,0%	38,8%	84,3%	15,7%	38,3%	781
D110601-1	Vendeur de denrées alimentaires dans le commerce de détail	34,3%	13,3%	52,0%	34,8%	73,9%	26,1%	37,7%	775
M160201-1	Agent administratif	13,0%	35,7%	22,6%	40,9%	73,3%	26,7%	13,0%	678
N110301-1	Magasinier	24,6%	17,3%	42,9%	38,4%	17,9%	82,1%	38,2%	631
D150501-1	Caissier	39,4%	12,0%	54,7%	36,0%	73,7%	26,3%	31,4%	525
D150701-1	Employé de magasin	35,0%	13,0%	53,8%	40,9%	54,6%	45,4%	32,6%	491
M160701-1	Secrétaire	15,0%	32,8%	22,1%	34,8%	85,5%	14,5%	10,9%	448
N410501-2	Chauffeur livreur	14,6%	30,8%	4,6%	43,6%	8,7%	91,3%	39,3%	438
A120301-1	Agent d'entretien des parcs et jardins	25,9%	18,3%	48,4%	38,0%	3,9%	96,1%	45,5%	382
M160101-1	Agent d'accueil	14,2%	32,1%	27,9%	36,4%	77,6%	22,4%	16,7%	330
F170401-2	Manœuvre en construction	36,0%	9,1%	62,5%	36,6%	1,5%	98,5%	54,9%	328
D121101-1	Vendeur d'articles de sports et de loisirs	49,7%	4,5%	55,5%	28,7%	53,5%	46,5%	28,7%	310
H210201-1	Opérateur de production en industrie alimentaire	26,8%	14,8%	51,0%	28,1%	21,3%	78,7%	42,6%	310
K120701-1	Éducateur-accompagnateur	24,5%	10,3%	29,3%	27,2%	66,9%	33,1%	6,9%	290
I120301-1	Agent de maintenance des bâtiments et des locaux	9,5%	42,1%	35,2%	47,6%	4,4%	95,6%	45,4%	273
G160201-2	Commis de cuisine	21,8%	18,1%	57,9%	38,0%	58,7%	41,3%	35,8%	271
H330201-2	Ouvrier de production	23,1%	20,9%	45,1%	48,1%	18,7%	81,3%	41,4%	268
K130301-1	Accueillant d'enfant	17,6%	24,9%	38,0%	40,0%	96,3%	3,7%	15,1%	245
K130401-2	Aide ménager à domicile	12,6%	23,1%	62,2%	47,5%	94,1%	5,9%	35,3%	238
Total de tous les positionnements DEI		20,5%	23,6%	38,3%	38,7%	46,4%	53,6%	27,5%	12.719

Source : Le Forem, 02/03/2024 – Calculs : Forem, IBEFE Luxembourg

Les 20 métiers ci-dessus correspondent aux premiers métiers sur lesquels les DEI du Bassin se sont le plus positionnés (observation en date du 02/03/2024). Attention, il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus souvent demandés. De plus, un demandeur d'emploi peut se positionner sur plusieurs métiers, la somme des positionnements métiers est donc largement supérieure au nombre de demandeurs d'emploi en date du 02/03/2024. Enfin, de nombreux DEI n'ont pas de positionnement (877 sur les 12.719 positionnements).

On remarque cependant que parmi les positionnements les plus fréquents se trouvent des métiers pour lesquels peu de qualifications sont demandées. Les positionnements pour les métiers de la vente sont plus souvent le fait de DEI plus jeunes, ne possédant pas le permis de conduire dans plus de 50% des cas. Les positionnements sont, pour la plupart des métiers, très genrés : les métiers du nettoyage, de l'administration, du service aux personnes étant de manière assez marquée le fait des femmes, les métiers de la construction et de l'industrie davantage le fait des hommes.

2.3.4. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces données portent sur les bénéficiaires domiciliés dans le Bassin et sont exprimées en moyenne mensuelle.

	Bénéficiaires Du (E)RIS 2022	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2013-2022
Bassin du Brabant Wallon	3.771	1521	2249	1321	851	+77,0%
Bassin de Hainaut Centre	12.738	5.462	7276	4.945	2.827	+61,0%
Bassin de Hainaut Sud	14.197	6015	8183	4190	3626	+34,3
Bassin de Wallonie Picarde	2472	1414	2850	929	598	+ 47,3%
Bassin de Huy-Waremme	2472	1058	1414	929	598	+ 47,3%
Bassin de Liège	20.539	9.017	11522	6.534	5.299	+43,5%
Bassin de Verviers	4.493	1.940	2553	1.349	1.094	+31,1%
Bassin du Luxembourg	2.950	1.221	1.729	944	776	+37,1%
Bassin de Namur	8.037	3.710	4327	2.975	1.822	+51,0%
Wallonie ¹³	75.398	32.612	42.786	25.389	18.429	+48,9%
Bassin de Bruxelles	44.285	19.861	24.425	15.171	11.281	+52,2%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2013-2022 ; Calculs : IWEPS

En moyenne mensuelle, le nombre de personnes qui ont perçu en 2022 un revenu d'intégration sociale s'élève à 2.950 pour l'ensemble de la province de Luxembourg, ce qui représente 1,7% de la population 18-64 ans (3,4% en Wallonie).

Davantage de femmes sont bénéficiaires du RIS (58,6% d'hommes dans le bassin, contre 56,7% d'hommes en Wallonie). Les moins de 25 ans représentent un peu moins d'un tiers des bénéficiaires (32,0% dans le bassin, 33,7% en Wallonie), tandis que les plus de 45 ans représentent un peu plus d'un quart (26,3% dans le bassin, 24,4% en Wallonie).

2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par le Service Public de l'Emploi Wallon, le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, un poste vacant peut faire l'objet de plusieurs publicités (via plusieurs canaux de diffusion et/ou à plusieurs reprises) ; il se peut donc ainsi qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres.

Par rapport aux éditions précédentes du rapport, il est à signaler que le système d'encodage des opportunités d'emploi a évolué, nous empêchant de faire des comparaisons avec les années antérieures. Depuis septembre 2022, ce sont en effet les employeurs eux-mêmes qui encodent leurs offres d'emploi sur le site

¹³ Les chiffres de la Wallonie comprennent ceux de la Communauté germanophone qui ne sont pas compris dans les chiffres des bassins.

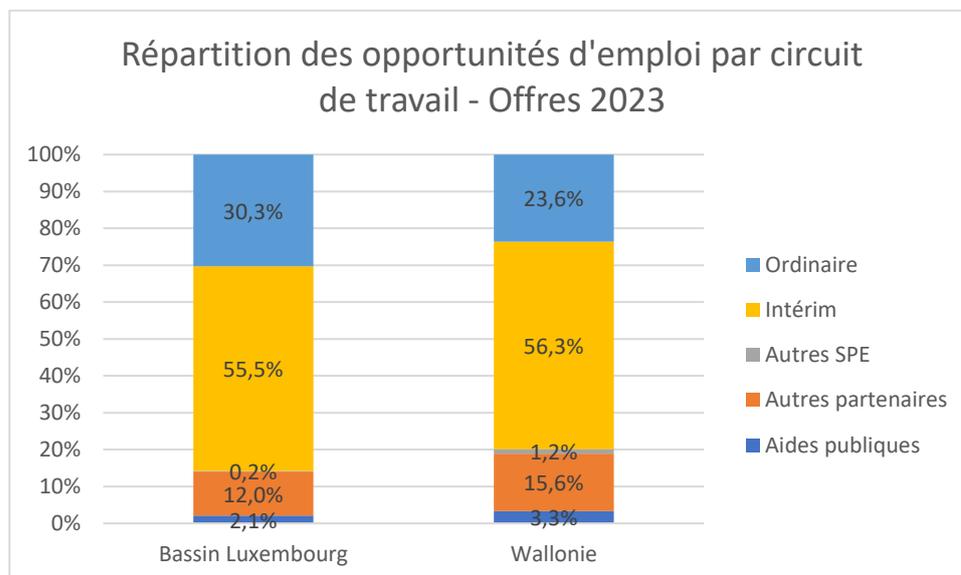
du Forem et non plus des gestionnaires du Forem. Les informations sont transmises sur base du numéro BCE du siège social ou de l'unité d'établissement qui dépose l'offre. Pour les agences intérim, ce sont donc leurs informations qui sont prises en compte et non pas celles des entreprises pour lesquelles elles recrutent. Enfin, certaines offres sont encodées par les employeurs sous la nomenclature Rome V3 qui regroupe parfois des catégories de métiers et ne permet dès lors pas de les distinguer finement (ex. un même code Rome V3 pour Cuisinier, Chef de partie, 1er Commis, Commis de cuisine, cuisinier de collectivité, ...).

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, elles doivent ainsi être interprétées avec prudence. A l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que le Forem n'en a pas connaissance.

2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaire qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides « Impulsion », etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre Service de l'Emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE Luxembourg

Dans le Bassin, 55,5% des opportunités d'emploi diffusées en 2023 et dont le lieu de travail est estimé dans le Bassin émanent de l'intérim et 30,3% du circuit ordinaire. En Wallonie, la part de l'intérim est estimée à 56,3% et celle du circuit ordinaire à 23,6%.

2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers RomeV3

Le tableau ci-dessous distribue les opportunités d'emploi, au lieu de travail, par catégorie professionnelle pour l'année 2023. Il indique également la part de l'intérim pour chaque catégorie professionnelle pour la Wallonie et le Bassin.

FAMILLE DE MÉTIERS ROME V3	Bassin 2023	Wallonie 2023	IS par rapport Wallonie	Part de l'Intérim 2023
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	318	4.169	0,7	53,5%
B - ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART	45	777	0,5	84,4%
C - BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	329	3.489	0,8	57,1%
D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	3254	27.214	1,1	60,2%
E - COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	143	1.668	0,8	44,1%
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	4099	38.073	0,9	76,2%
G - HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	3294	17.358	1,7	52,9%
H - INDUSTRIE	5131	52.771	0,9	58,1%
I - INSTALLATION ET MAINTENANCE	5377	47.500	1,0	67,2%
J - SANTE	850	10.445	0,7	22,9%
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	4763	30.047	1,4	16,4%
L - SPECTACLE	43	259	1,5	86,0%
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	4340	47.587	0,8	49,4%
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE	4409	38.560	1,0	71,4%
Métier non défini		7	0,0	55,5%
Total	36.395	319.924	1,0	53,5%

Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE Luxembourg

Les 3 familles de métiers pour lesquelles les nombres d'opportunités ont été les plus importants en 2023 sont l'installation et maintenance (avec 5.377 opportunités), l'industrie (5.131 opportunités) et les services aux personnes et à la collectivité (4.763 opportunités). Si l'on compare à la Wallonie, les parts sont proportionnellement plus importantes dans les services à la personne et à la collectivité (IS p/r Wallonie = 1,4), l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation (IS=1,7) et le commerce, vente et grande distribution (IS=1,1). Nous ne tenons pas compte ici des petits volumes d'offres, comme c'est le cas dans la famille de métiers du spectacle.

2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

1.2.2.13. 2.4.3.1. Opportunités d'emploi dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des métiers en demande¹⁴ pour le Bassin du Luxembourg en 2023. Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par le Forem, au lieu de travail. Nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 30 métiers les plus demandés dans le Bassin. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités d'emploi. Vous trouvez dans le tableau une indication sur les difficultés de recrutement et les tensions pour chaque métier, au niveau régional.

Intitulé métier Rome V3	Code Rome V3	Opport. Bassin 2023	Opport. Wallonie 2023	Pénurie de main d'œuvre	Tension qualit. Profil candidat	Tension qualit. Conditions de travail	Type de tension ¹⁵ (S – C – N)
Conducteur de poids-lourd permis C ; CE-multibennes ; CE ; CE - convoi exceptionnel	N4101	1.660	11.884	Chauffeur poids lourds permis C, CE, CE – convoi exceptionnel, CE multibennes	Chauffeur poids lourds permis C, CE, CE – convoi exceptionnel, CE multibennes	Chauffeur poids lourds permis C, CE, CE – convoi exceptionnel, CE multibennes	S
Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+3,5T) ; Technicien automobile	I1604	1.217	8.782	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+3,5T) ; Technicien automobile	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+3,5T) ; Technicien automobile		S
Conditionneur main ; Ouvrier production	H3302	1.186	4.990				
Collaborateur à la Défense	K1701	1.082	1.965	Collaborateur à la Défense			C
Agent administratif	M1602	988	9.310				
Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces ; Agent de nettoyage industriel	K2204	950	5.893		Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	S
Cuisinier ; Commis de cuisine ; Chef de partie	G1602	914	5.317	Chef de partie	Cuisinier ; Commis de cuisine ;	Cuisinier ; Commis de cuisine ;	S
Maçon	F1703	829	4.554	Maçon	Maçon	Maçon	S
Vendeur de denrées alimentaires	D1106	811	4.307				
Magasinier	N1103	811	8.486				
Electricien de maintenance	I1309	735	7.709	Electricien de maintenance	Electricien de maintenance		S
Technicien de maintenance en électronique industrielle	I1305	731	5.989	Technicien de maintenance en électronique industrielle	Technicien de maintenance en électronique industrielle		S
Responsable de la promotion des ventes	M1706	687	6.837				
Electromécanicien de maintenance industrielle	I1304	685	6.462	Electromécanicien de maintenance industrielle	Electromécanicien de maintenance industrielle		S

¹⁴ Le concept de métier en demande correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence ici 2023 (définition Forem).

¹⁵ S=Structurelle ; C=Conjoncturelle ; N=Non déterminable

Employé de maison ; Aide ménager à domicile	K1304	668	6.048	Aide ménager à domicile	Aide ménager à domicile	Aide ménager à domicile	S
Mécanicien de maintenance	I1310	621	5.287	Mécanicien de maintenance	Mécanicien de maintenance		S
Conducteur de chariots élévateurs et de chariots à mât rétractable	N1101	515	2.967				
Serveur dans un restaurant ; Commis de salle	G1803	503	2.141		Serveur dans un restaurant	Serveur dans un restaurant	S
Architecte- Décorateur d'intérieur	F1102	498	1.737				
Opérateur en montage et assemblage mécanique ; Constructeur de machines	H2909	460	3.562	Opérateur en montage et assemblage mécanique	Opérateur en montage et assemblage mécanique	Opérateur en montage et assemblage mécanique	C
Assistant de direction d'hôtel-restaurant	G1401	444	2.001				
Couvreur de toits inclinés/plats/industriels ; Monteur d'éléments de façade et de toit en métal	F1610	404	3.893	Couvreur de toits inclinés	Couvreur de toits inclinés/plats ; Monteur d'éléments de façade et de toit en métal	Couvreur de toits inclinés/plats	S
Soudeur à l'électrode enrobée/semi-automatique/TIG/autogène (OXY-ACE)	H2913	366	4.735	Soudeur semi-automatique/TIG	Soudeur à l'électrode enrobée/semi-automatique/TIG	Soudeur à l'électrode enrobée/semi-automatique/TIG	S
Technicien en froid et climatisation	I1306	365	3.099	Technicien en froid et climatisation	Technicien en froid et climatisation	Technicien en froid et climatisation	S
Assistant ressources humaines	M1501	355	3.499				
Ouvrier de voirie	F1702	344	3.936	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie	S
Comptable	M1203	340	4.402	Comptable	Comptable	Comptable	s
Assistant technique et administratif	M1605	334	2.039				
Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	H2602	330	3.594	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	C
Responsable de la caisse	D1508	328	2.424				

Source : Le Forem 2023 – Calculs : IBEFE Luxembourg

1.2.2.14. 2.4.3.2. Opportunités d'emploi au Luxembourg (GDL)

Le Bassin étant une région frontalière impactée de manière importante par le marché du travail luxembourgeois, nous reprendrons dans cette section les postes déclarés à l'ADEM en 2023.

Top 30 des postes déclarés à l'ADEM en 2023 (GDL)

Code Rome	Postes déclarés ADEM -Libellé métier	Total 2023
M1805	Études et développement informatique	1771
M1203	Comptabilité	1710
M1202	Audit et contrôle comptables et financiers	1607
M1607	Secrétariat	1225
G1602	Personnel de cuisine	1112
C1202	Analyse de crédits et risques bancaires	995
G1803	Service en restauration	943
M1201	Analyse et ingénierie financière	865
M1802	Expertise et support technique en systèmes d'information	852
K1903	Défense et conseil juridique	781
K2204	Nettoyage de locaux	730
A1203	Entretien des espaces verts	649
K1202	Éducation de jeunes enfants	643
C1301	Front office marchés financiers	599
N1103	Magasinage et préparation de commandes	572
M1402	Conseil en organisation et management d'entreprise	565
G1605	Plonge en restauration	538
J1506	Soins infirmiers généralistes	429
K1207	Intervention socioéducative	427
I1604	Mécanique automobile	424
G1603	Personnel polyvalent en restauration	415
F1602	Électricité bâtiment	401
F1703	Maçonnerie	386
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	370
K1303	Assistance auprès d'enfants	342
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	341
M1806	Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	337
M1801	Administration de systèmes d'information	332
M1602	Opérations administratives	329
C1206	Gestion de clientèle bancaire	323
M1601	Accueil et renseignements	322
G1801	Café, bar brasserie	313
Total des postes déclarés à l'ADEM		39.022

Source : ADEM, postes déclarés en 2020, calculs IBEFE Luxembourg

Parmi les offres déclarées à l'ADEM en 2023 pour le Grand-Duché de Luxembourg, on notera la part importante d'offres dans les métiers liés au secteur informatique et au secteur financier, mais aussi au secteur Horeca, ainsi qu'aux services aux personnes et à la collectivité.

2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi¹⁶

2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2024-2029

Valérie Vander Stricht (IWEPS)¹⁷ sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »¹⁸

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2029 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG19, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen²⁰)., Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan²¹ pour la période 2024-2029. HERMREG s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont décomposées à l'aide de clés de répartition régionales endogènes.

Ces perspectives sont élaborées à politique inchangée. Elles incorporent l'essentiel de l'information concernant les recettes et les dépenses des administrations publiques disponible au 6 juin 2024. Elles n'anticipent pas les nouvelles mesures que les futurs gouvernements prendront et les impacts de celles-ci sur la croissance économique.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »²² fournit des projections régionales et sectorielles à l'horizon 2029 pour les valeurs ajoutées, l'emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d'emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu'un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

La projection tient compte des comptes régionaux les plus récents. Or, ces derniers fournissent des observations jusqu'à l'année 2021 pour les investissements et jusqu'à l'année 2022 pour les autres agrégats repris dans le modèle. Dès lors la période pour laquelle une projection doit être réalisée débute dès l'année 2022 pour les investissements et dès l'année 2023 pour les autres agrégats. Cependant, les agrégats du marché du travail relatifs à l'année 2023 étant déjà largement observés grâce aux sources administratives et à l'Enquête sur les forces de travail de Statbel, nous avons considéré la période de projection 2024-2029 dans cette section, et nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

¹⁶ Cette partie est un extrait de la note rédigée par Mme Valérie Vander Stricht (IWEPS) pour les IBEFE sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 » de l'IWEPS.

¹⁷ Un grand merci à Frédéric Caruso pour ses conseils et la fourniture des données, ainsi qu'à Matthieu Delpierre et Jean-Luc Guyot pour leur relecture.

¹⁸ Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2024), Perspectives économiques régionales 2024-2029, juillet 2024 Téléchargeable sur <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-2024-2029/>

¹⁹ Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

²⁰ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

²¹ Bureau fédéral du Plan (2024), Perspectives économiques 2024-2029, juin 2024.

²² <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

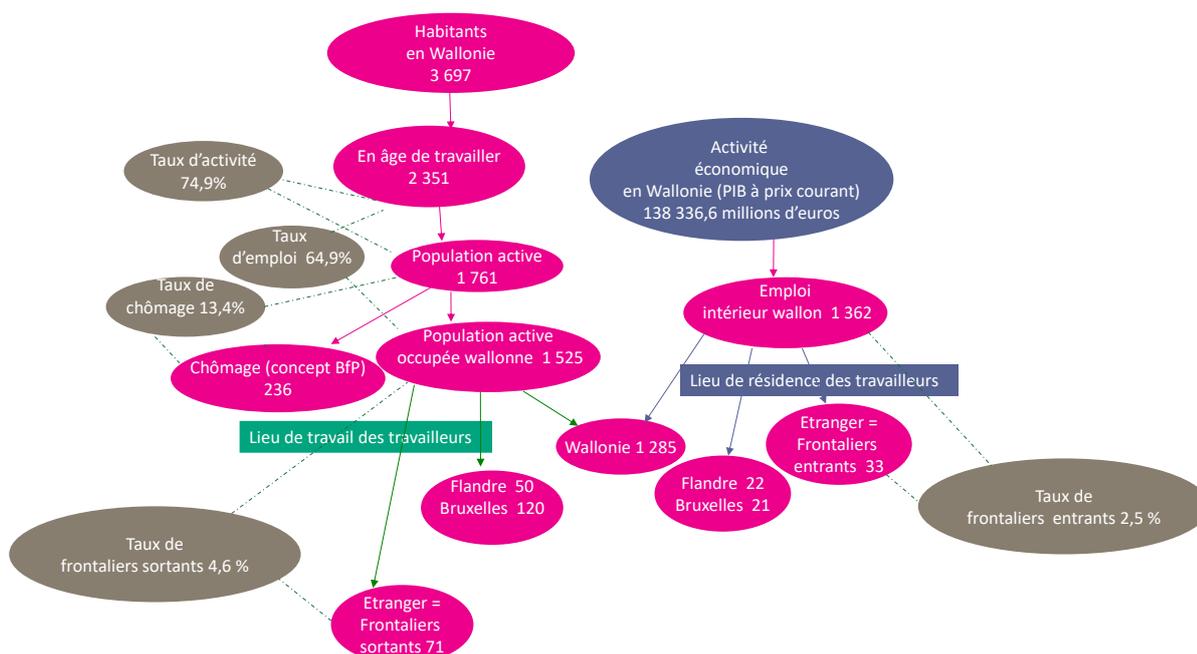
Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2024 dans le cadre du modèle²³.

Un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029)

Enfin, deux graphiques montrent l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux où les résultats de projection sur 6 ans sont comparés avec des résultats pour la période récente 2018-2023 de 6 ans également.

Schéma 1 - Marché du travail en 2024 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

D'après les projections établies en juillet 2024 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2024 un PIB de 138 336,6 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,362 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,285 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 21 000 à Bruxelles et 33 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,5 % de l'emploi intérieur en 2024, et plus généralement, un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,761 million de Wallon.nes faisant partie de la population active, 1,525 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (50 000), à Bruxelles (120 000)

23 Même s'il s'agit de l'année en cours il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2022. Pour l'année 2023 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi, ONSS et Statbel notamment)

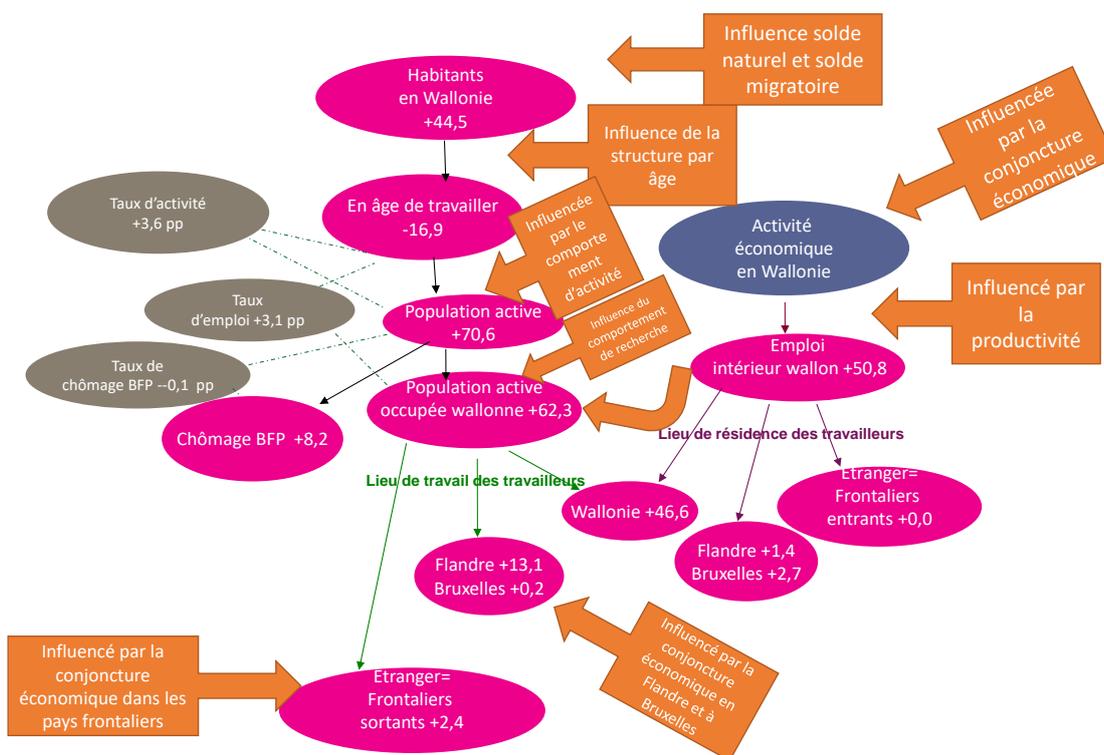
ou à l'étranger (71 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (236 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan.

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2024 et un taux de sortants, comprenant également les Wallon.nes allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,7 % de la population active occupée en 2024.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 74,9% en 2024. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 64,9% en 2024 (à ne pas confondre avec le taux BIT²⁴ calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail -EFT- et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 13,4% en 2024 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

C'est l'augmentation du taux d'emploi des 20-64 ans évoqué ci-dessus qui constitue une cible tant au niveau wallon (voir Déclaration de politique régionale wallonne 2024-2029, pages 6 et 32), qu'au niveau européen (78 % en 2030) et belge (80 % en 2030). Selon les dernières données disponibles de Statbel, il s'établissait à 65,5% en 2023 en Wallonie, et selon la projection, à 65,8% en 2024. Comme précisé ci-dessous, selon les projections à politique inchangée, la population active occupée des 20-64 ans (mesurée par l'EFT au sens du BIT²⁵) augmenterait en moyenne de 6 000 unités par an entre 2023 et 2029, pour atteindre un taux d'emploi de 67,7% en 2029.

Schéma 2 - Evolutions attendues entre 2023 et 2029 des agrégats du marché du travail wallon (en milliers de personnes ou en points de pourcentage)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 800 unités. Cette augmentation bénéficierait à 46 600 wallons. Le solde serait occupé

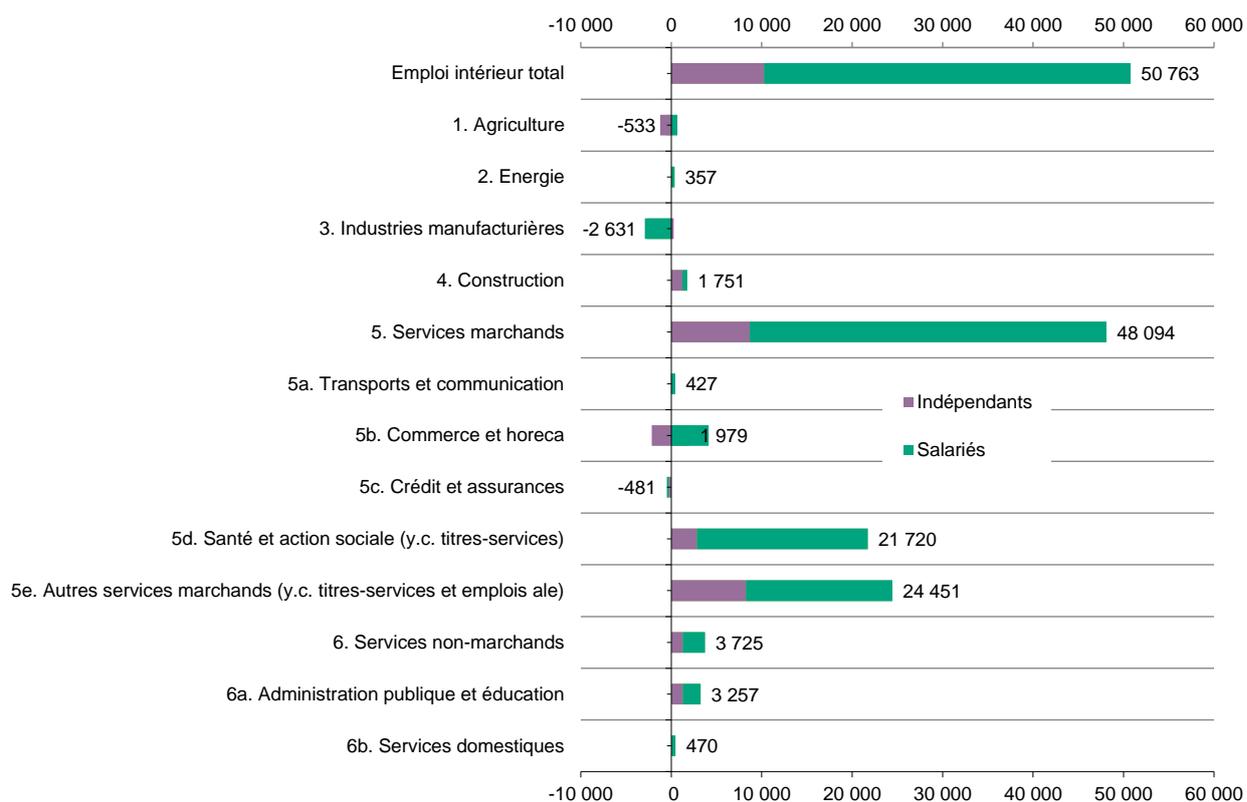
24 Voir définitions sur <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/>

25 Voir définitions sur <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/>

par des Flamands (1 400) ou des Bruxellois (2 700), le nombre de frontaliers entrants resterait stable. Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 200 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 13 100 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 400 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 62 300 unités, une augmentation qui serait donc supérieure à celle de l'emploi intérieur et ce, malgré le fait qu'une partie de l'accroissement de l'emploi intérieur profiterait à des non-résidents. Comme le chômage augmenterait de 8 200 unités, la population active augmenterait de 70 600 unités²⁶. Le taux d'emploi (concept administratif) augmenterait de 3,1 points de pourcentage (pp.) et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait très légèrement de -0,1 pp. Comme déjà mentionné, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2,2 pp. pour atteindre 67,7% en 2029.

Par rapport à la période de 6 ans précédente (2018-2023 c'est-à-dire l'évolution entre 2017 et 2023, voir tableau 1), on observe sur la période de projection, un ralentissement de l'accroissement de la population active (+70 600 en projection contre +89 600 les 6 années précédentes) et de la population active occupée (+62 300 contre +100 500) qui s'explique en partie par un recul du nombre de personnes en âge d'activité (15-64 ans) de 16 900 unités en projection alors qu'il a encore augmenté de 13 600 durant la période précédente. La population active augmente néanmoins, ce qui est dû à la hausse, plus rapide, du taux d'activité : +3,6 pp sur la période de projection contre +3,4 pp durant la période précédente. Par contre, les taux d'emploi tant administratif que BIT croîtraient un peu moins vite.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2024-2029, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

²⁶ Les données présentées sont arrondies au millier mais les calculs sont réalisés sur les données précises

2.5.2. Créations et faillites d'entreprises

Quelle est la santé de la structure entrepreneuriale du Bassin du Luxembourg ?

Pour répondre à cette question, nous examinons les données de la Direction Générale de la Statistique (DGS) sur les créations et faillites d'actifs assujettis à la TVA.

SECTEUR NACE	Créations			
	Bassin		Wallonie	
	2018	2022	2018	2022
A Agriculture	133	128	758	781
B Industries extractives	1	1	6	3
C Industrie manufacturière	84	106	1.116	1.205
D Production et distribution d'électricité	4	1	32	22
E Prod eau, assainissement, déchets	3	8	40	47
F Construction	200	251	2.783	3.117
G Commerce	262	247	4021	3902
H Transports et entreposage	20	13	465	411
I Hébergement et restauration	140	156	1.753	1.716
J Information et communication	47	43	1.325	1.309
K Activités financières et d'assurance	27	18	230	179
L Activités immobilières	37	60	560	802
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	190	275	3.930	4.730
N Activités de services admin. et de soutien	120	163	1.775	2.186
O Administration publique	1	0	6	5
P Enseignement	67	89	878	1024
Q Santé humaine et action sociale	87	339	1.031	4.935
R Arts, spectacles, etc.	56	75	888	962
S Autres activités de services	126	147	1.844	1.995
T Activités des ménages	0	1	4	8
U Activités extra-territoriales	0	0	0	1
Activité économique inconnue	1	0	16	4
Total	1606	2121	23.461	29.344

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2018-2022

En 2022, le Bassin du Luxembourg a enregistré 2.121 créations d'entreprises.

Les secteurs qui ont connu le plus de créations dans notre Bassin sont la santé humaine et action sociale (339 créations), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (275), la construction (251) et le commerce (247).

Que ce soit au niveau du Bassin ou de la Wallonie, on peut observer un nombre plus important de créations d'entreprises en 2022 qu'en 2018. Dans le Bassin, on observe une augmentation de 32,1% (25,2% en Wallonie). L'augmentation est surtout notable dans le secteur de la santé humaine et action sociale, dans le Bassin et dans une mesure encore plus importante en Wallonie.

SECTEUR NACE	Faillites			
	Bassin		Wallonie	
	2019	2023	2019	2023
A Agriculture	13	4	33	30
B Industries extractives			1	-
C Industrie manufacturière	17	13	139	135
D Production et distribution d'électricité			1	2
E Prod eau, assainissement, déchets	1		5	4
F Construction	32	25	538	514
G Commerce	35	19	597	574
H Transports et entreposage	5	4	101	138
I Hébergement et restauration	42	28	556	534
J Information et communication	2	4	77	71
K Activités financières et d'assurance	3		25	20
L Activités immobilières	2		63	47
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12	4	166	199
N Activités de services admin. et de soutien	8	11	145	135
O Administration publique				
P Enseignement	1	2	17	21
Q Santé humaine et action sociale	1	5	78	74
R Arts, spectacles, etc.	2	4	60	59
S Autres activités de services	8	4	98	99
T Activités des ménages			-	-
U Activités extra-territoriales			-	-
Activité économique inconnue			-	-
Total	184	127	2.700	2.656

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2019-2023

Du côté des faillites, le Bassin du Luxembourg a enregistré 127 faillites en 2023.

Celles-ci ont principalement eu lieu dans les secteurs de l'hébergement et la restauration (28 faillites), de la construction (25) et du commerce (19).

Entre 2019 et 2023, le nombre de faillites a diminué dans le Bassin (-31,0%), et dans une moindre mesure en Wallonie (-1,6%). La diminution du nombre de faillites a été notable dans les 3 secteurs qui en comptabilisent le plus, Horeca, commerce et construction.

En bref

Le bassin du Luxembourg se caractérise par :

- Des taux d'emploi et de chômage plus favorables qu'en Wallonie (taux d'emploi plus élevés, taux de chômage plus bas). Cependant, les écarts entre le bassin et la Wallonie se réduisent.
- Des demandeurs d'emploi plus jeunes, ayant des niveaux d'étude plus élevés et des durées d'inactivité plus courtes qu'en Wallonie.
- Des secteurs surreprésentés au niveau de l'emploi : agriculture, bois, construction, Horeca, administration publique et enseignement.
- En plus des travailleurs salariés occupés dans la province, un nombre important de travailleurs résidant dans la province exerçant leur activité au Grand-Duché de Luxembourg.
- Au niveau de la demande d'emploi du bassin : importance des offres pour des métiers de la construction, profils techniques de l'industrie, métiers de l'Horeca ou de l'alimentation, services aux personnes, secteur transport et logistique.
- Demande d'emploi frontalière : part importante d'offres dans les secteurs support à l'entreprise, services à la personne et à la collectivité, hôtellerie-restauration.

CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L’OFFRE D’ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

3.1. Données globales, de cadrage

Remarques préalables :

- La grande majorité des données relatives à l’enseignement obligatoire présentées dans le point 3.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) non certifiées²⁷. Certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l’IBEFE du Luxembourg sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 3.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n’est dès lors pas opportun, pour l’enseignement obligatoire ordinaire, d’établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre, le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.
- Les opérateurs de l’enseignement et les IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

3.1.1. Nombre total d’apprenants dans le Bassin

A. Formation initiale

Enseignement obligatoire			
Enseignement secondaire (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	24648 *	7%	49%
• Premier degré	8100	7%	49%
• Deuxième degré	8164	7%	48%
- Forme générale	4131	6%	54%
- Forme technique et artistique de transition	866	8%	40%
- Forme technique et artistique de qualification	1686	7%	46%
- Forme professionnelle	1481	8%	42%
• Troisième degré	7841	7%	51%
- Forme générale	3383	7%	57%
- Forme technique et artistique de transition	612	7%	41%
- Forme technique et artistique de qualification	2059	6%	51%
- Forme professionnelle	1787	8%	45%
• Quatrième degré ²⁸	167	3%	84%
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	689	8%	35%
• Deuxième degré	336	8%	32%
• Troisième degré	353	9%	39%
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2022-2023)	Bassin	%Wallonie	% Femmes (Bassin)
Inscriptions	341	8,2%	26,1%
Personnes sous contrat	278	8,6%	23,7%

*NB : + DASPA 376 élèves (PE)

L’Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

²⁷ Les données certifiées sont délivrées par le Service en charge de l’organisation des établissements d’enseignement secondaire ordinaire qui définit, entre autres, le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l’année précédente.

²⁸ Le 4^{ème} degré du Bassin de Luxembourg ne concerne que l’option « Soins infirmier s ».

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés : 1^e degré (degré d'observation) ; 2^e degré (degré d'orientation) ; 3^e degré (degré de détermination) ; 4^e degré (Infirmier hospitalier).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6^e année, soit au terme d'une 7^e année (CQ6 et/ou CQ7).

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

L'IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 7 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 23 sites couvrant toute la Wallonie. L'IFAPME propose des formations métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l'alternance et sont accessibles dès l'âge de 15 ans.

L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en 8 types²⁹ et quatre formes³⁰, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : à la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé. Les établissements d'enseignement présents sur le territoire du Bassin de Namur regroupent à eux seuls un peu plus de 40 % du total des élèves qui fréquentent la forme 4 en Wallonie.

Enseignement obligatoire Enseignement spécialisé (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE.)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Forme 3	805	7,1%	34,7%
Forme 4	41	2,9%	48,8%

B. Formation supérieure

Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'Enseignement, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2022-2023 ; calculs : IBEFE) ³¹	Nombre d'étudiants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau supérieur court	805	2,8%	ND
Niveau supérieur long	0	0,0%	/
Enseignement supérieur	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : ARES, 2021-2022)	3.536	3,3%	59,4%
Universitaire	129 ³²	ND	29%

²⁹ L'enseignement spécialisé est organisé en huit types d'enseignement selon les niveaux scolaires. Pour le secondaire, 7 types sont organisés : type 1 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger ; type 2 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger, modéré ou sévère ; type 3 s'adressant aux élèves présentant des troubles du comportement ; type 4 s'adressant aux élèves présentant des déficiences physiques ; type 5 s'adressant aux élèves présentant des maladies ou en convalescence ; type 6 s'adressant aux élèves présentant des déficiences visuelles ; type 7 s'adressant aux élèves présentant des déficiences auditives (www.enseignement.be).

³⁰ La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale ; la forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ; la forme 3 : enseignement professionnel ; la forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

³¹ L'enseignement de promotion sociale est organisé sur base modulaire. Pour identifier le nombre d'étudiants, les personnes qui s'inscrivent ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans leur parcours modulaire de formation, soit pour la première unité d'enseignement fréquentée.

³² Données partielles au 01/10/2023, obtenues auprès de ULiège - Faculté des Sciences - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement (DSGE), Campus d'Arlon.

C. Formation pour adultes³³

	Nombre d'apprenants		
Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'Enseignement, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2022-2023 ; calculs : IBEFE) ³⁴	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau secondaire inférieur	3.245	6,8%	ND
Niveau secondaire supérieur	2.668	4,9%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2022-2023)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Formation accélérée à la gestion	84	7,7%	45,2%
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise	138	5,8%	32,6%
Formation de chef d'entreprise	502	6,0%	51,0%
Coordination et encadrement	137	5,5%	49,6%
Personnes sous convention de stage	297	6,1%	32,7%
FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2023) ³⁵	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Gestion propre			
• Demandeurs d'emploi	1902	10,2%	52,5%
• Travailleurs	77	5,1%	49,4%
• Etudiants	47	29,7%	6,4%
Gestion partenariale ³⁶			
• Demandeurs d'emploi	47	3,9%	31,9%
Cellule de conversion			
• Demandeurs d'emploi	18	1,1%	16,7%
CISP (Source : SPW, 2022)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
DEFI	691	7,5%	58,3%
EFT	327	9,2%	20,2%

³³ Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatiques, etc.).

³⁴ Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1^{ère} unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

³⁵ Les chiffres du Forem portent sur des épisodes de formation. Une personne qui suit plusieurs épisodes de formation peut donc être comptabilisée plusieurs fois. Ici est pris en compte le nombre d'identifiants de stagiaires.

³⁶ Sont uniquement pris en compte ici les partenariats Forem Formation (pas Forem Conseil). Les inscrits relatifs au Service Relations aux Opérateurs ont également été soustraits.

L'Enseignement de Promotion Sociale - EPS

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle, de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 152 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne (travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ...) de plus de 18 ans³⁷ qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de Promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

L'EPS est organisé de façon modulaire selon un système d'unités d'enseignement (UE). Chaque section comporte une ou plusieurs UE, généralement des stages et une épreuve intégrée. L'articulation entre les différentes UE est déterminée par un processus de capitalisation représenté par l'organigramme de la section. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite. Ainsi, chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours, à la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE. Les étudiants peuvent donc adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes (personnelles, professionnelles, familiales ...) et disposer d'horaires adaptés. L'EPS permet également de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

Sur le territoire du Luxembourg, plusieurs écoles d'Enseignement de Promotion Sociale sont actives :

- EAFC (Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue), anciennement IEPSCF, Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française (Arlon, Libramont, Marche, Vielsalm) ;
- ILLEPS, Institut Libre Luxembourgeois d'Enseignement de Promotion Sociale (Arlon, Bastogne, Vielsalm, Virton) ;
- EICA, Ecole Industrielle et Commerciale de la ville d'Arlon (Arlon).

En **Promotion sociale**, un total de 6.091 apprenants est comptabilisé en secondaire. Parmi eux, nombreux sont ceux qui suivent les cours à titre de hobby.

³⁷ Plus de 15 ans à certaines conditions.

L'IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 7 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 23 sites couvrant toute la Wallonie.

Les types de formations organisés pour les adultes sont les suivants :

- **Formation de Coordination et d'encadrement (COEN)** : la formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).
- **Formation de Chef d'entreprise (CE)** : la formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans Convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Dans le bassin, l'IFAPME organise des formations à Libramont, Arlon et Marche.

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 27 Centres de formation, qui proposent des formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Attention ! La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation dans l'année considérée et sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi un module ou une formation.³⁸.

Dans le bassin, les formations Forem sont dispensées à Arlon, Libramont et Marloie.

Au total, en 2023, on peut comptabiliser 2.026 stagiaires pour des formations organisées en gestion propre, 47 en gestion partenariale, et 18 en cellules de reconversion.

Les CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne. On en compte 157 en Wallonie.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- la « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

En 2022, les CISP ont comptabilisé 1.018 stagiaires dans le Bassin du Luxembourg, dont 691 en DEFI et 327 en EFT.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;
- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

³⁸ Ici est pris en compte le nombre d'identifiants de stagiaires.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

Les CISP du bassin sont :

- CDR
- CEPPST
- Futur Simple
- Habilux
- La Renardière
- La Source
- La Trêve
- Le Trusquin
- Lire et Ecrire
- Miroir vagabond
- Mode d'Emploi Luxembourg
- Produits et Marchés de Pays

Dans la suite du rapport, nous nous concentrerons sur l'analyse des données relatives aux formations professionnalisantes des CISP.

Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA) s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé. On en compte 13 en Wallonie.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

Le territoire comporte un CFISPA : La Canopée (Marloie).

Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : AVIQ, 2023)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Orientation/Formation de base	623	9%	60,8%
Formation professionnalisante	394	6,7%	22,8%

D. Formation complémentaire

CTA (Source : DGEO-DREMT, 2022 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	Nombre d'apprenants			
	Bassin	%Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	512	0,5%	0,4%	16,20%
Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	32	2%	1,5%	0%
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 ^e et 2 ^e degré)	90	3,4%	2,8%	50%
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	0	0%	0%	SO
Étudiants de l'enseignement supérieur	94	1,4%	0,9%	7,4%
Demandeurs d'emploi	15	0,5%	0,2%	6,7%
Apprenants	6	1,4%	1,3%	0%
Travailleurs	19	0,3%	0,3%	0%
Enseignants	70	1,3%	1%	24,3%
	Nombre de stagiaires (selon nb identifiants stagiaires)			
Centres de compétences/centres de référence ³⁹ (Source : Le Forem, 2023)	Bassin	%Wallonie	%FWB	% Femmes (Bassin)
Gestion propre				
• Demandeurs d'emploi	1.323	7,4%		30,1%
• Travailleurs	1.182	26,7%		48,9%
• Etudiants	744	16,0%		26,3%
Total	3.249	12,1%	36,1%	36,1%

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »⁴⁰

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

En Fédération Wallonie Bruxelles, on compte 30 CTA.

3 CTA sont actifs dans le Bassin du Luxembourg :

- CTA en étude et maintenance de systèmes automatisés industriels sous la forme d'une mini-usine (Virton) ;
- CTA en expertise scientifique au service des métiers de l'alimentation (Libramont) ;
- CTA pour le travail de la tôle (Marche).

³⁹ Il s'agit ici uniquement des Centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

⁴⁰ Source : www.enseignement.be

Au total, 838 personnes ont fréquenté les 3 CTA du bassin en 2022.

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 24 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le territoire du Bassin du Luxembourg compte 3 Centres de Compétences : Wallonie Bois (Libramont), le Centre de Compétences Tourisme (Marche-en-Famenne) et l'implantation du Centre de Compétences Transport et Logistique à Molinfaing.

Attention l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions ...), un stagiaire est comptabilisé dès qu'il a une heure de formation.

En 2023, le nombre de stagiaires s'est élevé à 3.249 dans une formation en gestion propre. Parmi ceux-ci, 1.323 étaient demandeurs d'emploi (450 à Wallonie Bois, 371 au Centre de Compétences Tourisme et 502 au Centre Transport et Logistique). On compte également 1.182 travailleurs formés en Centres de Compétences, dont 373 à Wallonie Bois, 734 au centre Tourisme et 75 en Transport et Logistique. Enfin, 744 étudiants sont comptabilisés dans les Centres de Compétences (Wallonie Bois (477), centre Tourisme (243), centre Transport et Logistique (24)).

Fréquentation 2023 - Gestion propre	Centre de compétence tourisme	Centre de formation transport et logistique	Wallonie ois	Total général
Demandeurs d'emploi	371	502	450	1323
Etudiants	243	24	477	744
Travailleurs	734	75	373	1182
Total général	1348	601	1300	3249

3.1.2. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance ayant au minimum 1 jour actif au cours d'une année civile. Les apprenants « inscrits sans contrat » sont ceux qui n'ont pas eu de contrat durant l'année civile concernée. Un même apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois (en fonction de son inscription chez deux opérateurs différents).

Inscriptions apprenants résidant dans le bassin – Année 2022

Source : OFFA, 2023

	Avec contrat	Sans contrat	Total inscriptions
Bassin du Luxembourg	1.118	80	1.198
Total Wallonie	12.507	685	13.192

Nombre de contrats par opérateur

Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une unité d'établissement du Bassin du Luxembourg

Source : OFFA, 2023

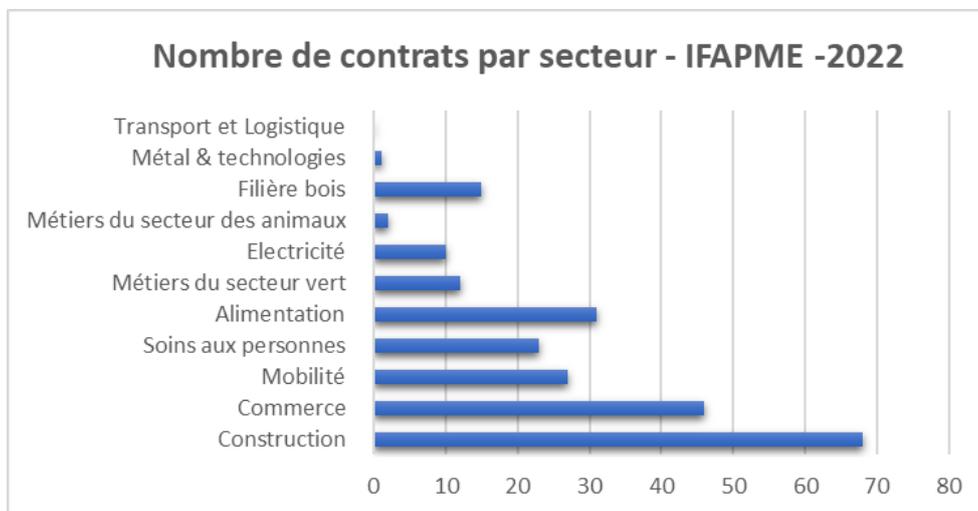
	2018	2019	2020	2021	2022
SFPME	0	0	0	0	0
IFAPME	392	361	233	279	250
CEFA	551	594	512	613	610
TOTAL					

Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l'apprenant.

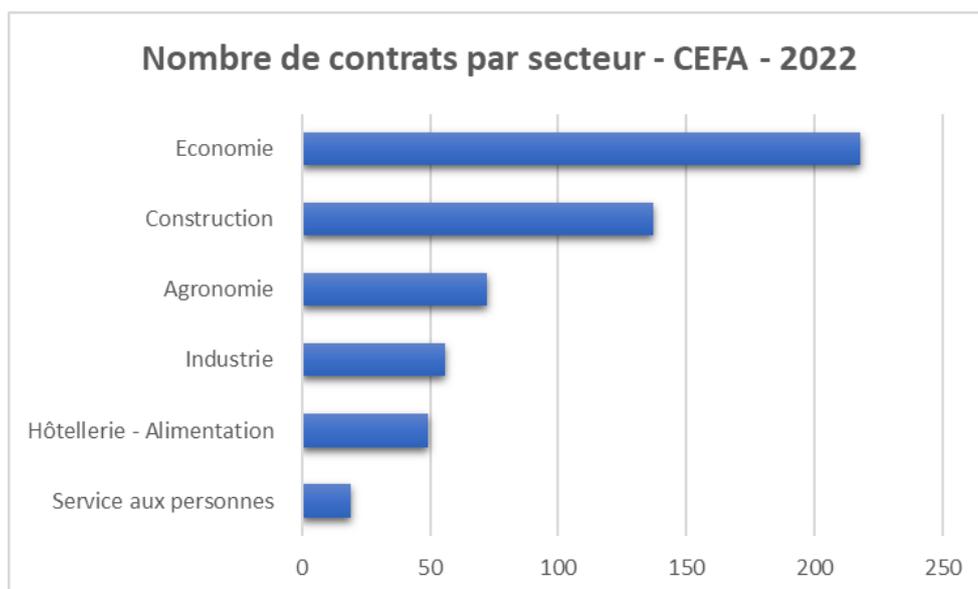
Les données relatives au CEFA reprennent les apprenants inscrits dans les CEFA des réseaux SEGEC, CPEONS et WBE.

Nombre de contrats par secteur selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur.



Source : OFFA, 2022



Source : OFFA, 2022

Nombre d'unités d'établissement agréées

Définition : l'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

**Unités d'établissement agréées par année – Bassin EFE Luxembourg – période
2018-2022**

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre UE	301	194	251	314	283

Source : OFFA, 2023

3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin du Luxembourg et de sa fréquentation.

Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés.

Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Dans cette partie, le masculin est utilisé à titre épïcène dans les intitulés d'options ou de formations.

3.2.1. Formation initiale

Remarque générale

Les données de fréquentation reprises dans les tableaux ci-dessous reprennent les élèves inscrits dans le 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire qualifiant pour l'année 2019-2020. Ceux-ci sont comptabilisés par établissement siège. Pour rappel, certains établissements sont répartis sur plusieurs implantations qui peuvent être sises dans d'autres Bassins.

Le nouveau parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)

Depuis le 1^{er} septembre 2018, était organisé pour certaines options qualifiantes de l'enseignement secondaire un enseignement expérimental nommé CPU (Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage). À la suite de l'évaluation de ce dispositif et afin d'être en phase avec la réforme de l'enseignement qualifiant prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, le décret « parcours d'enseignement qualifiant » (PEQ) a été adopté en 2022. Il s'applique aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, technique et artistique de qualification, et professionnel. Ce parcours contribue, avec la réorganisation de la gouvernance et du pilotage de l'offre d'options, à faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie.

Il a été mis en œuvre en deux temps. A la rentrée 2022-2023, toutes les options anciennement CPU ont basculé dans le PEQ. Au moment de rédiger ce rapport et depuis la rentrée 2023-24, toutes les options qualifiantes de l'enseignement secondaire y sont entrées. Dans ce nouveau dispositif, l'élève effectue son parcours scolaire dans l'enseignement qualifiant de manière continue entre la 4^e et la 6^e année, et, le cas échéant, en 7^e année.

Le PEQ a comme objectifs :

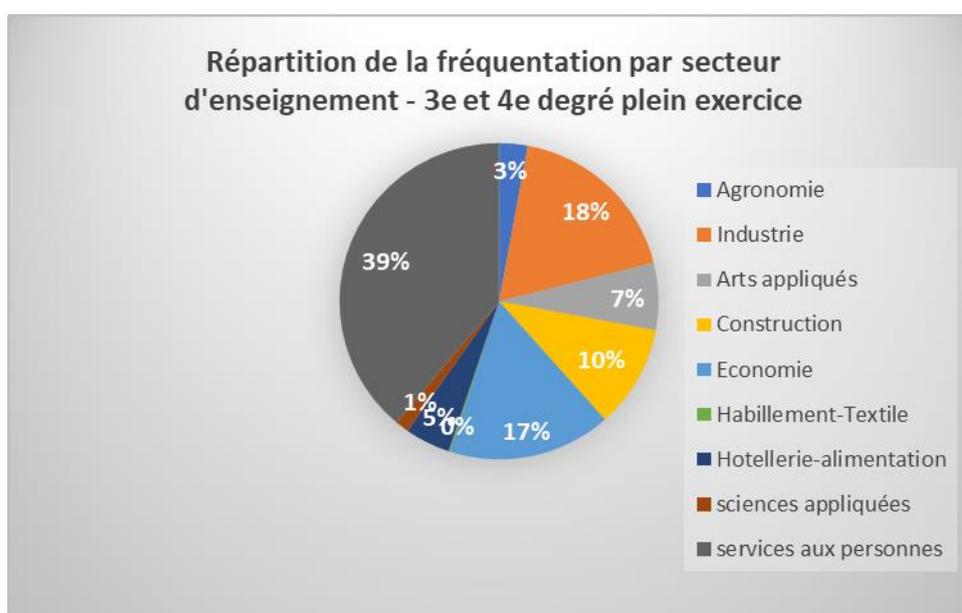
- l'harmonisation des parcours en 3 ans et la sanction des études ;
- le renforcement du suivi de l'élève tout au long de son parcours de formation ;
- la mise en place d'un enseignement modulaire (en Unités de Qualification-UQ) ;
- la création d'un continuum pédagogique sur 2 ans entre la 5^e et la 6^e année.

Etant donné la mise en place progressive de ce nouveau parcours et la situation transitoire pour l'année scolaire 2022-2023, les calculs des évolutions de fréquentation pour les options anciennement CPU ont été réalisés en prenant en compte les élèves officiellement inscrits en 4^e, 5^e et 6^e années.

En 2022-2023, au 3^e degré de plein exercice (implantations sièges), dans l'enseignement qualifiant, les établissements sont présents dans les secteurs suivants :

- 3 écoles sont actives dans le secteur Agronomie,
- 12 écoles sont actives dans le secteur Industrie,
- 11 écoles sont actives dans le secteur Construction,
- 10 écoles sont actives dans le secteur Hôtellerie-Alimentation,
- 9 écoles sont actives dans le secteur Arts appliqués,
- 18 écoles sont actives dans le secteur Economie,
- 1 école est active dans le secteur Habillement-Textile,
- 19 écoles sont actives dans le secteur Services aux personnes,
- 3 écoles sont actives dans le secteur Sciences appliquées.

1.2.2.15. 3.2.1.1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3e et 4e degré)



Sources : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Le secteur de l'enseignement secondaire qualifiant qui comptabilise le plus d'élèves est celui des services aux personnes (1.701 élèves), suivi par celui de l'industrie (795 élèves) et de l'économie (722 élèves). On note une augmentation significative de la fréquentation pour le secteur des arts appliqués (+29%). Dans une moindre mesure, les secteurs de l'industrie et de la construction, connaissent également une augmentation d'effectif (+ 8% pour l'industrie et +14% pour la construction). Le reste des secteurs subissent une diminution de leur fréquentation, notamment le secteur économie qui n'est plus le deuxième le plus fréquenté.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences ¹³	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Agent technique de la nature et des forêts	TQ	A1101 ; A1204 ; A1205	1	17	6%	+21%
	Assistant en soins animaliers	P	A1501 ; A1503	2	55	76%	+20%
	Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	7P	A1203 ; A1414	1	7	0%	+17%

Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1203 ; A1405 ; A1414	2	29	14%	-19%
Technicien en environnement	TQ	A1204	1	12	8%	-20%
Technicien en horticulture	TQ	A1203 ; A1405 ; A1414 ;	1	7	0%	-13%
Total Agronomie			SO	127	38%	-5%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 127 élèves fréquentent le secteur agronomie au plein exercice. La fréquentation globale du secteur se tasse légèrement entre 2020 et 2023. Ceci est du notamment à la disparition de l'option Fleuriste qui n'est désormais plus organisée dans le bassin dans l'enseignement secondaire qualifiant. La moitié des options progressent, tandis que les autres diminuent.

Plus d'un tiers de la population scolaire de ce secteur est féminine. Cette représentation est particulièrement présente dans l'option assistant en soins animaliers.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Assistant de maintenance pc-réseaux	P	I1401	1	16	6%	-27%
	Carrossier	P	I1606	3	21	0%	+5%
	Carrossier spécialisé	7P	I1606	2	4	25%	-50%
	Complément en électricité de l'automobile	7P	ND	1	8	0%	-20%
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	ND	3	18	11%	-10%
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	ND	1	16	0%	+167%
	Conducteur poids lourds	P	N4101	1	36	3%	+44%
	Electricien automatique	TQ	I1302 ; I1304 ; I1309	9	138	2%	-19%
	Installateur électricien*	P	F1602	4	77	1%	31%
	Mécanicien automatique	TQ	I1310 ; I1302 ; I1304	6	92	2%	0%
	Mécanicien d'entretien	P	I1310	6	80	4%	27%
	Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1604	4	116	5%	57%
Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	2	4	0%	-60%	

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Mécanicien polyvalent automobile*	TQ	I1604	1	26	0%	53%
Métallier-soudeur	P	H2913	3	55	0%	0%
Technicien en climatisation et conditionnement d'air	7TQ	I1306	1	7	0%	-22%
Technicien en informatique	TQ	I1401 ; M1810	3	81	9%	7%
Total Industrie			SO	795	3%	3%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-20230 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 795 élèves fréquentent le secteur industrie au plein exercice, soit 3% de plus qu'il y a 4 ans : 138 dans l'OBG électricien-automaticien (9 occurrences), 116 en mécanicien d'entretien automobile (4 occurrences) et 92 en mécanicien-automaticien (6 occurrences).

On note, la disparition de l'option Technicien du froid qui n'est désormais plus organisée dans le bassin. Certaines options connaissant une fréquentation en hausse marquées : Conducteur poids lourds, mécanicien d'entretien automobile, mécanicien polyvalent automobile et installateur électricien. Les filles représentent 3% de la population de ce secteur. On notera que 7 options sur 17 sont exclusivement masculines.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	7P	F1503 ; H2201 ; H2202	1	7	0%	-30%
	Charpentier	7P	F1501 ; F1503	1	8	0%	+60%
	Complément en agencement d'intérieur	7P	ND	3	22	0%	-27%
	Complément en création et restauration de meubles	7P	ND	2	12	0%	-14%
	Complément en techniques spécialisées en construction-gros œuvre	7P	ND	2	13	0%	+8%
	Conducteur d'engins de chantier	P	F1302	1	33	3%	-34%
	Couvreur - étancheur	P	F1610 ; F1613	1	17	6%	+42%
	Ebéniste	P	H2207	2	25	8%	+4%
	Maçon*	P	F1703	5	93	0%	+50%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607 ; F1608 ; F1609 ;	8	123	3%	+21%

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

			H2201 ; H2206				
	Monteur en chauffage et sanitaire*	P	F1603	2	31	0%	+94%
	Technicien des industries du bois	TQ	H2209	3	50	8%	-6%
	Technicien en construction et travaux publics	TQ	F1104 ; F1107 ; F1108 ; F1202	2	25	8%	+108%
	Total Construction			SO	459	3%	14%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 459 élèves fréquentent le secteur construction au plein exercice, soit une augmentation de 14% de ses effectifs en 4 ans. On constate une augmentation de la fréquentation d'élèves dans une majorité d'options dont technicien en construction et travaux publics, monteur en chauffage et sanitaire et charpentier.

Tout comme dans l'industrie, les filles représentent 3% de la population de ce secteur. Plus de la moitié des options sont exclusivement masculines.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie-Alimentation	Boulangier - pâtissier	P	D1102 ; D1104	2	41	29%	-2%
	Ouvrier Boulanger-Pâtissier	P	ND	1	14	36%	SO
	Chocolatier - confiseur - glacier	7P	D1104	1	14	29%	27%
	Cuisinier de collectivité	P	G1602	3	29	34%	-29%
	Hôtelier-restaurateur	TQ	G1703 ; G1602 ; G1803	3	33	39%	-6%
	Restaurateur*	P	G1602 ; G1803	4	65	32%	-18%
	Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions	7P	G1601 ; G1602	1	5	80%	-38%
	Total Hôtellerie-Alimentation			SO	201	34%	-7%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 201 élèves fréquentent le secteur hôtellerie-alimentation au plein exercice (-7% en 4 ans). On observe une diminution des effectifs dans toutes les OBG à l'exception de Chocolatier-confiseur-glacier et d'ouvrier Boulanger-Pâtissier qui est un nouveau profil (4^e uniquement). L'option Chef de cuisine de collectivité disparaît à nouveau cette année.

Un tiers de la population de ce secteur est féminin, cette répartition est relativement similaire pour chaque option.

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution
							Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Habillement-Textile	Complément en confection sur mesures et demi-mesures	7P	ND	1	2	100%	-50%
	Vendeur-retoucheur	P	D1207	1	6	100%	-33%
	Total Habillement-Textile			SO	8	100%	-38%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 8 élèves fréquentent le secteur habillement au plein exercice, ce secteur perd encore 38% de ses effectifs en 4 ans. Ce secteur est exclusivement fréquenté par des filles.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution
							Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Arts appliqués	Arts plastiques	TQ	ND	5	161	85%	32%
	Assistant aux métiers de la publicité	P	E1205	1	24	67%	100%
	Assistant en décoration	P	B1301	1	15	87%	275%
	Complément en techniques publicitaires	7P	ND	1	5	20%	-17%
	Complément en techniques spécialisées de décoration	7P	ND	1	4	100%	0%
	Technicien en infographie	TQ	E1205	3	85	42%	8%
	Technicien en multimédia	7TQ	E1205	1	6	50%	20%
	Total Arts appliqués			SO	300	70%	29%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 300 élèves fréquentent le secteur arts appliqués au plein exercice, dont plus de la moitié l'option arts appliqués en TQ (161 élèves). La fréquentation du secteur augmente significativement par rapport à 2019 (évolution de 29%).

Le public féminin représente près des 2/3 de la population de ce secteur.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101 ; G1303	2	27	63%	-33%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1602	6	147	57%	-2%
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	8	110	44%	-19%
	Technicien commercial	TQ	D1401 ; D1402 ; D1403	2	60	37%	46%
	Technicien de bureau	TQ	M1602 ; M1607 ; M1605	5	103	59%	-24%
	Technicien en comptabilité	TQ	M1608 ; M1203	9	209	50%	-27%
	Vendeur	P	D1106 ; D1107 ; D1210 ; D1211 ; D1212 ; D1213 ; D1214	3	66	59%	-3%
	Total Economie			SO	722	52%	-16%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFÉ

En 2022-2023, 722 élèves fréquentent le secteur économie au plein exercice, soit un recul de 16% de ses effectifs en 4 ans. Toutes les options connaissent une diminution à l'exception du technicien commercial. Les options regroupant le plus d'élèves sont celles de technicien en comptabilité (209 élèves – 9 occurrences), auxiliaire administratif et d'accueil (147 élèves – 6 occurrences), technicien de bureau (103 élèves - 5 occurrences) et gestionnaire de TPE (110 élèves – 8 occurrences).

La population scolaire de ce secteur est répartie équitablement en termes de genre.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux personnes	Agent d'éducation	TQ	K1207	9	368	71%	-16%
	Aide familial	P	K1302 ; K1304	8	125	89%	-23%
	Aide-soignant	7P	J1501	8	31	97%	-40%
	Animateur	TQ	G1202 ; G1203 ; K1206	4	111	31%	25%
	Aspirant en nursing	TQ	J1304 ; K1303	2	74	92%	9%
	Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité	TQ	K1701 ; K1706 ; K2503	1	46	20%	SO

Assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention	7P	K1706 ; K2503	2	53	26%	33%
Coiffeur*	P	D1202	5	147	88%	11%
Coiffeur manager	7P	D1202	2	10	100%	900%
Esthéticien *	TQ	D1208	4	150	99%	-3%
Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	1	6	100%	100%
Puériculteur	7P	K1303 ; J1304	6	61	98%	24%
Puériculture	P	K1303 ; J1304	6	134	97%	-24%
Soins de beauté	P	D1208	1	52	100%	-9%
Infirmier hospitalier	4e degré P	J1506	1	167	84%	-24%
Techniques sociales	TQ	ND	3	166	72%	18%
Total Services aux personnes			SO	1701	78%	-6%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 1.701 élèves fréquentent le secteur services aux personnes en plein exercice, secteur le plus important en nombre d'élèves dans le bassin. 368 fréquentent l'option agent d'éducation, 167 infirmier hospitalier, 166 techniques sociales, 150 esthéticien, 147 coiffeur, 134 puériculture et 125 aide-familial et. Globalement, la fréquentation de ce secteur diminue (-6%). Plus de la moitié des options connaissent une augmentation de leur fréquentation. Une nouvelle option est créée : Aspirant aux métiers de la sécurité et de la prévention. Deux 7^e n'existent plus : Complément en vente en parfumerie et Esthéticien social.

Plus des 2/3 du secteur est composé de filles. Les options où la représentation s'inverse sont : Animateur, Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité et Assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention.

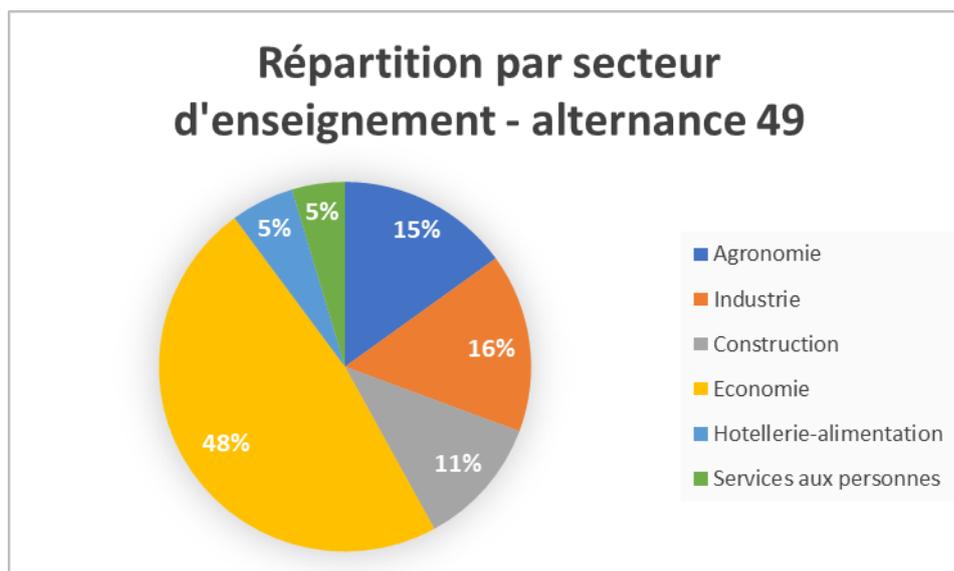
Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Sciences appliquées	Assistant pharmaceutico-technique	TQ	J1307	2	45	67%	-27%
	Technicien des industries agro-alimentaires	TQ	H2102	1	15	60%	+88%
	Total Sciences appliquées				60	65%	-18%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023; Calculs : OQMT-IBEFE

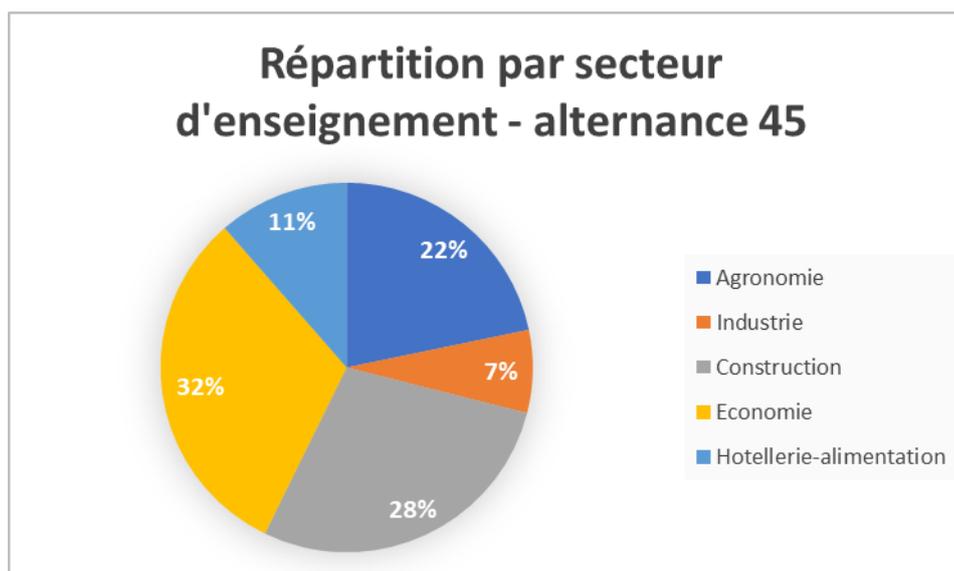
En 2022-2023, 60 élèves fréquentent le secteur sciences appliquées au plein exercice, dont 45 dans l'OBG assistant pharmaceutico-technique. La section connaît une diminution de fréquentation de 18% en 4 ans. On note la disparition de l'option Technicien chimiste qui n'est désormais plus organisée dans le bassin. L'option technicien des industries agro-alimentaires augmente significativement sa population.

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

1.2.2.16. 3.2.1.2. Enseignement ordinaire en alternance



Sources : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE



Sources : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

326 élèves suivent un enseignement en alternance article 49 et 290 élèves en article 45 dans un CEFA du bassin.

Tous types confondus, on constate une légère augmentation de la fréquentation (2%). C'est le secteur de l'économie qui regroupe le plus d'élèves (247), suivi par la construction (119) et l'agriculture (12).

On constate une augmentation de la fréquentation pour les options organisées en alternance 45 (+5%), tandis que la fréquentation en alternance 49, se tasse légèrement (-1%).

Tous types d'alternance confondus (45 et 49), les filles représentent 34% de la population des apprenants. Elles fréquentent principalement les secteurs de l'économie et des services aux personnes.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023	
ALT 49								
Agronomie	Agent agricole polyvalent	P	A1101 ; A1407 ; A1409 ; A1410 ; A1411 ; A1416	1	29	14%	+12%	
	Assistant en soins animaliers	P	A1501 ; A1503	2	14	71%	-42%	
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	P		1	6	0%	SO	
	Sous-total ALT 49				49	29%	-2%	
	ALT 45							
	Eleveur	P	A1407 ; A1409 ; A1410 ; A1411	1	13	15%	+8%	
	Groom lad	P	A1501	1	12	92%	+100%	
	Jardinier d'entretien	P	A1203	2	12	8%	-29%	
	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	P	A1203	3	26	4%	+53%	
	Sous-total ALT 45				63	24%	+21%	
	Total Agronomie				112	26%	+10%	

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 112 élèves fréquentent le secteur agronomie en alternance. La fréquentation de l'ensemble du secteur augmente sensiblement (10%). Le secteur connaît de plusieurs changements avec la disparition de l'option ouvrier forestier qui n'est plus organisée en 2022-23. Tandis que pour les options assistant en soins animaliers et ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins une nouvelle occurrence est ouverte.

On notera une hausse marquée de la fréquentation pour les options groom-lad et ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins tandis que l'assistant en soins animaliers subit une importante diminution d'élèves.

Le secteur attire globalement environ un quart de la population féminine qui se concentre principalement dans les options liées aux soins aux animaux.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023	
ALT 49								
Industrie	Complément en électricité de l'automobile	7P	ND	1	4	0%	-33%	
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	ND	1	6	0%	-45%	
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	ND	3	11	0%	83%	
	Installateur électricien	P	F1602	1	3	0%	200%	
	Mécanicien d'entretien automobile	P	I1604	3	21	5%	0%	
	Métallier-soudeur	P	H2913	1	1	0%	0%	
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302 ; I1304	1	5	0%	-17%	
	Sous-total ALT 49				51	2%	-11%	
	ALT 45							
	Aide mécanicien cycles et petits moteurs	P	I1607	1	3	33%	-25%	
Aide mécanicien garagiste	P	I1604	1	5	0%	-50%		
Métallier	P	H2913	2	10	10%	-9%		
Tôlier en carrosserie	P	I1606	1	3	33%	-40%		
Sous-total ALT 45				21	14%	-30%		
Total Industrie				72	6%	-17%		

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 72 élèves fréquentent le secteur industrie en alternance. On observe une diminution de 17% des effectifs dans ce secteur sur 4 ans. C'est en alternance 45 que la fréquentation est le plus marquée (-30%), toutes les options ont perdu des élèves en 4 ans.

En alternance 49, on note la disparition de deux options : Assistant de maintenance PC-Réseaux et Carrossier.

En termes de mixité de genre, on note la présence de 6% de filles dans ce secteur. 7 options sont fréquentées exclusivement par des garçons.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	ALT 49						
	Constructeur-Monteur de Bâtiment en structure bois	7P	F1503 ; H2202 ; H2201	1	3	0%	SO
	Installateur en chauffage central	7P	F1603 ; I1308	1	3	0%	-50%
	Maçon	P	F1703	5	26	0%	8%
	Monteur en chauffage et sanitaire	P	F1603	1	5	0%	67%
	Sous-total ALT 49				37	0%	-18%
	ALT 45						
	Agent polyvalent de maintenance du bâtiment	P	ND	2	12	0%	SO
	Auxiliaire du bâtiment	P	F1704	4	24	4%	41%
	Carreleur	P	F1608	2	2	0%	0%
	Coffreur	P	F1701	1	1	0%	0%
	Jointoyeur-Ravaleur de façade	P	F1611	1	1	0%	SO
	Ouvrier en entretien du bâtiment et de son environnement	P	I1203	2	22	9%	120%
	Ouvrier plafonneur	P	F1601 ; F1604	2	15	20%	0%
	Poseur de couvertures non métalliques	P	F1610 ; F1613	1	5	0%	400%
	Sous-total ALT 45				82	7%	22%
	Total Construction				119	5%	+6%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 119 élèves fréquentent le secteur construction en alternance soit une augmentation de 6% tous types confondus.

En analysant chaque type, on constate que ce les options organisées en alternance 45 augmentent toutes leur fréquentation (ou restent stables). L'option ouvrier en peinture du bâtiment n'est plus organisée en 2022-2023.

A contrario, les options en alternance 49 connaissent un recul de 18% avec une diminution d'élèves dans l'option Installateur en chauffage central et la disparition de l'option ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment.

Tout comme dans le plein exercice, ce secteur peine à attirer le public féminin, puisque le total des apprenants n'est composé qu'à 5% de filles. Seules 3 options accueillent des filles.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie-Alimentation	ALT 49						
	Boucher-charcutier	P	D1101 ; D1103	1	7	29%	75%
	Cuisinier de collectivité	P	G1602	1	1	100%	0%
	Restaurateur	P	G1602 ; G1803	2	10	20%	150%
	Sous-total ALT 49				18	28%	100%
	ALT 45						
	Commis de cuisine	P	G1602	4	27	41%	-13%
	Garçon/serveuse de restaurant	P	G1803	1	6	50%	50%
	Sous-total ALT 45				33	42%	-20%
	Total Hôtellerie-Alimentation				51	37%	2%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 51 élèves fréquentent le secteur hôtellerie-alimentation en alternance, dont 27 l'option commis de cuisine. On observe une relative stabilité de ce secteur en 4 ans (+2%). Seule l'option commis de salle perd des élèves (-13%).

Les options organisées en alternance 49 connaissent toutes une augmentation d'élèves à l'exception du cuisinier de collectivité qui reste stable.

37% de filles sont inscrites dans les options de ce secteur, tous types confondus.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023	
ALT 49								
Economie	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1602	1	6	67%	0%	
	Complément en techniques de vente	7P	ND	1	2	100%	SO	
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	6	71	45%	-5%	
	Vendeur	P	D1106 ; D1107 ; D1210 ; D1211 ; D1212 ; D1213 ; D1214	7	77	70%	5%	
	Sous-total ALT 49				SO	156	59%	1%
	ALT 45							
	Auxiliaire de magasin	P	D1505 ; D1507	4	84	60%	8%	
	Équipier logistique	P	N1103 ; N1105	2	7	0%	75%	
	Sous-total ALT 45				91	55%	11%	
	Total Economie				247	57%	5%	

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

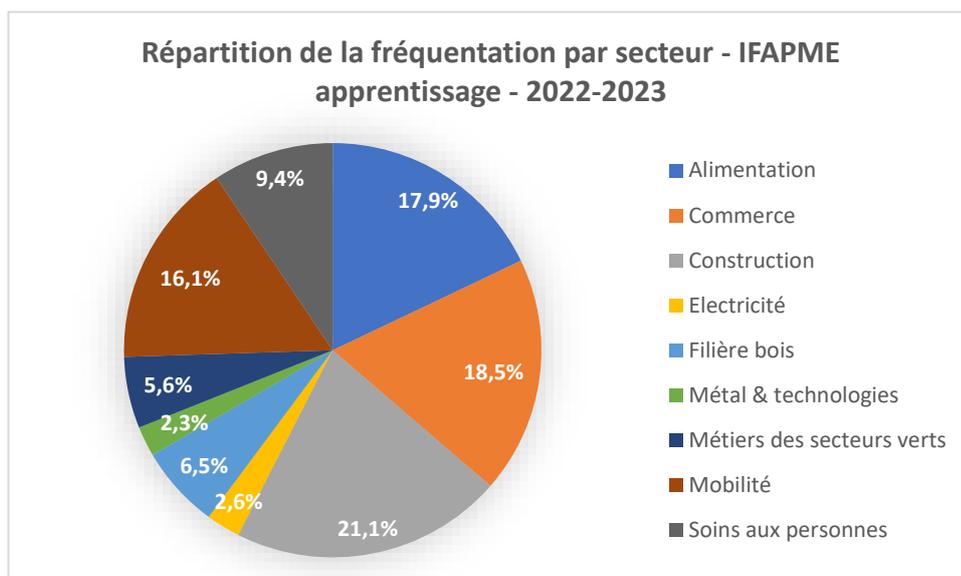
En 2022-2023, 247 élèves fréquentent le secteur Economie en alternance, dont 77 l'option vendeur et 84 l'option auxiliaire de magasin. La fréquentation de l'ensemble du secteur augmente de 5%. On notera également que seule l'option Gestionnaire de très petites entreprises perd des élèves. Parmi l'ensemble des apprenants dans ce secteur, plus de la moitié des élèves sont des filles (57%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ALT 49							
Services aux personnes	Coiffeur	P	D1202	3	15	80%	+50%
	Sous-total ALT 49				15	80%	+15%
	Total Services aux personnes				15	80%	-17%

Sources : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 15 élèves fréquentent le secteur services aux personnes en alternance et plus particulièrement l'option coiffeur, seule option organisée en alternance dans ce secteur. Les options aide logistique en collectivités et coiffeur manager disparaissent.
80% des élèves sont des filles.

1.2.2.17. 3.2.1.3. Apprentissage IFAPME



Source : IFAPME, 2022-2023

	Code(s) ROME V3	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Nombre d'occurrences ⁴¹	Evolution ⁴² Inscr. 2019- 2020 à 2022- 2023
Alimentation		61	23,0%		-3,2%
Boucher - Charcutier	D1101	6	0,0%	1	-76,0%
Boulangier - Pâtissier	D1102	2	50,0%	1	-84,6%
Restaurateur	G1601	26	26,9%	2	4,0%
Boucher	D1101	14	21,4%	1	SO
Cuisinier de collectivité	G1602	1	100,0%	1	SO
Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	12	16,7%	2	SO
Commerce		63	66,7%		3,3%
Commerçant - Détaillant	D1106	62	66,1%	3	3,3%
Commerçant - Détaillant	D1212	1	100,0%	1	SO
Construction		72	6,9%		-12,2%
Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	10	0,0%	1	-9,1%
Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	0,0%	1	SO
Plafonneur - Cimentier	F1601	7	0,0%	1	-12,5%
Constructeur - Réparateur de voirie	F1702	10	10,0%	1	42,9%
Couvreur	F1610	11	0,0%	1	-31,3%
Maçon	F1703	21	4,8%	1	40,0%

⁴¹ Les occurrences sont le nombre de centres qui organisent la formation.

⁴² Les évolutions reprises ci-dessus ne concernent que celles pour des intitulés identiques. Elles ne prennent donc pas en compte certaines formations organisées en 2019-2020 (surtout parlant au niveau du total du secteur).

Peintre décorateur	F1606	8	37,5%	1	14,3%
Fabricant - Installateur de fermetures de baies	F1607	4	0,0%	1	0,0%
Electricité		9	0,0%		-43,8%
Installateur électricien résidentiel	F1602	9	0,0%	1	-10,0%
Filière bois		22	0,0%		-33,3%
Scieur et débiteur de bois	H2205	2	0,0%	1	100,0%
Menuisier d'intérieur	H2206	16	0,0%	2	-23,8%
Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	0,0%	1	SO
Exploitant forestier	A1205	3	0,0%	1	-72,7%
Métal & technologies		8	0,0%		
Assistant de maintenance informatique	I1401	8	0,0%	1	SO
Métiers des secteurs verts		19	0,0%		-5,0%
Pépinieriste	A1414	1	0,0%	1	SO
Entrepreneur de jardins	A1203	18	0,0%	1	0,0%
Mobilité		55	3,6%		-8,3%
Mécanicien de cycles	I1607	2	0,0%	1	SO
Mécanicien poids lourds	I1604	1	0,0%	1	SO
Mécanicien polyvalent automobile	I1604	42	2,4%	2	-4,5%
Préparateur-peintre en carrosserie	I1606	10	10,0%	1	0,0%
Soins aux personnes		32	81,3%		3,2%
Esthéticien	D1208	1	100,0%	1	SO
Coiffeur	D1202	31	80,6%	1	0,0%
Total général		341	26,1%		-6,8%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, 341 apprenants fréquentent l'IFAPME pour un apprentissage (dont 26,1% sont des femmes). Il y a une diminution de 6,8 % de la fréquentation par rapport à l'année scolaire 2019-2020.

En 2022-2023, les secteurs comprenant les nombres les plus inscrits sont la construction (72 inscrits), le commerce (63 inscrits), l'alimentation (61 inscrits).

Entre 2018-2019 et 2022-2023, le secteur des soins aux personnes et celui du commerce ont connu une légère augmentation des inscriptions (+3,2 et 3,3%).

Ces secteurs sont ceux qui attirent les plus de femmes.

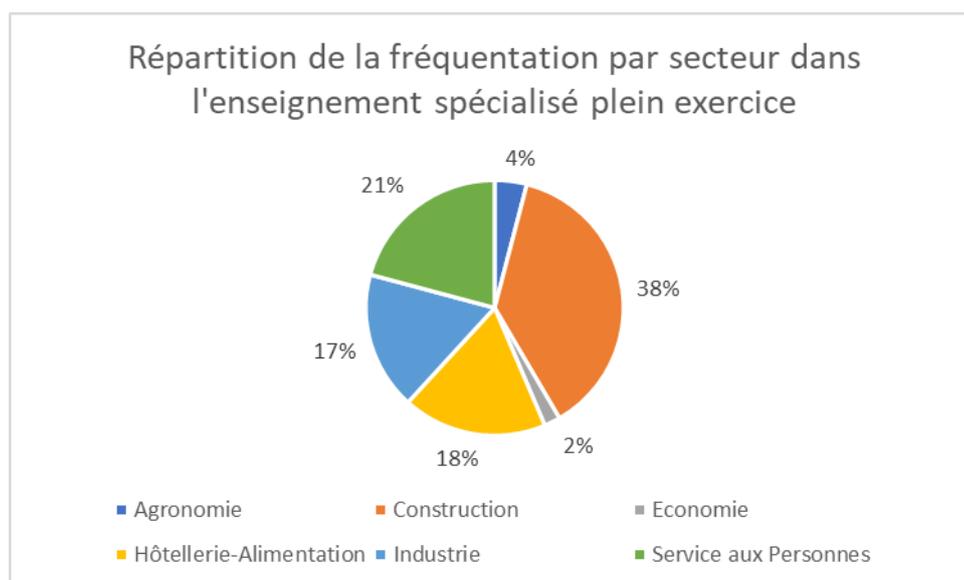
Les secteurs : filière bois, électricité, métal et technologies et métiers des secteurs verts ne comptent pas d'inscription féminine.

Le secteur du commerce compte 3 occurrences pour la fonction de commerçant – détaillant. Ce qui signifie que les formations sont organisées sur 3 sites de l'IFAPME : à Libramont, Marche-en-Famenne et à Arlon.

Le top des apprentissages ayant connu la plus forte fréquentation en 2022-2023 est le suivant :

1. Commerçant-détaillant - 62 inscrits
2. Mécanicien polyvalent automobile - 42 inscrits
3. Coiffeur - 31 inscrits
4. Restaurateur - 26 inscrits
5. Maçon - 21 inscrits

1.2.2.18. 3.2.1.4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^e degré)



Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 149 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 – phase 3, en plein exercice, qualifiant à un métier. C'est 1% de moins qu'en 2019-2020. Le secteur le plus représenté est celui de la construction suivi du service aux personnes. On note cette année, l'ouverture d'une option dans le secteur agronomie.

En termes de mixité de genre, les filles représentent 36% des élèves et fréquentent majoritairement les secteurs du service aux personnes (97%) et de l'hôtellerie-alimentation (59%).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier/Jardinière d'entretien	A1203	1	6	17%	SO
	Total Agronomie		SO	6	17%	SO

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

L'option jardinier d'entretien est une nouvelle option qui n'était pas organisée il y a 3 ans.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	MACON	F1703	2	4	0%	-56%
	Maçon.	ND	2	11	0%	267%
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENUISES	F1607 ; H2201	3	9	0%	-36%
	Ouvr. ENTRETIEN BATIMt & ENVIRONNEMt	I1203	2	14	14%	-33%
	Ouvr. PEINTURE DU BATIMt	F1606	1	3	0%	-57%
	Ouvr. poseur faux plafonds, clois. planch. surélevés	F1604	1	1	0%	0%
	PAVEUR	F1702	1	3	0%	SO

	Peintre décorateur	F1606	1	11	9%	SO
	Total Construction		SO	56	5%	-2%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 56 élèves sont inscrits dans des options du secteur de la construction, soit une diminution de 2% par rapport à 2019-2020. Toutes les options perdent des effectifs à l'exception de la section maçonnerie et de l'ouverture des options paveur et peintre-décorateur. Notons également que l'option ouvrier carreleur n'est plus organisée cette année.

5% de filles fréquentent des options du secteur : ouvrier en entretien du bâtiment et son environnement et peintre décorateur.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Economie	ENCODEUR DE DONNEES	M1606	1	3	33%	-57%
	Total Economie		SO	3	33%	-57%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 3 élèves sont inscrits dans l'option encodeur de données, seule option organisée du secteur économie. Il s'agit d'une diminution de 7% par rapport à 2019-2020. Une fille fréquente l'option.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	G1602	4	15	53%	-35%
	Commis de cuisine de collectivité	G1602	1	3	67%	50%
	COMMIS DE SALLE	ND	1	2	0%	-50%
	Ouvr. BOULANGERIE-PATISSERIE	ND	1	4	100%	-56%
	Prép-vendeur en bouch-charcut. et plats cuisinés à emporter	D1101 ; D1103	1	3	67%	200%
	Total Hôtellerie-Alimentation		SO	27	59%	-31%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 27 élèves sont inscrits dans des options du secteur hôtellerie-alimentation, dont 59% de filles.

Ce secteur connaît une diminution de 31% de ses effectifs par rapport à 2019-2020. Toutes les options perdent des élèves à l'exception du préparateur-vendeur en boucherie.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Aide Mécan. Garag.	I1604	1	4	25%	33%
	FERRONIER	B1601	1	5	0%	0%
	PEINTRE EN CARROSSERIE	I1606	1	3	0%	0%
	PREPARAT. TRAVAUX PEINTURE EN CARROSS.	I1606	1	7	14%	133%
	TOLIER EN CARROSSERIE	I1606	2	7	0%	40%
	Total Industrie		SO	26	8%	37%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Le secteur de l'industrie progresse en 2022-2023, avec une fréquentation à la hausse de 37%. C'est le seul secteur où, toutes les options se stabilisent ou gagnent des élèves.

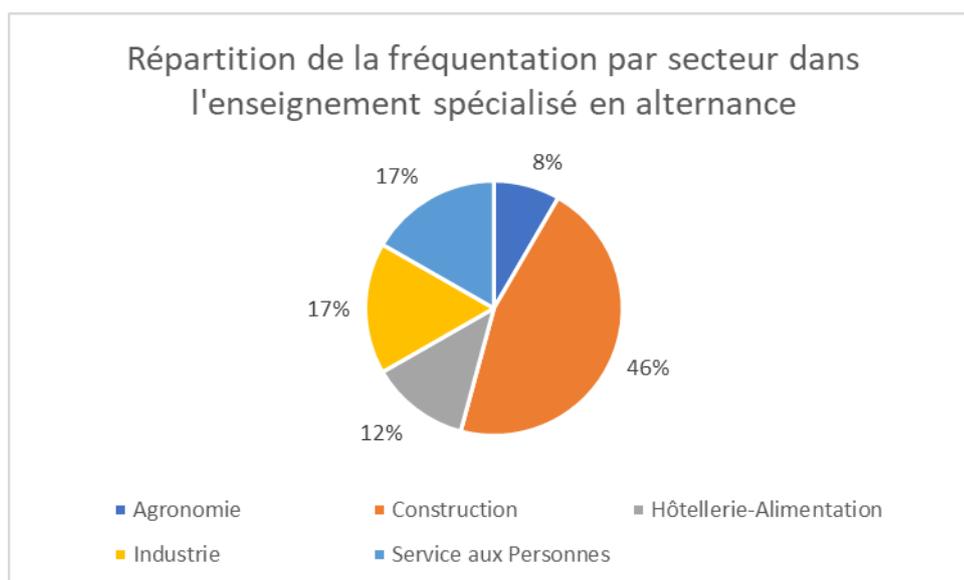
Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Service aux personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITES	J1301 ; K1302	5	23	96%	-4%
	AIDE MENAGER	K1304	2	4	100%	300%
	TECHNICIEN DE SURFACE-NETTOYEUR	K2204	1	4	100%	0%
	Total Service aux personnes		SO	31	97%	7%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, les options du secteur service aux personnes comptent 31 élèves. Il s'agit d'une hausse de 7% par rapport à 2019-2020.

97% des élèves inscrits dont des filles.

1.2.2.19. 3.2.1.5. Enseignement spécialisé qualifiant en alternance 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3e degré)



Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 24 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 – phase 3, en alternance, qualifiant à un métier, soit une baisse de 4% par rapport à 2019-2020. Le secteur comptabilisant le plus d'élèves est la construction (11 élèves). Tous les secteurs perdent des effectifs à l'exception du secteur du service aux personnes (+100%) et de l'agronomie (qui n'était pas organisé en 2019-2020).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier/Jardinière d'entretien	A1203	1	2	0%	SO
	Total Agronomie		SO	2	0%	SO

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Une seule option est organisée dans le secteur de l'agronomie en 2022-2023, il s'agit de jardinier d'entretien. Deux élèves fréquentent l'option en alternance.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	MACON	F1703	1	2	0%	0%
	Maçon.	ND	1	4	0%	SO
	Ouvr. ENTRETIEN BATIMt & ENVIRONNEMt	I1203	1	5	0%	-29%
	Total Construction		SO	11	0%	-15%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Le secteur de la construction est celui qui comptabilise le plus d'élèves en alternance dans l'enseignement spécialisé. Celui-ci connaît cependant une diminution de 15% de ses effectifs.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation	% Filles	Evolution Fréq. 2019-
----------------------	----------------------	-----------------	----------------------	---------------	----------	-----------------------

Secteur Enseignement spécialisé		2022-2023			2020 à 2022-2023	
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	G1602	1	3	33%	SO
	Total Hôtellerie-Alimentation			SO	3	33%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 3 élèves fréquentent l'option commis de cuisine, seule option du secteur hôtellerie-alimentation. 1 élève sur les 3 est une fille.

Secteur Enseignement spécialisé		2022-2023			2020 à 2022-2023	
Intitulé de l'option		Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	TOLIER EN CARROSSERIE	I1606	1	4	0%	SO
	Total Industrie			SO	4	0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Le secteur industrie comptabilise 4 inscrits, en 2022-2023, dans l'option tôlier en carrosserie.

Secteur Enseignement spécialisé		2022-2023			2020 à 2022-2023	
Intitulé de l'option		Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Service aux personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITES	J1301 ; K1302	1	4	100%	100%
	Total Service aux personnes			SO	4	100%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

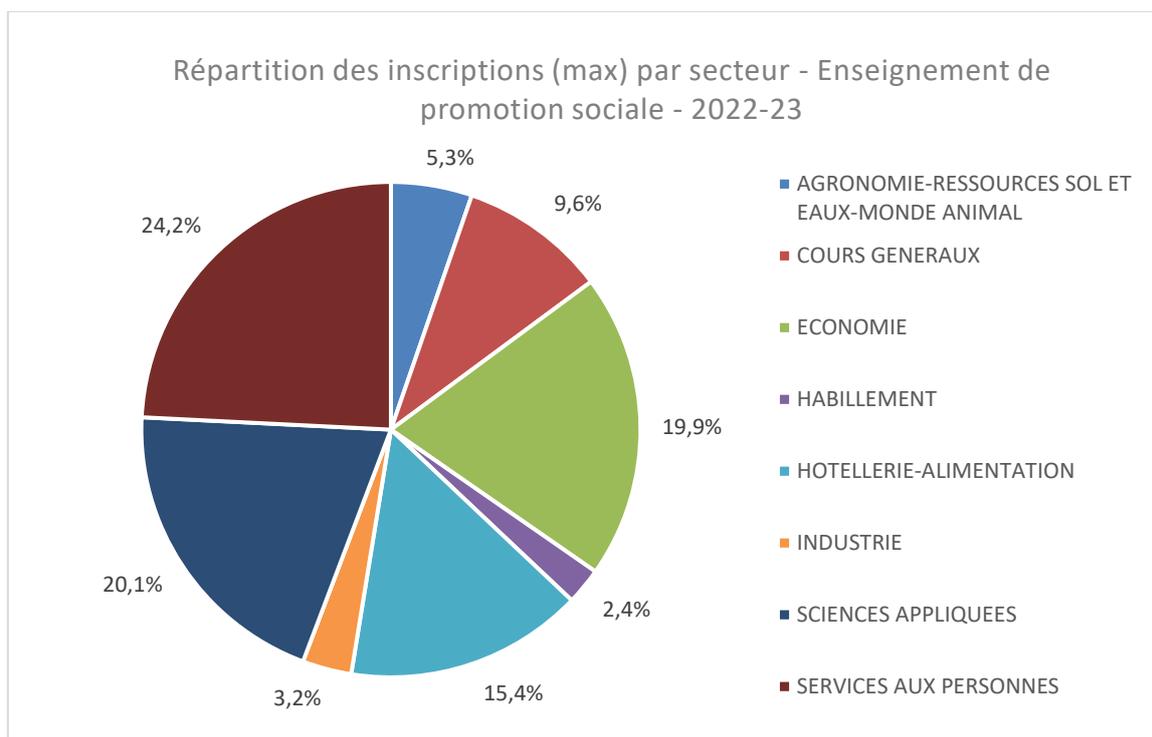
4 élèves sont inscrites dans l'option aide logistique en collectivités, seule option organisée dans les services aux personnes, en 2022-2023. C'est le seul secteur qui est exclusivement féminin.

3.2.2. Formations pour adultes

1.2.2.20. 3.2.2.1. Enseignement de Promotion Sociale

Remarques :

- La colonne « inscriptions » est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les toutes les UE de la section, pour les UE pouvant être rattachées à des sections. Il s'agit donc d'une estimation du nombre d'inscriptions. Pour les totaux par secteur ou pour le total général, l'estimation est calculée sur base des totaux des maximums d'inscrits par section.
- Certaines sections s'organisant sur 2 années, il se peut que l'épreuve intégrée ne s'organise qu'un an sur 2. L'épreuve intégrée est le meilleur moyen de cerner le nombre de personnes qui tentent d'obtenir la certification dans cette section.



Source : Administration générale de l'Enseignement, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs : IBEFE Luxembourg

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023 ⁴³	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2021-2022
				2021-2022	2022-2023		
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL		SO	33	24	10	39,4%	-15,4%
GUIDE NATURE	ND	2	24	18	7	54,2%	41,2%

⁴³ Attention, la méthode de traitement prenant en compte le nombre maximum d'inscrits dans une UE de la section nous empêche de rendre compte du nombre d'inscrits total lorsque la formation s'organise dans plusieurs implantations (par exemple, formations d'auxiliaire de l'enfance, d'aide-soignant, d'aide familial, d'éducateur, de restaurateur...).

OUVRIER EN ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'ALLEES ET DE PARCS	ND	1	9	6	3	0,0%	-30,8%
COURS GENERAUX		SO	60	17	23	53,3%	25,0%
COMPL FORM GEN AV APPR LANGUE ETR EN VUE OBT CERT CORR CESS	ND	2	53	0	16	50,9%	10,4%
COMPL FORMATION GENERALE EN VUE OBTENT CERTIF CORRESP CESS	ND	2	7	17	7	71,4%	
ECONOMIE		SO	125	88	66	43,2%	-89,5%
CODEUR	ND	1	16		16	12,5%	
EMPLOYE DE SERVICES	ND	1	14	13	12	85,7%	7,7%
SECRETARIAT MEDICAL	ND	3	13	14	12	92,3%	-66,7%
TECHNICIEN DE BUREAU	ND	1	18	8	6	66,7%	-64,0%
TECHNICIEN EN COMPTABILITE	ND	2	17	15	9	70,6%	-66,0%
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	ND	2	20	9	11	10,0%	-58,3%
TECHNICIEN EN PROGRAMMATION ⁴⁴	ND		16	16		12,5%	
TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	ND	1	11	13	0	0,0%	
HABILLEMENT		SO	15	15	8	100,0%	-90,6%
HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES	ND	1	15	15	8	100,0%	-55,9%
HOTELLERIE-ALIMENTATION		SO	97	29	33	26,8%	-37,0%
COMMIS DE CUISINE	ND	1	8	18	8	0,0%	-81,4%
RESTAURATEUR	ND	3	69	8	11	27,5%	16,9%
SOMMELIER	ND	1	20	3	14	35,0%	-35,5%
INDUSTRIE		SO	20	8	12	0,0%	-76,7%
AGENT DE MAINTENANCE EN ELECTROMECHANIQUE	ND	1	5	3	5	0,0%	-28,6%
METALLIER (CONVENTION FABRIMETAL-FOREM-3 RESEAUX D'ENS)	ND	1	15	5	7	0,0%	7,1%
SCIENCES APPLIQUEES		SO	126	91	76	77,0%	53,7%
AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	3	42	12	0	95,2%	147,1%
EDUCATEUR	ND	2	84	79	76	67,9%	29,2%
SERVICES AUX PERSONNES		SO	152	92	69	90,8%	-14,1%
AIDE - MENAGER SOCIAL	ND	1	24	16	10	83,3%	41,2%
AIDE FAMILIAL	ND	3	20	22	20	100,0%	-63,6%
AIDE-SOIGNANT	ND	3	28	23	28	85,7%	-55,6%
AIDE-SOIGNANT: ACTU EN VUE DE EX NOUV ACT INF DEL(AR2702019)	ND	3	42	0	0	92,9%	
ASSISTANT EN LOGISTIQUE UNITE SOINS ET/OU SERVICE D'URGENCES	ND	1	11	6	11	81,8%	
LANGUE DES SIGNES - NIVEAU MOYEN ⁴⁵	ND		15	14		93,3%	-48,3%
PEDICURIE MEDICALE ⁴⁶	ND		12	11		100,0%	-7,7%
Total général		SO	628	364	297	59,7%	-71,0%

Source : Administration générale de l'Enseignement, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ;
Calculs : IBEFE Luxembourg

Attention, les formations indiquées ici ne comprennent que celles rattachées à une section. Parmi les UE organisées en Promotion sociale et non rattachées à une section, on peut citer notamment :

- Arts appliqués :
 - Céramiste (18 inscrits max.) ;
 - Fleuriste (47 inscrits max.) ;
 - Ouvrier tapissier-garnisseur (30 inscrits max.) ;
- Construction :
 - Ouvrier entretien du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, plafonnage, sanitaire) (15 inscrits max.) ;
 - Ouvrier menuisier (32 inscrits max.) ;
 - Pavage-dallage (3 inscrits)

⁴⁴ Pour cette formation, le nombre maximum d'inscriptions est calculé pour 2021-2022.

⁴⁵ Id.

⁴⁶ Id.

- Cours généraux :
 - Alphabétisation (139 inscrits) ;
- Economie :
 - Tous les cours de langues (anglais, italien, espagnol, néerlandais, allemand, luxembourgeois) ;
 - Connaissances de gestion de base (187 inscrits) ;
 - Français langue étrangère (12 inscrits max.) ;

Le top 3 des formations en Promotion sociale ayant connu le plus d'inscriptions (cf. méthode de traitement en prenant le maximum d'inscriptions dans une UE de la section) en 2022-2023 est le suivant :

1. Educateur – 84 inscrits
2. Restaurateur – 69 inscrits
3. Complément formation générale (av. apprentissage langue étrangère) en vue de l'obtention du certificat correspondant CESS– 53 inscrits

Attention toutefois, la méthode de traitement prenant en compte le nombre maximum d'inscrits dans une UE de la section nous empêche de rendre compte du nombre d'inscrits total lorsque la formation s'organise dans plusieurs implantations. Ci-dessous, le tableau reprend le nombre d'inscrits maximum dans une UE de la section, sommé pour le nombre d'implantations organisant la formation.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023 - somme des inscrits qd plusieurs établissement
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL		SO	
GUIDE NATURE	ND	2	43
COURS GENERAUX		SO	
COMPL FORM GEN AV APPR LANGUE ETR EN VUE OBT CERT CORR CESS	ND	2	76
COMPL FORMATION GENERALE EN VUE OBTENT CERTIF CORRESP CESS	ND	2	12
ECONOMIE		SO	
SECRETARIAT MEDICAL	ND	3	35
TECHNICIEN EN COMPTABILITE	ND	2	33
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	ND	2	40
HOTELLERIE-ALIMENTATION		SO	
RESTAURATEUR	ND	3	105
SCIENCES APPLIQUEES		SO	
AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	3	58
EDUCATEUR	ND	2	121
SERVICES AUX PERSONNES		SO	
AIDE FAMILIAL	ND	3	47
AIDE-SOIGNANT	ND	3	60
AIDE-SOIGNANT: ACTU EN VUE DE EX NOUV ACT INF DEL(AR2702019)	ND	3	86

Le top 3 des formations ayant connu le plus d'inscriptions, en sommant le maximum des inscrits sur l'ensemble des établissements en 2022-2023, est donc sensiblement différent :

2. Educateur – 121 inscrits
3. Restaurateur – 105 inscrits
4. Aide-soignant (actualisation en vue de ex. nouv. Act. Inf. AR27022019) - 86 inscrits.

Attention, les formations indiquées ici ne comprennent que celles rattachées à une section. Parmi les UE organisées en Promotion sociale et non rattachées à une section, on peut citer notamment :

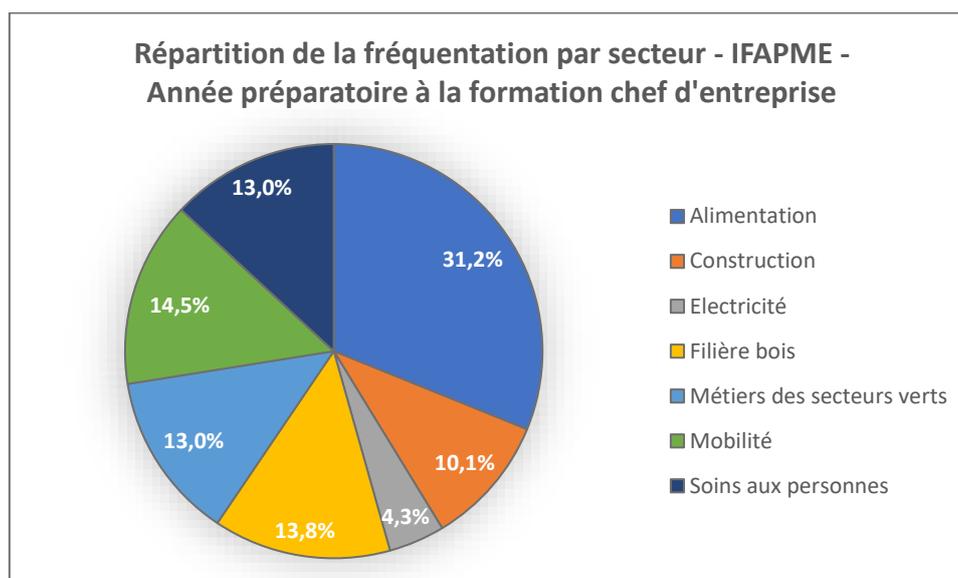
- Arts appliqués :
 - Céramiste (18 inscrits max.) ;

- Fleuriste (47 inscrits max.) ;
- Ouvrier tapissier-garnisseur (30 inscrits max.) ;
- Construction :
 - Ouvrier entretien du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, plafonnage, sanitaire) (15 inscrits max.) ;
 - Ouvrier menuisier (32 inscrits max.) ;
 - Pavage-dallage (3 inscrits)
- Cours généraux :
 - Alphabétisation (139 inscrits) ;
- Economie :
 - Tous les cours de langues (anglais, italien, espagnol, néerlandais, allemand, luxembourgeois) ;
 - Connaissances de gestion de base (187 inscrits) ;
 - Français langue étrangère (12 inscrits max.) ;

Au niveau des UE non rattachées à des sections, on relèvera l'importance des UE suivantes : préparation français langue étrangère (610), anglais UF1 (238), français UF1 (202), connaissances de gestion de base (187).

Les évolutions sont également à envisager avec la plus grande prudence étant donné la rupture méthodologique et le fait que de nombreuses sections, anciennement rattachées à une section, ne le sont plus en 2023 et n'apparaissent donc plus (notamment les formations en construction, arts appliqués et langues). On peut cependant noter les évolutions positives pour les formations d'auxiliaire de l'enfance, de guide-nature, d'aide ménager social et d'éducateur.

4.2.2.4. 3.2.2.2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

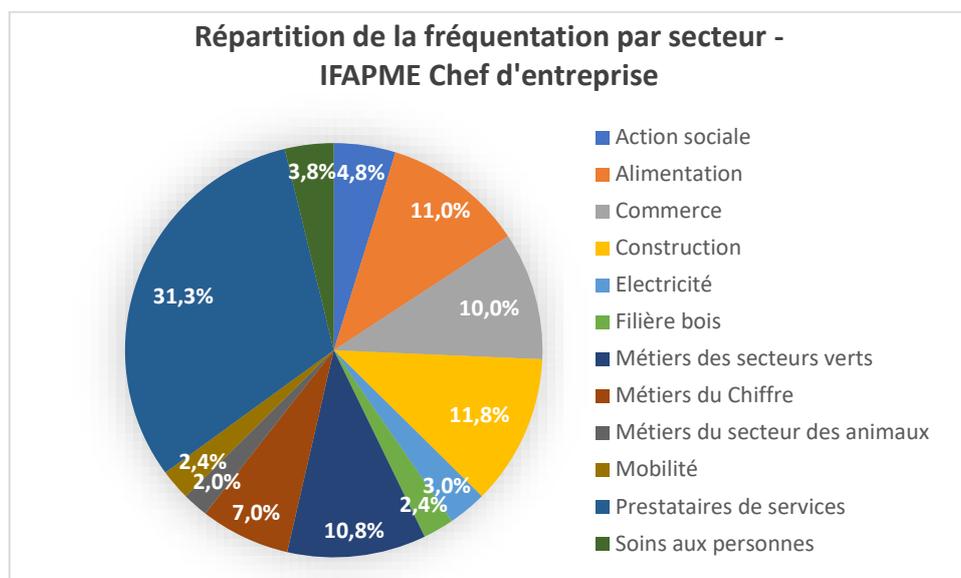


Source : IFAPME, 2022-2023

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscr. 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation			43	32,6%	13,2%
Boucher spécialisé	D1101	1	15	6,7%	25,0%
Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	1	8	62,5%	
Cuisinier travaillant seul	G1602	1	8	37,5%	33,3%
Garçon-serveuse de restaurant	G1803	1	12	41,7%	140,0%
Construction			14	21,4%	0,0%
Installateur en chauffage central	F1603	1	3	0,0%	-50,0%
Entrepreneur en construction gros œuvre - Maçon	F1703	1	4	0,0%	
Peintre décorateur	F1606	1	7	42,9%	
Electricité			6	0,0%	0,0%
Installateur électricien résidentiel	F1602	1	6	0,0%	0,0%
Filière bois			19	5,3%	
Entrepreneur menuisier - Menuisier d'intérieur	H2206	1	12	8,3%	71,4%
Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	7	0,0%	
Métiers des secteurs verts				18	-10,0%
Fleuriste	D1209	1	7	100,0%	-41,7%
Entrepreneur de jardins	A1203	1	11	9,1%	37,5%
Mobilité			20	5,0%	150,0%
Mécanicien de cycles	I1607	1	12	0,0%	
Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	8	12,5%	300,0%
Soins aux personnes				18	-28,0%
Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	9	100,0%	12,5%
Coiffeur	D1202	1	9	100,0%	-40,0%
Total général			138	32,6%	16,9%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

4.2.2.5. 3.2.2.3. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise



Source : IFAPME, 2022-2023

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Action sociale			24	95,8%	100,0%
Directeur de maison de repos - RW	K1403	1	7	85,7%	-12,5%
Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	17	100,0%	SO
Alimentation			55	47,3%	-56,3%
Herboriste	K1103	1	25	88,0%	4,2%
Micro-brasseur	A1413	1	18	0,0%	-50,0%
Confiseur - Chocolatier Artisan	D1104	1	2	50,0%	-60,0%
Boucher charcutier artisan	D1101	1	8	12,5%	-75,0%
Boulangier - Pâtissier artisan	D1102	1	2	100,0%	-89,5%
Commerce			50	56,0%	25,0%
Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	13	46,2%	-58,1%
Entrepreneur e-commerce	M1707	1	15	33,3%	66,7%
Libraire	D1211	1	22	77,3%	SO
Construction			59	79,7%	-22,4%
Installateur en chauffage central	F1603	1	4	25,0%	-69,2%
Entrepreneur plafonneur cimentier	F1611	1	2	0,0%	SO
Entrepreneur couvreur	F1610	1	2	0,0%	-80,0%
Entrepreneur en construction gros œuvre - Maçon	F1703	1	1	0,0%	-75,0%
Décorateur d'intérieur	F1102	1	45	100,0%	2,3%
Peintre décorateur	F1606	1	5	20,0%	SO
Electricité			15	0,0%	36,4%
Installateur - Electricien	F1602	1	14	0,0%	27,3%
Installateur électricien résidentiel	F1602	1	1	0,0%	SO
Filière bois			12	16,7%	9,1%
Entrepreneur menuisier	H2206	1	5	20,0%	-54,5%
Entrepreneur menuisier - Menuisier d'intérieur	H2206	1	3	0,0%	SO
Technicien en construction bois	H2209	1	4	25,0%	SO
Métiers des secteurs verts			54	35,2%	10,2%
Fleuriste	D1209	1	13	92,3%	-27,8%

Entrepreneur de jardins	A1203	1	19	15,8%	72,7%
Maraîcher bio	A1414	1	5	60,0%	-64,3%
Grimpeur - Elagueur	A1201	1	17	5,9%	183,3%
Métiers du Chiffre			35	37,1%	SO
Conseiller financier	C1205	1	8	25,0%	SO
Comptable	M1203	1	27	40,7%	SO
Métiers du secteur des animaux			10	50,0%	
Conseiller animalier	D1210	1	10	50,0%	SO
Mobilité			12	8,3%	50,0%
Garagiste - Réparateur	I1604	1	4	25,0%	SO
Négociant en cycles	I1607	1	6	0,0%	SO
Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	2	0,0%	-60,0%
Prestataires de services			157	47,1%	38,9%
Candidat courtier d'assurances	C1103	1	24	37,5%	14,3%
Agent immobilier	C1504	3	118	47,5%	32,6%
Agent commercial	D1402	1	10	60,0%	SO
Expert en biens immobiliers	F1103	1	5	60,0%	66,7%
Soins aux personnes			19	94,7%	90,0%
Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	11	100,0%	SO
Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	4	100,0%	-55,6%
Coiffeur	D1202	1	4	75,0%	300,0%
Total général			502	51,0%	7,0%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, 502 apprenants fréquentent l'IFAPME pour une formation de chef d'entreprise (dont 51% sont des femmes). Il y a une augmentation de 7 % de la fréquentation par rapport à l'année scolaire 2019-2020.

En 2022-2023, **le secteur Prestataires de services est celui qui comprend le plus d'inscrits (157)**, la fonction d'agent immobilier domine avec 118 inscrits.

Ensuite viennent les secteurs de la construction (59 inscrits), de l'alimentation (55 inscrits) et les métiers des secteurs verts (54 inscrits).

Entre 2018-2019 et 2022-2023, le secteur des soins aux personnes et celui de la mobilité ont connu la plus grande augmentation des inscriptions (90% et 50%).

Le secteur des soins aux personnes est celui qui attire le plus de femmes (94,7%). La section de décorateur d'intérieur du secteur construction est fréquentée uniquement par des femmes (45 inscrits).

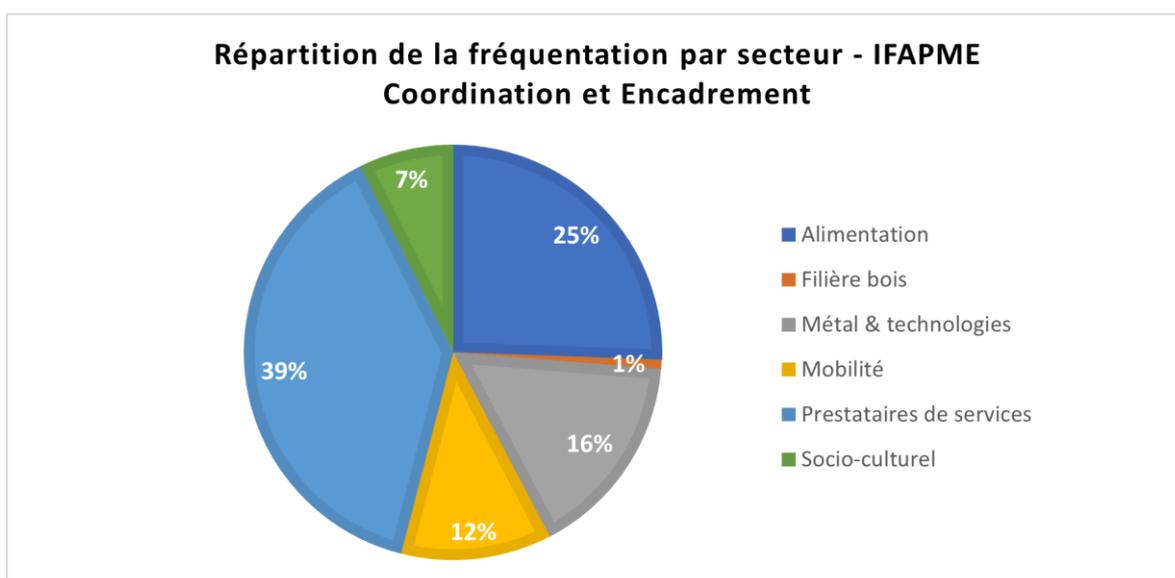
Le secteur électricité ne compte pas d'inscription féminine.

Le secteur de Prestataires de services compte 3 occurrences pour la fonction d'agent immobilier. Ce qui signifie que les formations sont organisées sur 3 sites de l'IFAPME : à Libramont, Marche-en-Famenne et à Arlon.

Le top des formations de chef d'entreprise ayant connu la plus forte fréquentation en 2022-2023 est le suivant :

1. Agent immobilier - 118 inscrits
2. Décorateur d'intérieur – 45 inscrits
3. Comptable – 27 inscrits
4. Candidat courtier d'assurances - 24 inscrits
5. Herboriste – 25 inscrits

4.2.2.6. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination



Source : IFAPME, 2022-2023

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation			35	51,4%	SO
Confiseur - Chocolatier	D1104	1	3	67%	SO
Cuisinier de collectivité	G1612	1	1	100%	SO
Boucher spécialisé	D1101	1	11	0%	SO
Boulangier	D1104	1	9	0%	SO
Cuisinier travaillant seul	G1602	1	4	75%	SO
Barman	G1801	1	7	57%	133%
Filière bois			1	29%	
Technicien en construction bois	H2209	1	1	100%	SO
Métal & technologies			22	18%	
Community manager	E1101	1	4	100%	-50%
Administrateur réseaux et systèmes	M1801	1	18	0%	SO
Mobilité			16	6%	
Conseiller commercial en automobile	D1404	1	16	6%	-43%
Prestataires de services			53	72%	
Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	8	88%	SO
Gestionnaire de projet en marketing digital	M1705	2	11	27%	-21%
Employé administratif	M1607	3	34	82%	10%
Socio-culturel			10	50%	
Guide nature	G1201	1	10	50%	SO
Total général			137	50%	29,9 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, 137 apprenants fréquentent l'IFAPME pour une formation d'encadrement et de coordination (dont 50% sont des femmes). Il y a une augmentation de 29,9 % de la fréquentation par rapport à l'année scolaire 2019-2020.

En 2022-2023, le secteur **Prestataires de services est celui qui comprend le plus d'inscrits (53)**. La fonction d'employé administratif domine avec 34 inscrits. Ensuite vient le secteur de l'alimentation (35 inscrits). Entre 2018-2019 et 2022-2023, la fonction de barman a connu la plus grande augmentation des inscriptions (57%).

Le secteur Prestataires de services est celui qui attire le plus de femmes (72%). La section de conseiller en gestion du personnel est fréquentée par 88% de femmes (8 inscrits). La section employé administratif est fréquentée par 82 % de femmes (34 inscrits).

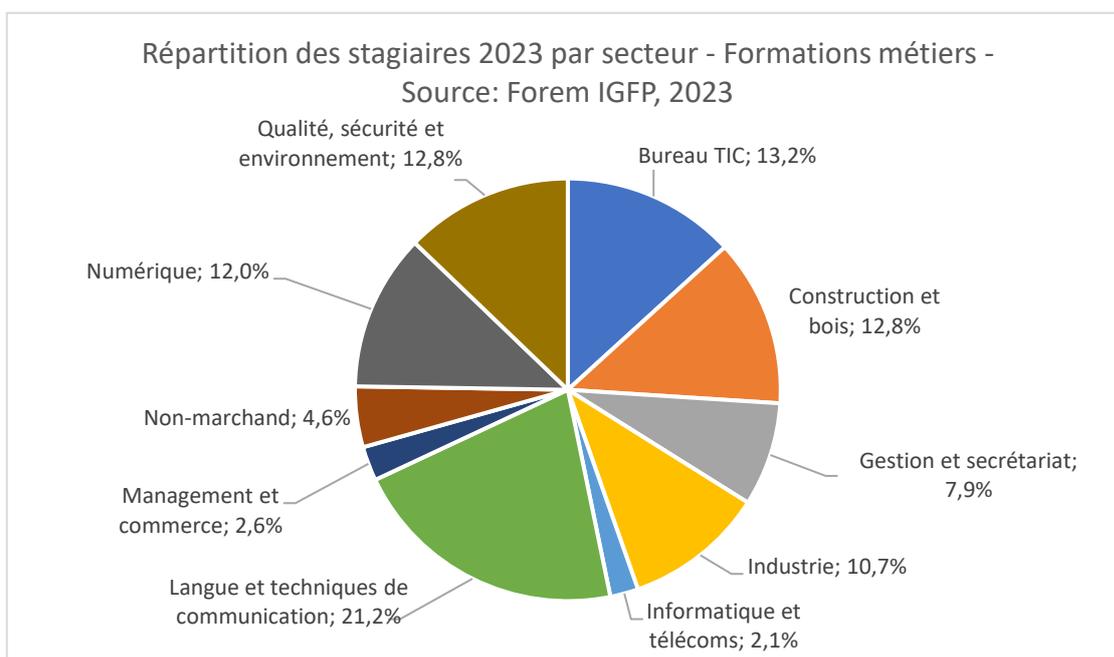
Les formations de boulanger et boucher spécialisé (secteur alimentation), d'administrateur réseaux et systèmes (secteur métal et technologies) ne comptent pas d'inscription féminine.

Le secteur de Prestataires de services compte 3 occurrences pour la fonction d'employé administratif. Ce qui signifie que les formations sont organisées sur 3 sites de l'IFAPME : à Libramont, Marche-en-Famenne et à Arlon.

Le top des formations de chef d'entreprise ayant connu la plus forte fréquentation en 2022-2023 est le suivant :

1. Employé administratif – 34 inscrits
2. Administrateur réseaux et systèmes – 18 inscrits
3. Conseiller commercial en automobile – 16 inscrits

4.2.2.7. 3.2.2.5. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre



Source : Le Forem, IGFP, 2023

Formations métiers

Intitulé de la formation ⁴⁷	Rome	Nb stagiaires 2023	% Femmes	Evol. 2020-2023
Bureau TIC		216	89,8%	107,7%
AGENT D'ACCUEIL	M1601	146	90,4%	100,0%
AGENT D'ACCUEIL EN MILIEU MEDICAL	M1601	13	76,9%	SO
COLLABORATEUR ADMINISTRATIF	M1608	57	91,2%	216,7%
Construction et bois		210	11,0%	16,7%
CARRELEUR	F1608	48	27,1%	77,8%
CERTIFICATEUR CERTIBEAU		20	15,0%	SO
COUP DE POING PENURIE - MONTEUR CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	8	0,0%	SO
CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER	F1302	10	0,0%	-60,0%
COUVREUR TUILES ET ARDOISES	F1610	10	0,0%	-63,0%
ESSAI-METIER : DECOUVERTE DOMAINE PROF. CONSTRUCTION		2	0,0%	SO
ESSAI-METIER : DECOUVERTE METIERS : CONSTRUCTION		28	14,3%	0,0%
LECTURE DE PLAN CONSTRUCTION		19	15,8%	SO
MACON	F1703	40	0,0%	-16,7%
MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	20	0,0%	-20,0%
PEINTRE INDUSTRIEL	H3404	5	0,0%	SO
Gestion et secrétariat		130	89,2%	-43,5%
APPLICATIONS COMPTABLES INFORMATISEES	M1203	22	77,3%	120,0%
ASSISTANT COMPTABLE	M1608	8	62,5%	SO
ASSISTANT DANS L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL	M1501	12	100,0%	SO
SECRETAIRE COMPTABLE	M1608	44	90,9%	340,0%

⁴⁷ D'après les informations relevées auprès des centres de formation du bassin, les formations métallier-soudeur et peintre industriel ne s'organisent pas. D'autre part, la formation opérateur de production n'est pas une formation récurrente.

SECRETAIRE JURIDIQUE	M1607	12	83,3%	SO
SECRETAIRE MEDICAL	M1609	32	100,0%	190,9%
Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme		46	78,3%	820,0%
AIDE-MENAGER TITRES-SERVICES		24	83,3%	SO
EMPLOYE AU SERVICE TOURISTIQUE	G1101	21	71,4%	SO
PIZZAIOLO		1	100,0%	SO
Industrie		175	4,0%	40,0%
CPP OPERATEUR DE PRODUCTION	#	3	33,3%	SO
METALLIER -SOUDEUR		14	0,0%	27,3%
ELECTROMECHANICIEN DE MAINTENANCE	I1304	20	0,0%	33,3%
ESSAI-METIER : DECOUVERTE DOMAINE PROF. INDUSTRIE	#	3	33,3%	SO
ESSAI-METIER : DECOUVERTE METIERS : INDUSTRIE	#	7	0,0%	-36,4%
FORMATION A LA SECURITE ELECTRIQUE BA4/BA5	#	2	0,0%	SO
INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F1602	54	5,6%	38,5%
MONTEUR FRIGORISTE	I1306	29	0,0%	222,2%
OPERATEUR DE PRODUCTION/MAINTENANCIER DE 1e NIVEAU		4	0,0%	SO
RESPONSABLE DE COMMUNICATION DIGITALE	E1101	2	100,0%	SO
TABLEAUTIER MONTEUR-CABLEUR	#	9	0,0%	SO
TECHNICIEN EN SYSTEMES D'USINAGE	H2903	15	0,0%	15,4%
TECHNICIEN FRIGORISTE	I1306	13	0,0%	44,4%
Informatique et Télécoms		35	11,4%	SO
CODEUR	#	35	11,4%	SO
Langues et techniques de communication		347	65,4%	77,0%
ALLEMAND LANGUE GENERALE	#	17	58,8%	21,4%
ANGLAIS LANGUE GENERALE	#	168	70,8%	25,4%
ANGLAIS LANGUE SPECIFIQUE (TO)	#	10	70,0%	SO
FRANCAIS LANGUE GENERALE	#	6	66,7%	SO
LUXEMBOURGEOIS LANGUE GENERALE	#	55	60,0%	SO
NEERLANDAIS LANGUE GENERALE	#	64	79,7%	33,3%
NEERLANDAIS LANGUE SPECIFIQUE (TL)	#	27	11,1%	SO
Management et commerce		43	62,8%	207,1%
DELEGUE COMMERCIAL	D1402	1	0,0%	SO
VENDEUR - CASSIER - REASSORTISSEUR	D1505	31	67,7%	287,5%
VENDEUR EN MAGASIN	D1106	11	54,5%	SO
Non marchand		76	92,1%	145,2%
AIDE MENAGER SOCIAL	K1304	26	88,5%	62,5%
AUXILIAIRE DE L'ENFANCE		15	100,0%	SO
FORMATION D'AIDE MENAGER SOCIAL	K1304	16	100,0%	SO
ESSAI-METIER:DECOUVERTE DOMAINE PROF. NON-MARCHAND	#	12	91,7%	SO
ESSAI-METIER:DECOUVERTE METIERS:NON-MARCHAND	#	7	71,4%	-30,0%
Numérique		196	69,9%	113,0%
COMMUNICATION ET COLLABORATION	#	9	66,7%	SO
CREATION DE CONTENU	#	114	77,2%	23,9%
GENERAL	#	73	58,9%	SO
Qualité, sécurité et environnement		209	11,5%	151,8%
AGENT DE GARDIENNAGE	#	33	12,1%	153,8%
DESAMIANTAGE	#	12	0,0%	SO
TRAVAUX EN HAUTEUR	I1501	86	10,5%	230,8%
VCA	#	78	14,1%	81,4%
Total généra		2026	51,3%	35,4%

Source : Le Forem, IGFP, 2023

Formations non-métiers

Intitulé de la formation	Rome	Nb stagiaires	% Fe	% Wallonie
Autres		147	56,5%	-57,0%

COMPETENCES CLES : GENERAL	#	100	60,0%	1,0%
COMPETENCES CLES : LANGUE DU TRAVAIL	#	21	71,4%	-87,1%
COMPETENCES CLES : MATH/SCIENCES	#	10	10,0%	-52,4%
COMPETENCES CLES : NUMERIQUE	#	16	43,8%	-38,5%
Forem Conseil		44	40,9%	SO
Accompagnement cellules de reconversion	#	44	40,9%	SO
Recherche emploi		143	49,0%	52,1%
RE : DEFINIR SON PROFIL PROFESSIONNEL	#	32	15,6%	SO
RE : SE PREPARER AUX PROCEDURES DE SELECTION	#	109	59,6%	1262,5%
RE : UTILISER DES OUTILS, RESSOURCES ET SERVICES	#	2	0,0%	-97,7%
Transport et logistique		9	33,3%	SO
GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS & PRESTAT ^o LOGISTIQUES		9	33,3%	SO

Source : Le Forem, 2023

Parmi les 2026 stagiaires au total en gestion propre en 2023, les formations « métiers » qui comptabilisent le plus de contrats sont ceux des langues (347), des bureauTIC (216) et de la construction (210).

Dans l'ensemble, les stagiaires sont majoritairement demandeurs d'emploi (1902 sur 2026). Au total, les femmes représentent 51,3% des stagiaires. Cependant, les secteurs sont assez fortement genrés, masculins pour les secteurs construction, industrie, et qualité, sécurité, environnement, féminins dans les secteurs non-marchand, bureau TIC, Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme, langues et techniques de communication, management et commerce.

Les secteurs les plus sur-représentés dans le bassin par rapport à la Wallonie (càd dont la part est proportionnellement plus importante dans le bassin qu'en Wallonie) sont l'informatique et télécom (mais peu de stagiaires), le non-marchand, bureauTIC, gestion et secrétariat, et construction. A contrario, les secteurs industrie et management et commerce notamment sont sous-représentés.

Le Top 3 des formations « métiers » ayant comptabilisé le plus grand nombre de contrats de formation est le suivant :

- Anglais (168 stagiaires, dont 165 DE) ;
- Agent d'accueil (146 stagiaires, dont 145 DE) ;
- Création de contenu numérique (114 stagiaires, dont 95 DE).

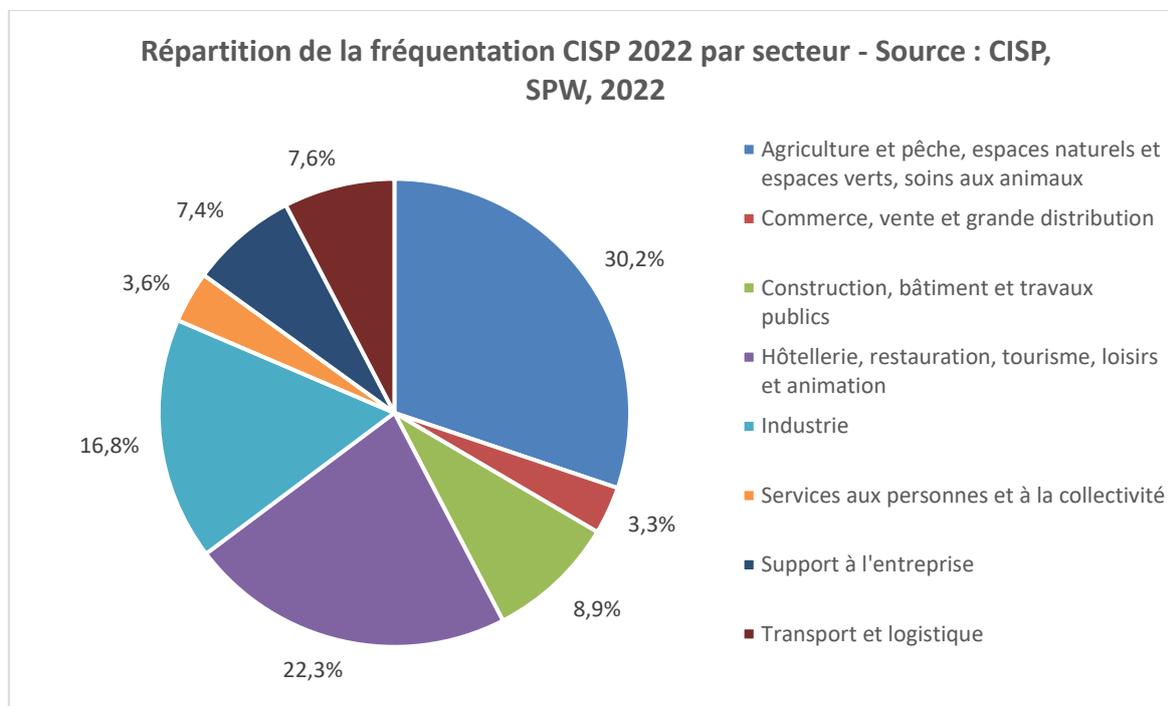
Dans les métiers plus techniques et porteurs, citons la formation en VCA qui comptabilise 78 stagiaires (dont 77 DE), travaux en hauteur (86 stagiaires dont 38 DE) et installateur électricien résidentiel (54 stagiaires, tous DE).

Concernant l'évolution du nombre de contrats de formation 2020-2023, n'ont été reprises ici que les évolutions pour les intitulés identiques. Or, de nombreux intitulés ont changé ou de nouvelles formations sont apparues quand d'autres ont disparu. La lecture de cette donnée est donc essentiellement intéressante en ce qui concerne les totaux par secteur. Entre 2020 et 2023, le nombre total de contrats a augmenté de 35,4%, 2020 signant le début de la pandémie et des confinements. Presque tous les secteurs, en-dehors de la gestion et secrétariat, ont été impactés à la hausse.

4.2.2.8. 3.2.2.6. CISP

Remarques :

- Pour rappel ne sont ici prises en compte que les formations professionnelles ou métiers.
- Les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.



Source : SPW, 2022, calculs IBEFE

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux		119	6,7%	-13,1%
Sylviculture – Environnement (Module 1 La Renardière, Module 2 Action locale Bertrix)	A1201	37	8,1%	0,0%
Ouvrier environnementaliste	A1202	17	11,8%	-10,5%
Ouvrier semi qualifié en entretien et aménagement d'espaces verts	A1203	39	5,1%	-27,8%
Horticulture	A1414	19	5,3%	-17,4%
Horticulture - environnement		7	0,0%	75,0%
Commerce, vente et grande distribution		13	61,5%	-40,9%
Ouverture vers les métiers Vente Accueil Logistique	D1106	13	61,5%	-40,9%
Construction, bâtiment et travaux publics		35	2,9%	-7,9%
Ouvrier polyvalent du bâtiment (formation prison)	F1502	13	0,0%	/
Ecobâtitseur	F1703	14	7,1%	-44,0%
Restauration du bâtiment	F1703	8	0,0%	-38,5%
Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation		88	44,3%	-19,3%
Formation commis de cuisine et commis de salle	G1602	27	51,9%	0,0%
Horeca		15	40,0%	-46,4%
Horeca cuisine de collectivités		23	56,5%	4,5%
Hôtellerie et services de restauration		23	26,1%	-28,1%
Industrie		66	7,6%	-36,5%
Scierie - affûtage	H2205	14	0,0%	-33,3%
Menuiserie	H2206	12	0,0%	-40,0%

Menuiserie – raboterie – conditionnement de bois de chauffage		18	5,6%	-37,9%
Métallerie – Soudure – Ferronnerie	H2911	1	0,0%	-88,9%
Finitions d’imprimés et conditionnement (manutentions alimentaires et non alimentaires)	H3302	21	19,0%	-16,0%
Services aux personnes et à la collectivité		14	92,9%	7,7%
Auxiliaire polyvalente – Buanderie (Action locale Bertrix)	K2201	14	92,9%	7,7%
Support à l'entreprise		29	55,2%	-3,3%
Formation Employé(e) administratif(ve)	M1602	23	69,6%	-23,3%
Bureautique : certification Microsoft dans le cadre de l’appel à projet prison 2021 à la Prison de Marche	ND	6	0,0%	/
Transport et logistique		30	0,0%	87,5%
Chauffeur – Livreur / Chauffeur - Accompagnateur	N4102	17	0,0%	6,3%
Manutention – cariste dans le cadre de l’appel à projet prison 2021 à la Prison de Saint-Hubert	ND	13	0,0%	/
Total		394	22,8%	-20,6%

Source : SPW, 2019-2022

Au total, 394 stagiaires ont suivi une formation professionnelle en CISP en 2022. Ces stagiaires sont majoritairement masculins (22,8% de femmes dans l’ensemble), surtout dans les secteurs fortement fréquentés tels que l’industrie, l’agriculture et le transport-logistique. Le secteur qui comptabilise le plus de stagiaires est l’agriculture (119 stagiaires), suivi par l’hôtellerie – restauration - tourisme (88 stagiaires) et l’industrie (66 stagiaires).

Le Top 3 des formations les plus fréquentées est le suivant :

1. Ouvrier semi qualifié en entretien et aménagement d’espaces verts (39 stagiaires)
2. Sylviculture – Environnement (37)
3. Formation commis de cuisine et commis de salle (27)

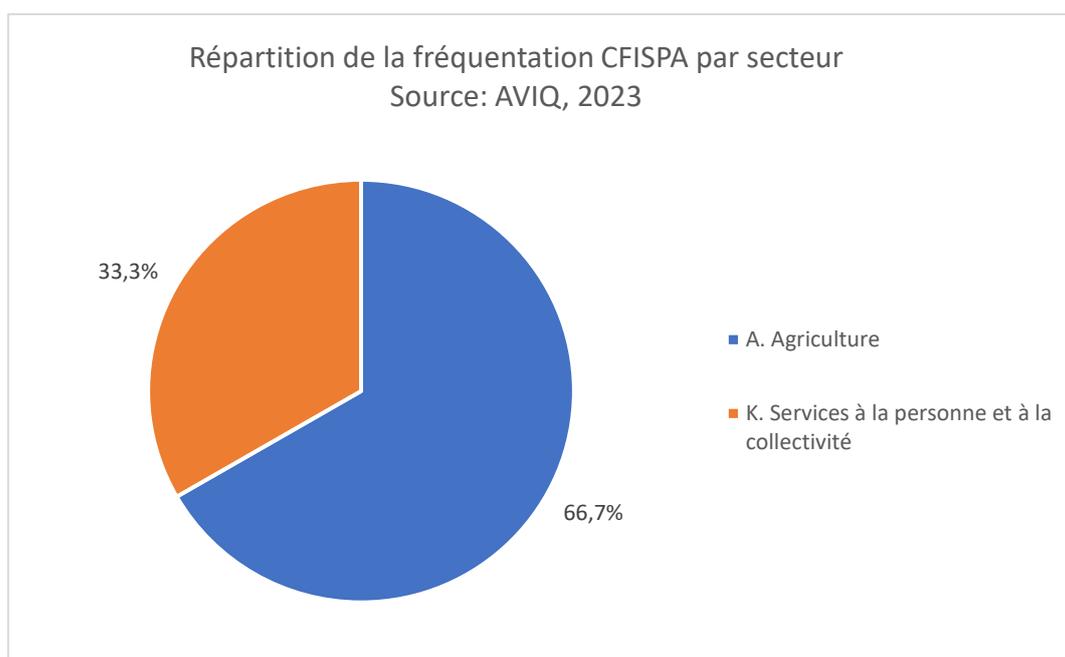
Globalement, la fréquentation des CISP a diminué de 20,6% pour l’ensemble des secteurs entre 2019 et 2022. Tous les secteurs ont connu des diminutions de fréquentation, sauf celui du transport et logistique (avec une nouvelle formation) et celui des services aux personnes et la collectivité (1 stagiaire de plus).

Pour information, à côté des formations professionnalisantes, les CISP proposent des formations d’orientation professionnelle ou formations de base :

Intitulé des formations	Nb stagiaires 2022
AGIR sur mon avenir – orientation professionnelle	26
Alphabétisation et apprentissage du calcul	151
Ateliers vers la réinsertion à la prison de Marche dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021	14
Bureau’TIC	10
Développement et orientation socioprofessionnelle	28
Explor’Anim : découverte du secteur de l’animation	6
Expressions plurielles : une formation en apprentissage du français	79
Formation de Base à la prison de Marche dans le cadre de l’Appel à projet prison 2021	22
Formation de base et français langue étrangère	167
Je crée mon avenir	40
Permis de conduire théorique dans le cadre de l’appel à projet prison 2021 à la Prison de Marche	8
Remise à niveau des connaissances de base	48
Visa pour l’emploi Luxembourg	24

Source : SPW, 2022

4.2.2.9. 3.2.2.7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE - CFISPA



Source : AVIQ, 2023, calculs IBEFE.

Remarque : les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019 Bassin	%femmes	Evolution Fréq. 2020-2023
A. Agriculture		2	0%	ND
Espaces naturels et espaces verts	A12	1	0%	ND
Production	A14	1	0%	ND
K. Services à la personne et à la collectivité		1	100%	ND
Nettoyage et propreté industriels	K22	1	100%	ND
Total		3	33,3%	ND

Source : AVIQ, 2023

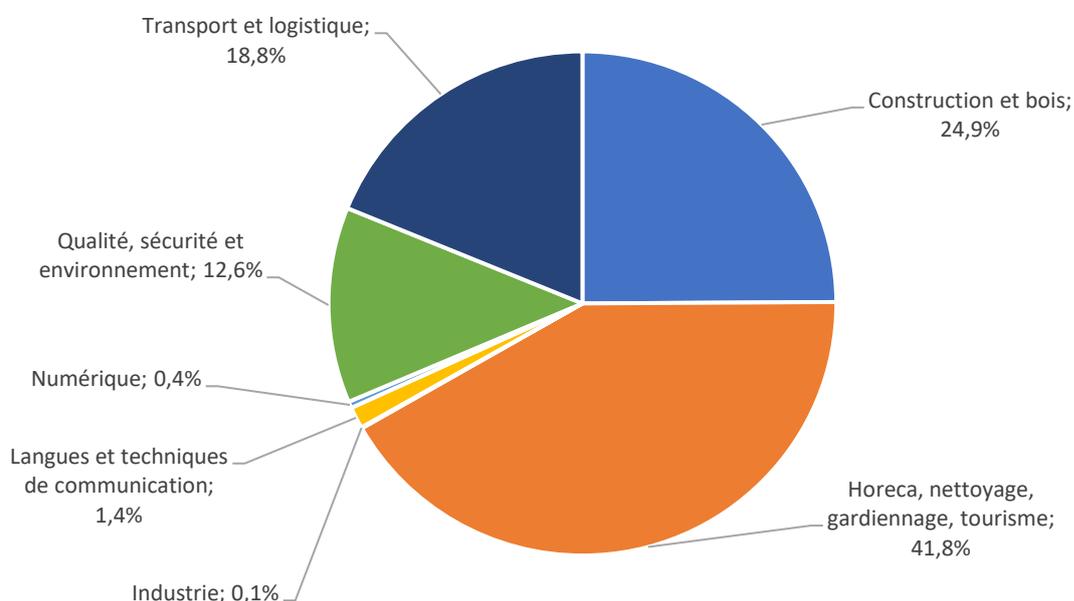
Au total, 3 stagiaires ont suivi une formation métier en CFISPA en 2023 dans le Bassin, 2 en agriculture et 1 en service à la personne et à la collectivité.

A côté de ces 3 apprenants en formation métier, 81 apprenants ont suivi le module orientation /formation de base.

3.2.3. Formation complémentaire

4.2.2.10. 3.2.3.1. Centres de compétences – Gestion propre

Répartition des stagiaires 2023 par secteur en CDC - Formations métiers -
Source: Forem IGFP, 2023



Source : Le Forem, IGFP, 2023, calculs IBEFE.

Formations métiers

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nb stagiaires 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Construction et bois		774	9,8%	25,4%
AGENCEUR D'INTERIEUR		33	9,1%	230,0%
AUTRES CONSTRUCTION		53	15,1%	211,8%
BACHELOR FILIERE BOIS		35	8,6%	-59,8%
BUCHERON	A1201	13	0,0%	-58,1%
CHARPENTIER		8	0,0%	
CONDUCTEUR D'ABATTEUSE	A1101	8	0,0%	300,0%
CONSTRUCTEUR-MONTEUR DE BATIMENT EN STRUCTURE BOIS	F1501	142	0,7%	91,9%
DEBARDEUR BOIS	A1101	6	0,0%	20,0%
DESSINATEUR BATIMENT/BIM MODELEUR	F1104	1	100,0%	-66,7%
DESSINATEUR DAO	F1104	35	11,4%	84,2%
DESSINATEUR DE LA CONSTRUCTION (BTP)	F1104	114	20,2%	50,0%
ELAGUEUR	A1201	16	0,0%	-46,7%
ESSAI-METIER:DECOUVERTE DOMAINE PROF. CONSTRUCTION		8	37,5%	
ESSAI-METIER:DECOUVERTE METIERS:CONSTRUCTION		20	20,0%	-54,5%
MENUISIER D'INTERIEUR		166	14,5%	80,4%
OPERATEUR DE FABRICATION EN OSSATURE BOIS	H2202	5	0,0%	0,0%
OPERATEUR DE PRODUCTION EN INDUSTRIE BOIS	H2205	6	0,0%	
OPERATEUR DE SCIERIE	H2205	21	9,5%	0,0%
OPERATEUR ET PROGRAMMEUR SUR MACHINE CN BOIS	H2202	75	0,0%	-18,5%
POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	F1607	9	0,0%	0,0%
Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme		1300	69,8%	27,7%

AGENT DE VOYAGE	G1303	37	73,0%	208,3%
AGENT SAISONNIER EN TOURISME	G1101	94	46,8%	32,4%
CERTIFICAT EN E-TOURISME ET MARKETING DIGITAL		3	100,0%	
CERTIFICAT EN MANAGEMENT HOTELIER ET TOURISTIQUE		10	30,0%	
CERTIFICAT MANAGEMENT TOURISME ET LOISIRS	G1301	24	75,0%	-42,9%
CHARGE D'ACCUEIL TOURISTIQUE		15	66,7%	-6,3%
COMMUNICATION ET MARKETING NUMERIQUES EN TOURISME		304	74,7%	850,0%
PROJET TRANSFOVIANDE		1	0,0%	
RECEPTIONNISTE EN MILIEU HOTELIER		23	65,2%	
EMPLOYE AU SERVICE TOURISTIQUE	G1101	33	69,7%	22,2%
ESSAI-METIER:DECOUV. METIERS:HORECA,NETT,TOURISME		32	43,8%	166,7%
FORMATIONS EN TOURISME POUR L'ENSEIGNEMENT		279	73,8%	68,1%
GUIDAGE ET ANIMATION DE GROUPES DE VISITEURS		36	75,0%	3500,0%
ORGANISATEUR D'EVENEMENTS A CARACTERE TOURISTIQUE		52	69,2%	
PACK MARKETING,ANALYSE ET CONNAISSANCE DES PUBLICS		32	84,4%	-11,1%
PACKAGE ACCUEIL TOURISME		82	67,1%	134,3%
PACKAGE E-TOURISME		146	71,9%	-68,8%
PACKAGE MANAGEMENT, STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT		42	61,9%	-35,4%
PROJET CULTUREL & ARTISTIQUE DANS SECTEUR TOURISME		36	80,6%	300,0%
RECEPTIONNISTE EN MILIEU HOTELIER		19	63,2%	
Industrie		2	0,0%	
SENSIBILISATION VERRE FORMATION DE MENUISIER - SESSION 1 - APPEL A PROJETS 2023		2	0,0%	
Langues et techniques de communication		43	65,1%	95,5%
NEERLANDAIS LANGUE SPECIFIQUE (TO)		43	65,1%	95,5%
Numérique		13	92,3%	
CREATION DE CONTENU		13	92,3%	
Qualité, sécurité et environnement		390	8,2%	-2,5%
CONSEILLER EN PREVENTION	H1302	51	33,3%	466,7%
GESTIONNAIRE DE LA QUALITE EN IND. ALIMENTAIRE		5	40,0%	
JARDINIER D'AMENAGEMENT		20	10,0%	185,7%
TRAVAUX EN HAUTEUR	I1501	25	4,0%	-26,5%
VCA		289	3,5%	-12,2%
Transport et logistique		585	14,0%	70,1%
ADR CHAUFFEUR	N4101	36	8,3%	-51,4%
CONDUCTEUR AUTOBUS/AUTOCAR	N4103	60	20,0%	361,5%
CONDUCTEUR DE CHARIOT ELEVATEUR	N1101	67	9,0%	86,1%
CONDUCTEUR POIDS LOURD	N4101	259	13,9%	119,5%
CONSEILLER A LA SECURITE TRANSPORT		6	16,7%	
EMPLOYE LOGISTIQUE		1	0,0%	
FORMATION CONTINUE TRANSPORT (BC)		4	50,0%	
FORMATION CONTINUE TRANSPORT (PL)		80	5,0%	175,9%
GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS & PRESTAT° LOGISTIQUES	N4203	30	36,7%	-14,3%
MAGASINIER	N1103	10	0,0%	-74,4%
PREPARATEUR DE COMMANDES EN LOGISTIQUE		32	21,9%	
Total général		3249	36,1%	24,2%

Source : Le Forem, IGFP, 2023.

Formations non-métiers

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nb stagiaires 2023	% Femmes	% Wallonie
Autres		112	27,7%	-28,2%
COMPETENCES CLES : GENERAL	ND	6	0,0%	
COMPETENCES CLES : INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE		31	25,8%	-29,5%
COMPETENCES CLES : LANGUE DU TRAVAIL		13	23,1%	-68,3%
COMPETENCES CLES : MATH/SCIENCES		25	28,0%	-51,0%
COMPETENCES CLES : NUMERIQUE		23	30,4%	15,0%
FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES		14	42,9%	
Non spécifié		20	10,0%	
APPRENANTS IFAPME		20	10,0%	
Recherche emploi		10	20,0%	-82,8%
RE : UTILISER DES OUTILS, RESSOURCES ET SERVICES		10	20,0%	-82,8%
Total général		3249	36,1%	24,2%

Source : Le Forem, IGFP, 2023.

Parmi les 3249 stagiaires au total, les secteurs concernant des formations « métiers » qui comptabilisent le plus de contrats sont ceux de l'Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme (1300 stagiaires) ; de la construction-bois (774), et le secteur transport et logistique (585).

Dans l'ensemble, les demandeurs d'emploi ne constituent que 40,7% des stagiaires des centres de compétences. Ils sont 27,5% dans l'Horeca (358 DE sur 1300 stagiaires) et 37,1% dans le secteur construction-bois (287 DE sur 774 stagiaires). Par contre, dans le secteur transport et logistique, les demandeurs d'emploi représentent 83,1% des stagiaires. Au total, les femmes représentent 36,1% des stagiaires, et sont fortement minoritaires dans la plupart des secteurs, sauf dans le secteur Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme où elles sont présentes à 69,8%.

Le Top 3 des formations métiers ayant comptabilisé le plus grand nombre de contrats de formation est le suivant :

- Communication et marketing numériques en tourisme (304) ;
- VCA (289) ;
- Formation en tourisme pour l'enseignement (279).

Ces formations ont été principalement suivies par des travailleurs ou étudiants.

Au niveau des formations suivies par des demandeurs d'emploi, le Top 3 est le suivant :

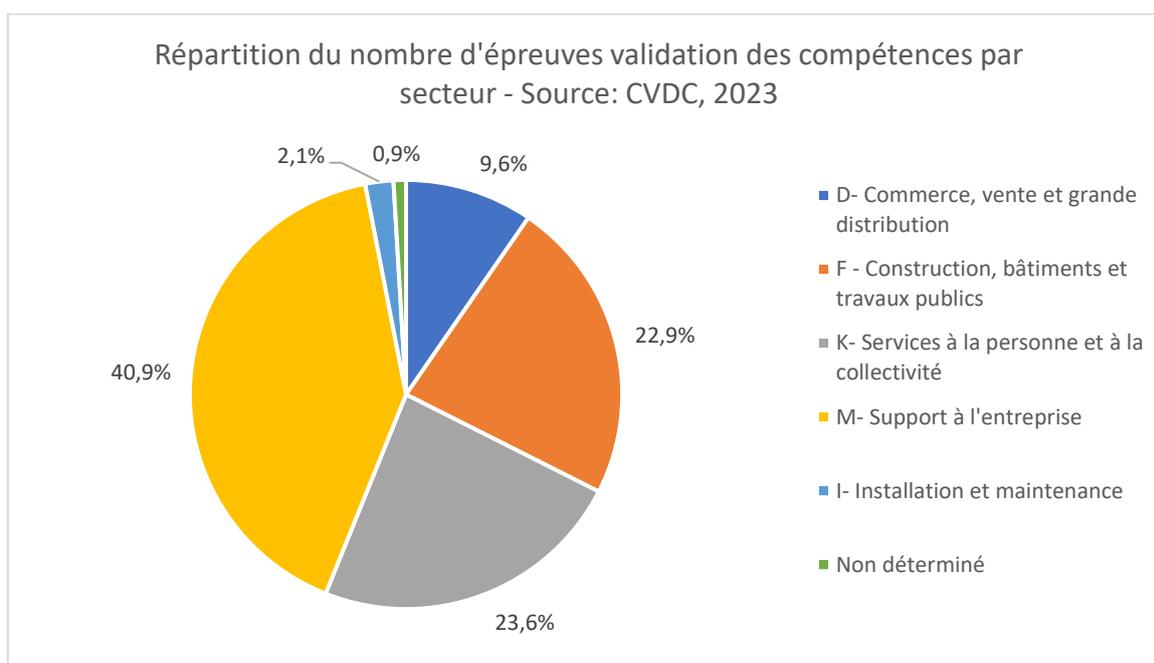
- Conducteur poids lourds (259 stagiaires) ;
- Agent saisonnier de tourisme (91) ;
- Dessinateur de la construction (78).

Concernant l'évolution du nombre de contrats de formation 2020-2023, n'ont été reprises ici que les évolutions pour les intitulés identiques. Or, de nombreux intitulés ont changé ou de nouvelles formations sont apparues quand d'autres ont disparu. La lecture de cette donnée est donc essentiellement intéressante en ce qui concerne les totaux par secteur. Entre 2020 et 2023, le nombre total de contrats a augmenté de 24,2%, 2020 signant le début de la pandémie et des confinements. Tous les secteurs ont été impactés à la hausse, sauf le secteur qualité, sécurité, environnement. On relèvera l'augmentation du nombre de contrats pour la formation de conducteur poids-lourds, passée de 118 à 259 stagiaires, ainsi que celle notée pour la formation de menuisier d'intérieur, passée de 92 contrats en 2020 à 166 en 2023.

3.2.4. Validation des compétences

Remarques et précisions :

- Un Centre de Validation des Compétences peut réaliser des épreuves de validation sur ou plusieurs sites de validation. Ces sites de validation ne sont pas forcément situés dans le même Bassin EFE. Afin d'être au plus proche de la réalité, lorsque nous disposons de l'information, nous associerons donc les épreuves aux sites de validation.
- Un Centre peut être agréé pour un ou plusieurs métiers. Cet agrément porte sur l'ensemble des compétences du métier. Toutefois, pour des raisons d'organisations internes (absence de structure, peu de demandes, ...), il est possible que le Centre ne propose pas l'ensemble des Unités de Compétences.
- Un métier est défini en une ou plusieurs Unités de Compétences (UC). Chaque Unité de compétences a une valeur sur le marché de l'emploi. L'Unité de Compétences désigne l'ensemble des compétences mobilisées pour mettre en œuvre une ou plusieurs Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA). L'Unité de Compétences relève d'une même unité de contexte et correspond à une possibilité d'emploi. Elle porte sur un métier ou une partie de métier. (ex. le métier de Conducteur de chariot élévateur est divisé en trois Unités de Compétences portant chacune sur un type de matériel – Gerbeur/ frontal/latéral).
- Les épreuves de validation de compétences sont réparties suivant la classification ROME V3.



Source : CVDC, 2023

Intitulé du métier	Code ROME V3	Epreuves réalisées	% Femmes	Pers. Inscrites en 2023	Evol. nbre épreuves depuis 2020
D- Commerce, vente et grande distribution		41	70,7%	35	ND
Coiffeur(euse)	D1202	13	30,8%	12	ND
Coiffeur(euse) autonome	D1202	3	100,0%	3	ND
Esthéticien(ne)	D1208	8	100,0%	3	ND
Opérateur(rice) call center	D1408	17	82,4%	17	ND
F - Construction, bâtiments et travaux publics		98	0,0%	44	444,4%
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	F1602	2	0%	1	ND
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	F1602	71	0%	34	ND
Maçon(ne)	F1703	1	0%	1	ND
Carreleur(euse)	F1608	2	0%	2	ND
Couvreur(euse)	F1610	22	0%	6	633%
K- Services à la personne et à la collectivité		101	98,0%	54	ND
Aide-ménager(ère)	K1304	101	98,0%	54	ND
M- Support à l'entreprise		175	80,6%	86	1150,0%
Aide-comptable	M1203	33	75,8%	17	ND
Employé(e) administratif(ive)	M1602	142	81,7%	69	ND
I- Installation et maintenance		9	11,1%	9	ND
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	I1604	8	12,5%	8	ND
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	I1310	1	0,0%	1	ND
Non déterminé		4	0,0%	4	ND
Tuteur(rice) en entreprise	ND	4	0,0%	4	ND
Total général		428	63,1%	232	1197,0%

Source : CVDC, 2023

En 2023, 428 épreuves de validation des compétences ont été réalisées dans le Bassin du Luxembourg, pour 232 personnes inscrites. Les épreuves ont porté sur des métiers non validés dans le Bassin en 2020 (sauf couvreur), les évolutions entre 2020 et 2023 ne sont donc pas pertinentes.

Le plus grand nombre d'épreuves de validation des compétences a porté sur le métier d'employé administratif (142 épreuves pour 69 personnes), suivi par le métier d'aide-ménager (101 épreuves pour 54 personnes) et celui d'installateur électricien résidentiel (71 épreuves pour 34 personnes).

3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé
Brabant wallon	9	0	0	6	3
Bruxelles	9	2	2	0	11
Hainaut centre	2	0	1	0	2
Hainaut sud	9	0	1	0	2
Huy-Waremme	36	1	2	0	1
Liège	159	10	1	19	2
Luxembourg	6634	287	15	273	845
Namur	524	38	4	26	79
Verviers	140	6	0	1	5
Wallonie Picarde	3	0	1	1	2
Flandre	ND	ND	ND	0	ND
Communauté germanophone	ND	ND	ND	0	ND
Étranger	ND	ND	ND	0	ND
Total	7525	344	27	326	952

Sources : AGE-DED (2022-2023), DGEO-DREMT (2022) ; Calculs : OQMT-IBEFE – IFAPME 2022-2023; Calculs IBEFE.

Ce tableau donne une information sur les lieux de formation des élèves issus du Bassin du Luxembourg. En 2022-2023, 88,2 % des élèves de l'enseignement ordinaire des 3^{ème} et 4^{ème} degrés du plein exercice qui étudient dans le Luxembourg sont issus du Bassin. Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire du 3^{ème} degré en alternance, la proportion est de 83,4 % d'élèves scolarisés issus du Bassin. Concernant les élèves de l'enseignement spécialisé, 88,8 % de ceux-ci proviennent du territoire du Bassin du Luxembourg.

La part d'élèves qui résident dans le Luxembourg mais sont scolarisés dans d'autres Bassins est assez faible. Sans surprise, la mobilité des élèves du Luxembourg vers les Bassins limitrophes se répartit comme suit :

- **Namur** avec 7 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 11 % dans l'enseignement en alternance et 8,3 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Liège** avec 2,1 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 3 % dans l'enseignement en alternance et 0,2 % pour l'enseignement spécialisé ;
- **Verviers** avec 1,9 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice et 0,5 % des élèves pour l'enseignement spécialisé.

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 83,7 % des personnes domiciliées dans le Bassin s'y forment ; 8,0 % vont se former dans le Bassin de Namur et 5,8 % dans le Bassin de Liège.

Concernant la fréquentation des CTA du Bassin du Luxembourg, ce sont les écoles du Bassin qui forment la majorité de celle-ci (55,6 % des fréquentations).

3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement de promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation ⁴⁸	CISP ⁴⁹	IFAPME ⁵⁰	CFISPA ⁵¹	CDC ⁵²	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	14	0	20	0	0	5
Bruxelles	ND	0	0	0	0	0	8
Hainaut centre	ND	4	0	2	0	126	5
Hainaut sud	ND	7	0	2	0	234	7
Huy-Waremme	ND	0	7	14	12	54	11
Liège	ND	43	25	135	7	316	15
Luxembourg	ND	1641	941	690	59	1423	28
Namur	ND	106	14	112	5	2	15
Verviers	ND	7	2	11	0	770	13
Wallonie Picarde	ND	8	0	0	0	100	0
Total	ND	1830	989	986	83	3025	107

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2022 – SPW, 2019 – IFAPME, 2019-2020 – AVIQ, 2023, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE HW

Pour les formations Forem et CDC, prise en compte des contrats de formation en gestion propre uniquement.

Pour les formations IFAPME, les données mobilité reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories Année préparatoire, Formation de chef d'entreprise, Formation COEN, Formation accélérée à la gestion.

Où les personnes domiciliées dans le Bassin du Luxembourg vont-elles suivre une formation ?

De manière générale, la majorité des personnes du Bassin se forment dans le Bassin du Luxembourg.

Pour les formations Forem, 89,7% des stagiaires résidant dans le Bassin s'y forment. Le 2^{ème} bassin vers lequel se déplacent les stagiaires du Luxembourg est le bassin voisin de Namur (106 stagiaires), suivi par le bassin de Liège (43 stagiaires).

Pour les formations données en Centre de Compétences, 47,0% stagiaires reste dans le Bassin. On notera ensuite une part importante de stagiaires s'étant déplacés vers le Bassin de Verviers (770 stagiaires, dont 163 travailleurs), et dans une moindre mesure vers le Bassin de Liège (316 stagiaires, dont 189 étudiants). Cependant, les chiffres ne nous donnent des informations que pour les formations en gestion propre Forem, ce qui ne représente qu'une minorité des formations du Centre de compétences.

Au niveau des CISP, la mobilité est encore moins importante avec 91,5% des apprenants qui restent dans notre Bassin. 22 vont se former dans le Bassin de Liège, 14 dans le Bassin de Namur.

A l'IFAPME, 70,0% des apprenants domiciliés dans le Bassin y suivent une formation ; 13,7 % vont se former dans le bassin voisin de Liège et 11,4 % vont vers le Bassin de Namur.

Dans les CFISPA, 71,1 % des apprenants du Bassin se forment dans le Bassin du Luxembourg, les autres personnes se rendent dans le Bassin de Huy-Waremme ou de Namur.

Enfin, en ce qui concerne la validation des compétences, plus d'un quart (26,2%) des demandes émanant de demandeurs d'emploi résidant dans le bassin font l'objet d'une épreuve de validation dans le Bassin. Les autres se rendent prioritairement dans les bassins limitrophes (Liège, Namur, Huy-Waremme, Verviers).

⁴⁸ Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

⁴⁹ Toutes les formations sont prises en compte.

⁵⁰ Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.

⁵¹ Toutes les formations sont prises en compte.

⁵² Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	182
Bruxelles	425
Hainaut centre	24
Hainaut sud	34
Huy-Waremme	21
Liège	1.962
Luxembourg	1.903
Namur	1.043
Verviers	102
Wallonie Picarde	9
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin du Luxembourg	5.705

Source : ARES, Open Data 2021-2022

A ces 5.705 étudiants domiciliés dans le bassin et inscrits dans l'enseignement supérieur non-universitaire, il faut ajouter les 4.839 étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire belge francophone, porteur d'un titre secondaire d'un programme belge délivré par un établissement de notre Bassin (1.630 à l'ULiège, 1.845 à l'UCLouvain, 609 à l'ULB, 35 à l'UMons, 670 à l'UNamur et 50 à l'USL-B, source : CREF, données 2021-2022).

On notera la part très importante des étudiants sortant vers les bassins de Liège et Namur afin de poursuivre leurs études supérieures. La part des étudiants du bassin restant dans le bassin ne s'élève qu'à 33,4%, la part de ceux étudiant à Liège y est supérieure et représente 34,4%, ceux étudiant à Namur 18,3%, Bruxelles 7,4%.

3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin du Luxembourg (2022)

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	1
Bassin de Hainaut Centre	1
Bassin de Hainaut Sud	4
Bassin de Wallonie Picarde	2
Bassin de Huy-Waremme	7
Bassin de Liège	19
Bassin de Verviers	9
Bassin du Luxembourg	679
Bassin de Namur	47
Bassin de Bruxelles	1
Autre	0
TOTAL	770

Parmi les personnes domiciliées au Luxembourg et qui ont débuté un contrat d'apprentissage en 2022, la majorité (88,2 %) ont débuté leur contrat d'apprentissage dans le Bassin. Les autres se rendent principalement dans les Bassins de Namur (6,1 %) ou de Liège (2,5 %).

3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé
Brabant wallon	3	0	SO	1	0
Bruxelles	12	0	0		2
Hainaut centre	3	0	1		4
Hainaut sud	3	0	0	2	2
Huy-Waremme	59	10	0	2	39
Liège	20	10	7	1	43
Luxembourg	6634	287	15	273	845
Namur	412	35	4	45	91
Verviers	76	10	SO		37
Wallonie Picarde	2	0	0	2	1
Flandre	10	1	ND	15	4
Communauté germanophone	2	1	ND		3
Étranger	831	13	ND		132
Total	8065	366	27	341	1200

Sources : AGE-DED (2022-2023), DGEO-DREMT (2022) ; Calculs : OQMT-IBEFE - IFAPME/SFME

Ce tableau donne une information sur la provenance des élèves suivant une formation dans le Bassin du Luxembourg.

En 2022-2023, les élèves de l'enseignement ordinaire du 3^{ème} et 4^{ème} degrés du plein exercice qui résident dans le Luxembourg étudient en grande partie sur le territoire du Bassin du Luxembourg (82,3 % des élèves scolarisés sur le territoire). Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire du 3^{ème} degré en alternance, la proportion est moindre avec 78,4 % des élèves scolarisés sur le territoire du Bassin du Luxembourg. Concernant les élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé, 70,4 % des élèves qui résident sur le territoire y étudient également.

La proportion d'élèves provenant d'autres Bassins concerne 7,3 % de ceux-ci pour le plein exercice, 17,8 % pour l'enseignement en alternance et 18,3 % pour l'enseignement spécialisé.

On constate que les bassins limitrophes de Namur, Huy-Waremme, Liège et Verviers sont les plus concernés par la mobilité vers le Bassin du Luxembourg.

On note également que pour le plein exercice, 10,3% des élèves proviennent de l'étranger. La position géographique du Bassin influence certainement cette mobilité puisque celui-ci se trouve frontalier du Grand-Duché du Luxembourg et de la France.

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 80,1 % des apprenants qui suivent une formation dans le Bassin du Luxembourg proviennent du Bassin lui-même alors que 13,2 % proviennent du Bassin de Namur.

Concernant la fréquentation des CTA, les écoles du Bassin se rendent principalement au sein des 3 CTA du Luxembourg (55,6 % des fréquentations). Viennent ensuite les CTA du Bassin de Liège (25,9%) et de Namur (14,8 % des fréquentations).

3.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante

Bassin de formation	Enseignement de Promotion Sociale	Forem/Bruxelles Formation ⁵³	CISP ⁵⁴	IFAPME ⁵⁵	CFISPA ⁵⁶	CDC ⁵⁷	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	17	0	4	0	192	2
Bruxelles	ND	4	0	2	0	89	10
Hainaut centre	ND	22	3	1	0	124	5
Hainaut sud	ND	16	1	4	0	188	6
Huy-Waremme	ND	38	6	9	0	113	8
Liège	ND	40	1	7	0	232	9
Luxembourg	ND	1641	941	690	59	1423	28
Namur	ND	227	45	96	25	561	4
Verviers	ND	8	6	7	0	106	3
Wallonie Picarde	ND	0	0	0	0	118	0
Flandre	ND	ND	0	ND	0	0	0
Communauté germanophone	ND	ND	0		0	20	0
Étranger	ND	ND	0		0	ND	0
ND		1	15	41	0	83	0
Total	ND	2026	1018	861	84	3249	75

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2022 – SPW, 2019 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE HW

D'où proviennent les personnes qui viennent suivre une formation dans le Bassin du Luxembourg ?

En ce qui concerne le Forem, 81,0 % des apprenants qui se forment dans le Bassin proviennent du Bassin lui-même. 11,2% proviennent du Bassin de Namur.

Dans les CISP, la mobilité entrante est moindre puisque 92,4% proviennent du Bassin du Luxembourg, suivi par le Bassin de Namur (4,4 %).

Pour les centres IFAPME, 80,1 % des apprenants qui se forment en formation adulte dans le Bassin du Luxembourg proviennent du bassin. 11,1 % viennent du Bassin de Namur.

Dans le CFISPA du Luxembourg, 70,2% des apprenants viennent du Bassin et le reste (29,8%) vient du Bassin de Namur.

Pour la fréquentation des Centres de compétences du Bassin, 43,8 % des apprenants proviennent du Bassin du Luxembourg, 17,3 % du Bassin de Namur. Les autres proviennent d'un peu tous les bassins.

Enfin, parmi les personnes qui passent une épreuve de validation de compétences dans le Bassin du Luxembourg, c'est du Bassin du Luxembourg que viennent le plus de personnes (37,3%), ensuite de Bruxelles (13,3 %) et de Liège (12,0 %).

⁵³ Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

⁵⁴ Toutes les formations sont prises en compte.

⁵⁵ Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.

⁵⁶ Toutes les formations sont prises en compte.

⁵⁷ Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

3.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante

Bassin de domicile	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	26
Bruxelles	7
Hainaut centre	21
Hainaut sud	23
Huy-Waremme	13
Liège	25
Luxembourg	1903
Namur	288
Verviers	19
Wallonie Picarde	0
Communauté germanophone	2
Non-déterminé	1200
Total des effectifs étudiants dans le bassin du Luxembourg	3.536

Source : ARES, Open Data 2021-2022

La majorité des étudiants dans une implantation du Bassin du Luxembourg résident dans le Bassin (53,8%). Le bassin du Luxembourg attire assez peu d'étudiants venant des autres bassins wallons et bruxellois. Par contre, on notera la part importante d'étudiants inscrits dans notre bassin issus d'autres régions, provenant supposément du Luxembourg et de France (33,9%).

3.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Huy-Waremme, selon le lieu de résidence de l'apprenant⁵⁸.

Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé, ne sont donc pas repris ici.

Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin EFE du Luxembourg - Période 2022

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	5
Bassin de Hainaut Centre	8
Bassin de Hainaut Sud	23
Bassin de Wallonie Picarde	1
Bassin de Huy-Waremme	9
Bassin de Liège	12
Bassin de Verviers	8
Bassin du Luxembourg	680
Bassin de Namur	72
Bassin de Bruxelles	0
DG	2
Hors Bassin	40
TOTAL	860

⁵⁸ Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats.

Parmi les personnes qui ont débuté un contrat d'apprentissage dans le Bassin du Luxembourg, près de 4/5 y sont domiciliés (79,1 %). Les autres apprenants proviennent majoritairement des Bassins de Namur (8,4 %) et hors bassin (4,7 %).

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE

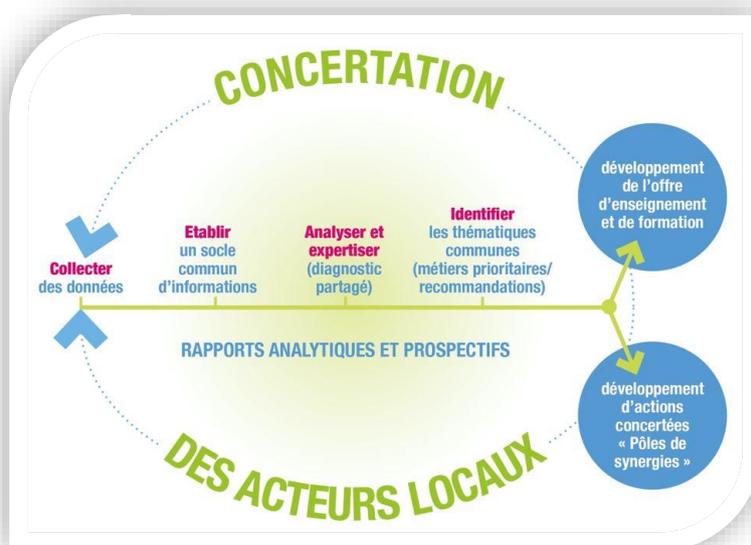
Les « thématiques communes » sont un ensemble d’orientations émises par les IBEFE dans l’intention de développer l’offre d’enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l’ajustement de l’offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l’évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d’enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement ou le maintien de la programmation de l’offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d’autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

4.1. Cadrage méthodologique

Le processus d’élaboration des thématiques communes est un processus en 4 étapes (voir schéma).



- Collecter des données** : les IBEFE réalisent une collecte annuelle de données quantitatives sur l’offre (données fournies par chaque famille d’opérateurs) et les besoins socio-économiques du Bassin (IWEPS, Statbel, Walstat, Forem, ...).
- Etablir un socle commun d’informations** : cette 2^{ème} étape consiste à harmoniser et à retravailler ces données. L’objectif est de constituer un socle commun d’informations, partagé par tous. Ainsi, les rapports analytiques et prospectifs des IBEFE sont établis au départ d’une trame commune, validée par l’Assemblée des Instances Bassin.
- Analyser et expertiser** : il suit une phase d’analyse collective et d’expertise de ces informations. Il s’agit de favoriser une véritable approche concertée des membres de l’IBEFE et la récolte d’avis d’experts externes pour établir le diagnostic de l’offre au regard des besoins socio-économiques du Bassin.

- d) **Identifier des thématiques communes et des recommandations** : cette dernière étape consiste à définir des thématiques communes et à établir des recommandations pour l'offre et/ou l'action. Ce processus de concertation permet également d'identifier des projets/actions concrètes qui seront travaillés dans les pôles de synergie.

4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE du Luxembourg.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre, et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

Remarque : dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux				
A1101	Conducteur de machines agricoles	Création Maintien	Création Maintien	Profil demandé par la Fédération des entrepreneurs de travaux agricoles (sous-traitants des grosses exploitations agricoles). Offres du Forem sous-évaluées. Difficulté d'avoir des candidats qui suivent la formation car nécessite le permis G (engins agricoles), voire C (camions), horaires difficiles et contraignants (en fonction météo), saisonnier => Rendre conscient de la réalité de terrain. Accessible aux femmes. A noter qu'il y a des modules de conduite d'engins agricoles dans la formation d'agent agricole polyvalent. A promouvoir en alternance vu le coût d'organisation de la formation
A1201	Arboriste - grimpeur		Maintien	Nouveau profil orienté davantage vers "l'intérêt de l'arbre". Il s'agit d'un métier très demandé. A 95% il s'agit de travailleurs indépendants (voire à titre complémentaire)
A1203	Jardinier d'entretien et d'aménagement/ Ouvrier parcs et jardins	Création Maintien	Maintien	Forte demande de recrutement Création FI pour soutenir les 2 nouveaux profils "Agent horticole en cultures maraîchères et fruitières" et "Agent horticole en floriculture et en pépinières" Nombre d'offres sous-évalué Options qui fonctionnent bien et répondent bien à la demande des entreprises. 85% des patrons envisagent l'embauche après stage. Difficulté d'organiser l'ouvrier qualifié en horticulture en alternance car il est difficile de trouver des entreprises où les jeunes peuvent faire tous les modules. (ce profil va être scindé avec les 2 nouveaux profils)
A1205	Ouvrier en sylviculture	Création Maintien	Création Maintien	
A1414	Maraîcher	Création Maintien	Création Maintien	A soutenir dans un objectif de développement durable mais reste difficile au niveau de la mise à l'emploi.
A1416	Agent agricole	Création Maintien	Création	Nombre d'offres sous-évalué par rapport à la réalité. A créer en formation pour adultes car n'existe pas à ce niveau. Agriculteur : profil SFMQ existant. Difficile de lancer ces formations sans infrastructure existante (intérêt pour l'alternance). 7ème gestion de troupeaux donne accès à l'installation comme agriculteur (après option agent agricole polyvalent), nécessaire de la garder.
A1416	Agriculteur	Création	Création	Accent mis sur le management et la gestion d'une exploitation agricole
D – Commerce, Vente et Grande distribution				
D1101	Boucher	Création Maintien	Création Maintien	
D1102	Boulangier-pâtissier	Maintien	Maintien	
F –Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1104	Dessinateur en construction	Création Maintien	Création Maintien	Métier en pénurie. Formations vite complètes (vérifier la localisation). L'insertion des personnes formées est très bonne (il pourrait y avoir un danger de saturer le marché mais la demande des entreprises est toujours présente). Fuite des personnes formées vers le GDL. Le métier va évoluer (digitalisation, BIM) => aller vers technicien DAO.

F1108	Métreur - deviseur	Maintien	Création Maintien	Manque cruellement. Il existe actuellement un module 2-3 mois dans la formation dessinateur au CDC Wallonie Bois. Il serait intéressant d'envisager la formation d'un module en Promotion sociale (avec Embuild - Constructiv?). Envisager une création dans le nord de la province. Formations actuellement en interne, ou en des lieux éloignés du bassin.
F1302	Conducteur d'engins de chantier	Maintien	Création Maintien	Métier en pénurie, très demandé. La formation est trop coûteuse au niveau de l'enseignement pour demander une création. Au niveau de la formation pour adultes, projet Constructiv Embuild : formation mobile (Constructiv infrastructure, Embuild formation) ne se fera pas, mais création d'un centre de formation pour le métier conducteur engins de chantier Constructiv avec 2 implantations (une en Flandre et une en Wallonie). Arrêt de la formation Forem.
F1501	Monteur en structure bois	Maintien	Création Maintien	Métier appelé à se développer: la fabrication d'éléments va venir compléter le métier de monteur. Promouvoir la création d'une formation multi-opérateurs pour les personnes éloignées de l'emploi, avec remise à niveau en mathématique.
F1601	Plafonneur-cimentier	Création Maintien	Création Maintien	Demande importante des entreprises pour des gens formés (le nombre d'offres d'emploi semble sous-évalué). Envisager une formation multi-opérateurs pour personnes éloignées de l'emploi. Point d'attention: difficulté de trouver des formateurs. Nécessité de faire la promotion du métier (proposition de soutien de Embuild - Constructiv aux actions de promotion, telles que la participation au Salon Objectif Métier?). Peut-être envisager, pour le métier de façadier, des modules de perfectionnement isolation façades, ainsi que des modules rejointoyeur.
F1602	Electricien	Création Maintien	Création Maintien	CP149.01. Ne fait pas partie de CP Construction (CP 124). Profil très demandé (en pénurie). Les formations Forem sont bien remplies, contrairement à celles dans l'enseignement, mais limitées en termes d'infrastructure et de nb de candidats formés. Suggérer une ouverture en Promotion sociale. Dans l'enseignement, l'électricien de maintenance industrielle est également capable d'être électricien dans la construction. Les exigences techniques du métier, devenu très technique (étanchéité, sécurité, etc.) empêchent le métier d'être accessible à un public peu qualifié (même pour les saignées).
F1603	Chauffagiste	Création Maintien	Création Maintien	Forte demande, manque cruellement (+ fuite vers le GDL). Suggestion d'une ouverture à Marche (NB. L'option n'a pu ouvrir à Athus, faute de candidats). Coup de poing pénurie Forem. Le coup de poing pénurie ne serait plus organisé pour des formations existantes. Il est suggéré de combiner des éléments d'électricité et de chauffage => formation technicien brûleur. Accorder une attention à la ventilation du bâtiment (ventiliste), intégrer un module spécifique ventilation.
F1604	Agenceur d'intérieur/menuisier intérieur	Création	Création Maintien	Attention, ici uniquement menuisier/agencement intérieur! cfr F1607 (menuisier extérieur) et F1608 pour OBG menuiserie correspondantes. Il y a une demande pour la fabrication et la pose d'éléments (fonction critique). Suggestion de création d'une 7P complément agencement intérieur + CEFA monteur placeur d'éléments menuisés.
F1606	Peintre décorateur	Création Maintien	Création Maintien	Fonction critique. Manque clairement, beaucoup de demandes des entreprises. Accessible à un public peu qualifié. Accessible à un public féminin. Action de valorisation du métier à faire (soutien aux actions de promotion existantes, Constructiv?). Le susciter en formation initiale. Envisager une formation multi-opérateurs pour personnes éloignées de l'emploi. Suggestion d'une ouverture sud ou nord de la province (pas centre - IFAPME).

F1607	Menuisier d'extérieur	Maintien	Création Maintien	Menuisier extérieur en pénurie - Menuisier intérieur en pénurie. Grande demande des entreprises + fuite vers le GDL. Constructeur monteur de châssis PVC - alu n'existe plus, or est demandée par les entreprises + développement d'entreprises locales au niveau des châssis. Existe aussi en Promotion sociale (mais pas en section).
F1608	Carreleur	Création Maintien	Création Maintien	Le nombre d'offres publiées par le Forem n'est pas révélateur de la demande, très importante. Métier en pénurie. Réaliser une action de communication/valorisation du métier. Suggestion d'une ouverture alternance centre ou nord. Susciter la création d'une formation multi-opérateurs pour un public éloigné de l'emploi.
F1610	Couvreur-étancheur	Création Maintien	Création Maintien	La demande des employeurs est criante (métier en pénurie). Beaucoup d'élèves pourraient être intéressés, travaux en hauteur, métier physique. L'offre d'enseignement/formation est assez bien répartie à Libramont (IFAPME), Arlon (CEFA) et Laroche (plein exercice). Vu le nombre d'opportunités, suggestion de création d'une formation multi-opérateurs pour un public adultes peu qualifiés, au nord ou sud du bassin.
F1613	Isolateur de gros œuvre et toiture	Création	Création	New. La formation existe au Forem à Namur. Réalise l'étanchéité à l'air et l'isolation thermique des toitures et des façades pour un large panel de construction traditionnelle et en ossature bois. Le métier peut aussi inclure l'isolation thermique d'installations et d'équipements de chauffage, de climatisation et de ventilation. Porteur car en lien avec normes PEB et rénovation énergétique. Demande des entreprises (pas de très grosses entreprises). Nécessité de connaître les matériaux et les machines.
F1702	Voiriste	Création Maintien	Création Maintien	Manque cruellement, métier en forte pénurie. Métier mal considéré. Formation très coûteuse à mettre en place au niveau de l'enseignement secondaire => partenariat avec secteur, entreprises La formation voiriste existe à Libramont IFAPME. Susciter la création d'une formation en alternance. Envisager une formation multi-opérateurs pour personnes éloignées de l'emploi.
F1703	Maçon	Maintien	Création Maintien	Métier en pénurie. Vu le nombre d'options dans l'enseignement, plutôt maintien de la formation initiale. Susciter la création d'une offre de formation pour adultes dans le nord ou sud du bassin, multi-opérateurs, pour un public éloigné de l'emploi, à l'instar de "Des mots et des briques", formation très appréciée.
F1704	Manœuvre en gros œuvre/auxiliaire du bâtiment	Création Maintien	Création Maintien	Fonction critique. Le nombre d'offres n'est pas révélateur de la demande des entreprises. Les entreprises engagent des manœuvres, faute de maçon, qu'ils formeront ensuite eux-mêmes. L'option Auxiliaire du bâtiment mène à la formation d'un bon manœuvre (UE en commun avec maçon) (profil SFMQ mais non parlant pour les professionnels). Susciter l'organisation d'une offre de pré-qualification, multi-opérateurs (CISP, etc.), à l'instar de la formation "Des mots et des briques" qui manque cruellement. Intérêt pour le public non-francophone.
G – Hôtellerie – Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation				
G1101	Agent d'accueil en tourisme	Création Maintien	Création Maintien	Ce métier est une fonction critique, qui connaît des difficultés de recrutement et une forte pression du secteur (connaissances en langues, compétences commerciales, etc.). Repris sous cet intitulé plus large car porte d'entrée aussi pour le métier de réceptionniste en milieu hôtelier.
G1501	Employé d'étage		Création	Le métier est assez méconnu: le nettoyage doit correspondre à des critères de qualité dans un temps défini. Les candidats sont donc formés sur place. Plutôt informer sur le métier (avec Horeca Formation).

				Horeca Formation organise ce type de formation. : VDC et formation de Valet/Femme de chambre Accessible à un public non francophone.
G1602	Chef de partie chaud/froid	Maintien	Maintien	Image du métier pas valorisée, surtout après le confinement. Rémunération, horaires, travail du WE, difficultés mobilité. Diminution du nb d'élèves due à la mauvaise image du métier. Appel à des personnes non formées. Marché tendu: les bons candidats formés peuvent être exigeants. Bien connaître le métier: en sortant de l'école, difficile d'avoir les exigences des meilleurs. Les employeurs sont freinés par la réglementation pour garder les bons éléments (primes, etc.). Les entrants quittent le secteur après qq mois. En formation, difficile de supporter l'autorité du chef (culturel) + travail en équipe. Faire comprendre qu'il faut respecter normes d'hygiène, sécurité.
G1803	Restaurateur - chef de rang	Maintien	Maintien	Filière à promouvoir car permet de répondre à la demande du secteur pour de nombreux métiers.
H – Industrie				
H2101	Abatteur-découpeur de viandes	Création	Création	La formation multi-opérateurs Abc de la Boucherie sera idéalement coordonnée avec Epicuris pour un prochain démarrage de session en janvier 2025. Elle doit donc être organisée en complément d'Epicuris. Cette formation pourrait être supprimée car pas toujours d'engagement après stage. Il devrait y avoir de nouvelles opportunités d'emploi dans qq années avec la nouvelle entreprise remplaçant Veviba.
H2102	Opérateur de production industrie alimentaire	Maintien	Maintien	Attention, cette thématique (opérateur de production en industrie alimentaire), reprise en code ROME H2102, concerne également les profils suivants : - conducteur de ligne en industrie alimentaire - opérateur de recettes dans industrie alimentaire - technicien des industries alimentaires
H2205	Ouvrier de scierie	Création Maintien	Création Maintien	A créer en CEFA.
H2205	Ouvrier de production industrie du bois		Création Maintien	Distinct de l'appellation ouvrier de scierie car pas spécialement attaché à une ligne de production. Ouvrier de scierie repris aussi en TC pour notre bassin. Il y a bcp d'entreprises qui recherchent des opérateurs de production (coup de poing pénurie ont bien fonctionné).
H2206	Menuisier d'atelier	Maintien	Maintien	
H2301	Opérateur de production industrie chimique	Maintien	Maintien	De grosse entreprises de la province telles que l'Oreal, Ampacet, Jindal, MOPET, ... pourraient être intéressées par ce profil. Garder en TC : technicien chimiste.
H2903	Technicien en système d'usinage	Création Maintien	Création Maintien	Bon taux insertion: grosses entreprises au Luxembourg, petits ateliers demandeurs et qqes entreprises en Belgique (Cerazit, Eurolocks, ...). Pas dans enseignement mais : formation mécanicien polyvalent et mécanicien d'entretien ont une partie de cette formation (OBG existantes) : usinage et soudure.
H2913 (soudeur)	Métallier - soudeur	Maintien	Création Maintien	Plus d'offres d'emploi en soudeur qu'en métallier (demande probablement supérieure). Formation initiale : manque de candidats, formateur (sous-traitance possible ?) et coûteux mais ICET et Bertrix ont du matériel.
I – Installation et maintenance				
I1203	Ouvrier d'entretien du bâtiment	Création Maintien	Création Maintien	De plus en plus de besoins pour ce métier (travail pour les syndicats, les hébergements collectifs, les structures hôtelières avec une attention sur la relation clients ...). Le nb d'opportunités d'emploi est sous-évalué et le nombre de DEI surévalué.

				Profil polyvalent : Compétences de base en électricité (monter ou réparer une prise murale), sanitaire (déboucher un évier), menuiserie (réparer une porte, petite réparation bois), plafonnage (faire un enduit), peinture, etc. Pour le secteur hôtelier, compétences en relations clients. Importance d'intégrer des modules d'électricité dans la formation CEFA. A développer en formation multi-partenariale (pré)qualifiante.
I1304	Electromécanicien de maintenance industrielle	Maintien	Création Maintien	Le secteur regrette que l'électromécanicien de maintenance industrielle soit une 7e au lieu d'une profil complet 4/5/6 Crainte : télescopage 7e technicien en maintenance de systèmes automatisés industriel et la nouvelle 7e électromécanicien de maintenance industrielle.
I1306	Frigoriste	Maintien	Création Maintien	Spécialisation du métier d'électricien.
I1308	Technicien en chauffage et sanitaire	Création Maintien	Création Maintien	Existe technicien brûleur (Forem) - formation poussée qui nécessite de solides bases en électricité. Susciter l'ouverture de l'option " technicien en équipements thermiques" dans l'enseignement.
I1309	Electricien de maintenance	Maintien	Création Maintien	
I1310	Mécanicien de maintenance	Maintien	Création Maintien	
I1401	Technicien de maintenance informatique	Maintien	Maintien	
I1603	Mécanicien de véhicules agricoles ou de génie civil	Création Maintien	Création	Très demandé par les employeurs. La formation est très coûteuse car le matériel doit être en adéquation avec l'évolution technologique, difficilement supportable pour les écoles, sauf en formation triale avec employeur, centre de formation. Formation multi-opérateurs à envisager. Les candidats sont engagés directement au sortir de la formation. Demande des connaissances de base en français, mathématique + électronique et informatique
I1604	Mécanicien poids lourds	Maintien	Création Maintien	Beaucoup de demandes et peu de candidats : le métier n'attire plus (travail en pauses, dispo WE, pas de retour financier suffisant, problème éthique p/r pollution, TAD impossible). Il peut s'agir d'un bon mécanicien, formé en interne sur poids lourds. Avoir le permis poids lourds est un plus (pas indispensable car pourra être formé en interne).
I1604	Mécanicien polyvalent automobile	Création Maintien	Création Maintien	3 "niveaux" : mécanicien d'entretien (pneus, géométrie, vidanges, etc.), mécanicien polyvalent (entretien mécanique, boîte de vitesse, changement freins, roulements), technicien. Le mécanicien d'entretien n'est plus demandé dans les garages (+ marché noyé par les candidats de niveau secondaire). Le mécanicien polyvalent a plus de compétences que le mécanicien d'entretien. Ajouter des modules d'électricité dans la formation de mécanicien polyvalent. Mettre l'accent sur la 7ème technicien de diagnostic auto (en manque en Wallonie).
I1606	Carrossier/tôlier automobile	Maintien	Création	Formation démonteur-monteur difficile à mettre en place car contraintes matérielles (le montage/démontage n'est pas possible de nombreuses fois). Importance de bien respecter les normes constructeur pour les réparations.
I1607	Mécanicien de matériel de parcs et jardins	Création Maintien	Création	Métier demandé, envisageable au niveau scolaire avec un investissement plus accessible, plus intéressant que mécanicien de cycles pour l'insertion (réparation tondeuses, robot tondeuses, tracteurs, tronçonneuses, etc.). Pour une création dans l'enseignement, favoriser l'option cycles et petits moteurs.

J - Santé				
J1301	Assistant logistique en milieu hospitalier et en collectivité		Maintien	La formation CISP ne sera peut-être pas maintenue car bcp inscrits mais pas assez d'engagements après la formation. Le titre n'est pas reconnu par les hôpitaux et les maisons de repos. Il faudrait recommander la reconnaissance du titre en maisons de repos et de soins qui ont besoin de ce métier.
J1307	Assistant en pharmacie	Maintien		Révision du profil SFMQ pour correspondre à l'arrêté ministériel. Envisager une spécialisation milieu hospitalier.
J1501	Aide-soignant	Maintien	Maintien	Confirmation de recherche de personnel ardue - métier en pénurie. Les étudiants qui réussissent la première année des études d'infirmier peuvent travailler comme aide-soignant.
J1506	Infirmier	Maintien		Confirmation de recherche de personnel ardue - métier en forte pénurie (+ fuite vers le GDL, même si la Province mène des actions pour tenter de garder ou d'attirer le personnel sur le Bassin). Le profil infirmier est sorti de la nouvelle grappe de soins SFMQ. Or il est essentiel de garder ce profil d'infirmier breveté dans le secondaire pour faire face à la pénurie (accès au brevet avec une 6ème secondaire professionnelle réussie). La longueur de la formation (3 ans 1/2) pourrait freiner un public précarisé. Les compétences de base des entrants semblent être à la baisse. => Maintenir les formations des brevetés (et des bacheliers). => Valoriser le métier. NB. Une école a été créée au GDL.
K – Services à la personne et à la collectivité				
K1207	Educateur	Maintien	Création Maintien	Interpellation au niveau de la reconnaissance des éducateurs dans le cadre des maisons de repos et de l'aide à domicile, moyennant des modules spécifiques garde à domicile, gériatrie. Demande de modules spécifiques petite enfance.
K1302	Aide familial	Maintien	Maintien	Fonction critique. Trop peu d'offres déclarées au Forem par rapport à la réalité du marché et remise en question de la robustesse des positionnements des DEI. Immatriculation nécessaire par l'Aviq pour le métier d'aide familial (sur base du diplôme). Nécessité de valoriser le métier. Beaucoup d'écoles risquent de fermer leur section aide familial au profit d'aide-soignant. Les élèves qui sortent du secondaire postulent peu en tant qu'aide familial; le métier demande de la maturité et de l'expérience (parfois acquise en maison de repos). Les candidates y reviennent plus tard pour raisons familiales. Pas de difficulté pour remplir la formation ADMR (décret RW)- formation différente dans le suivi des stagiaires, réalisée sous forme d'"alternance", répondant aux besoins de l'employeur. Suggestion de faire une demande au cabinet pour permettre l'accès à la profession d'aide familial et de garde à domicile pour les éducateurs moyennant des modules complémentaires (en discussion pour le moment).
K1303	Accueillant d'enfants	Création Maintien	Création Maintien	Auxiliaire de l'enfance fonction critique - recherche accrue d'accueillants d'enfants à domicile. Le nombre de DEI est surévalué (sélection géographique pas appropriée et diplôme requis), le nb d'offres sous-évalué (sensibiliser sur la nécessité de déposer ses offres au Forem) + fuite vers le GDL. Pyramide des âges inversée + Plan Cigogne avec création d'un nombre de places d'accueil important. Suggestion faite par WCA d'une immatriculation des candidats (pour reconnaissance des compétences des candidats). 1 accueillante et demi pour 7 enfants - en discussion. Veiller pour les stages à faire appel à des milieux d'accueil de qualité.
K1304	Aide-ménager	Maintien	Création Maintien	Métier en pénurie (aide ménager à domicile). L'insertion des personnes formées est importante, même sans véhicule personnel (mais nécessité d'avoir le permis). Mise à l'emploi dans les maisons de repos, les écoles (attention aux horaires), CPAS...

K1304	Aide-ménager social		Création Maintien	<p>L'aide-ménager social ne doit pas être immatriculé. Est entré dans la nouvelle grappe métiers SFMQ. Quid au niveau des intitulés des offres d'emploi Forem - aide-ménager et aide-ménager social n'existent pas (employé de maison, aide ménager à domicile, homme à tout faire à domicile) => intitulés Forem à clarifier pour les faire correspondre à aide-ménager titres-services et aide-ménager social. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de subvention pour la mobilité des personnes qui doivent assurer des services à domicile.</p>
K1706	Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité	Maintien	Création Maintien	<p>Au niveau des softs skills, nécessité d'accepter l'autorité. Intérêt d'ouvrir en formation pour adultes mais difficulté d'organisation institutionnelle => Faire connaître les formations existantes (accord de coopération avec Forem Charleroi, formations de la Défense en partenariat avec Epicuris - IFAPME, etc). Défense: mêmes pénuries que dans le civil. Beaucoup de candidats attirés mais recalés, + difficulté de les garder. Police: beaucoup de candidats mais échecs au test psycho-techniques du Selor, + difficulté de les garder. Prisons: nombre de candidats trop bas, le métier n'attire pas dans les prisons. On va vers la scission entre 2 profils: agent de sécurité et agent d'accompagnement. Suggérer une formation de préparation aux tests du Selor.</p>
M – Support à l'entreprise				
M1203	Comptable	Maintien	Maintien	
N – Transport et Logistique				
N1101	Conducteur de chariot élévateur (cariste)		Création Maintien	<p>Les demandes d'entreprises de formations continues pour travailleurs reprennent depuis 2024 -demandes de recyclage brevet cariste après 5 ans (pas de reconnaissance officielle du brevet CACEIS). Beaucoup d'offres d'emploi relèvent de l'intérim (surévaluation du nb offres Forem). Des caristes sont demandés dans tous les secteurs, pas seulement en logistique. Pour les DE, difficulté de recrutement des stagiaires, qui ont un souci par rapport au niveau d'entrée (compréhension du français). Le métier nécessite la compréhension de beaucoup de règles de sécurité. Formation de 5 jours/engin (frontal, etc), incluse dans la formation de magasinier. Plutôt inclure le brevet dans une formation plus complète.</p>
N1103	Préparateur de commande	Maintien	Création Maintien	<p>Sous-métier de magasinier - préparation de palettes (ne charge pas, ne décharge pas). Pré-qualification pour magasinier. Les entreprises recherchent des candidats (Aldi, Lidl, etc.). Le Coup de poing pénurie du Forem fonctionne bien car demandes pas régulières - formations courtes. Suggérer une formation multi-opérateurs pour les personnes éloignées de l'emploi. NB. Le Futur simple, organise une formation de manutentionnaire (collaboration avec le FOREM pour le brevet de cariste). Le candidat doit parler et comprendre le français (oral et écrit), comprendre et maîtriser les règles de sécurité. Peut aussi travailler sur la gestion des retours, devenue une grosse tâche en logistique.</p>
N1103	Magasinier	Maintien	Création Maintien	<p>N'est plus fonction critique (il l'était encore en 2023). Le nombre d'offres d'emploi est surévalué car fourre-tout (préparateur de commande, manutentionnaire...). Beaucoup de positionnements de DE car mauvaise connaissance du métier mais manque de compétences réelles pour exercer.</p>
N1302	Superviseur en entrepôt		Création	<p>Il s'agit d'un super magasinier ou employé logistique qui s'est spécialisé. Le nombre d'offres d'emploi est surévalué par rapport à la réalité de terrain. Possibilité d'organiser la formation au CDC Molinfaing.</p>
N1303	Gestionnaire en logistique et transport	Création	Création Maintien	<p>Fonction critique. Option TQ à créer l'enseignement secondaire de plein exercice, en collaboration avec le CDC Molinfaing (demandeur).</p>

				Au niveau supérieur, suggestion de création d'un bac en management de la chaîne logistique (super employé logistique) (ou formation complémentaire après Bac ou Master).
N4101	Chauffeur poids lourds	Création Maintien	Création Maintien	Métier en forte pénurie: la demande n'est pas rencontrée. Gros besoins. Beaucoup d'offres en intérim, beaucoup d'entreprises sur le bassin. Personnel âgé. Législation contraignante. Vu le manque, les candidats peuvent se permettre d'être exigeants et de quitter leur poste pour une autre entreprise. Les entreprises doivent mettre le paquet pour garder leur personnel. Volonté de surqualifier le métier (métier de 1ère qualification). 1 journée de mécanicien de base dans la formation.
N4103	Chauffeur d'autobus-autocar	Création Maintien	Création Maintien	Métier en pénurie, forte demande. NB: Le TEC engage à partir de 21 ans. Horaires coupés, nécessité d'avoir un casier judiciaire vierge, plus d'exigences sur la présentation.

CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques transversales à l'ensemble des secteurs envisagés dans le cadre de nos concertations sectorielles datant de septembre 2024. Les recommandations et commentaires spécifiques liés aux métiers et aux secteurs se retrouvent dans le chapitre 4.

5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

- | | |
|---|--|
| 1 | Mieux faire connaître la réalité de tous les métiers techniques, notamment auprès d'un public jeune : <ul style="list-style-type: none">- Donner de l'information au grand public sur les métiers techniques peu connus (certains étant en pénurie ou en demande) ;- Véhiculer une image positive (mais réaliste) des métiers techniques ;- Montrer que les évolutions technologiques permettent d'améliorer les conditions de travail (p.e. : boulanger) ;- Informer sur la multiplicité des débouchés : valoriser le fait que certaines formations sont suffisamment polyvalentes pour donner accès à plusieurs métiers |
|---|--|

5.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

- | | |
|---|---|
| 1 | Emettre des recommandations au SFMQ quant à la réalisation des profils manquants et à l'adaptation des profils actuels en fonction des besoins du marché et de l'évolution technologique. |
| 2 | Réfléchir à la possibilité d'ajouter des modules de formations complémentaires à des profils existants pour répondre davantage à la réalité de certains métiers ou pour permettre une orientation plus large après certification. |

5.3. Places de stage et alternance

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

- | | |
|---|---|
| 1 | Sensibiliser les entreprises à l'alternance de manière à augmenter l'offre de stages et souligner l'importance d'un bon tutorat. |
| 2 | Promouvoir l'alternance pour la mise en place de formations qui nécessitent des infrastructures ou des équipements coûteux. |
| 3 | Travailler la cohérence entre les besoins/attentes des entreprises, en termes de contenu et de forme (calendrier, horaires...), et les besoins des écoles/jeunes. |

5.4. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Permettre l'utilisation en commun de ressources provenant d'opérateurs différents (Forem, IFAPME, CTA, Centres de compétence).
2	Viser la complémentarité des opérateurs : lors de l'ouverture d'une formation, porter une attention particulière au paysage de l'enseignement/de la formation existant afin de ne pas le fragiliser

5.5. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Renforcer les compétences de base (NTIC, français, math, langues...).
2	Renforcer les savoir-être (soft skills).
3	Renforcer les compétences techniques en lien avec le terrain (via entreprises, fournisseurs de matériel...) grâce à la formation continue.
4	Privilégier la formation des bons profils techniques "généralistes" recherchés par les entreprises. Les spécialisations se font ensuite (7e, formation continue, ...) (mécanicien polyvalent => diagnostic/poids lourds/engins agricoles ; électricien => frigoriste ; etc.)

5.6. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Recourir à la mise sur pied de formations multi-opérateurs pour un public éloigné de l'emploi pour certains métiers
2	Pour certaines formations de courte durée et/ou répondant à une demande ponctuelle des entreprises, s'appuyer sur des dispositifs du type <i>Coup de poing pénurie</i>
3	Interpeller le Forem quant à la pertinence des données relatives aux opportunités d'emploi (souvent sous-évaluées, problème lié à la collecte des données).
4	Interpeller les fournisseurs de données de l'offre de formation sur l'importance d'avoir des données uniformes.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'Instance Bassin du Luxembourg tient à remercier l'ensemble des partenaires, enseignants, chefs d'ateliers, formateurs, directions d'écoles, représentants syndicaux et patronaux, représentants d'entreprises et de fonds sectoriels, ... qui ont collaboré à ces travaux. Cette expertise de terrain, avec les données et statistiques récoltées par les IBEFE qui interviennent en appui, renforce incontestablement la pertinence des diagnostics et des recommandations posés par l'Instance Bassin. Notre capacité à travailler en réseau, en associant toutes les parties prenantes de l'IBEFE, est aussi primordiale dans la mise en œuvre des réponses concrètes apportées aux constats identifiés.

Le présent rapport a permis de faire un état des lieux sur la situation socio-économique du bassin (démographie, réserve de main-d'œuvre, opportunités d'emploi...) et sur la fréquentation des différentes filières de formation présentes sur le territoire. Les constats ne sont pas nouveaux : les employeurs du bassin souffrent, comme beaucoup d'autres, de ne pouvoir trouver le personnel formé, au regard des compétences techniques souvent demandées. Le chapitre 3 nous montre que les filières de formation existent bien dans ces secteurs, mais peinent, elles, aussi à recruter des candidats pour ces métiers. Ces pénuries, bien souvent relatives à tous les métiers techniques et technologiques, ou parfois à haut niveau d'expertise, sont, dans notre contexte géographique particulier, renforcées par la présence du Luxembourg voisin.

Si les propositions d'augmenter ou de maintenir l'offre de formation ou d'enseignement sont émises, celles-ci doivent donc nécessairement être mises en lien avec une série de recommandations, telles que :

- Œuvrer pour une meilleure connaissance des métiers et le développement des compétences d'orientation tout au long de la vie. Ainsi, l'action « Orient'actions », projet en quatre phases pour favoriser la connaissance de soi et la connaissance du monde de l'entreprise chez des jeunes de plusieurs écoles pilotes en province de Luxembourg, s'associe à « Story Me », mené par la Fondation pour l'Enseignement, pour un encadrement plus poussé des enseignants sur cette thématique. De même, la participation au Salon Objectif Métier, l'organisation de concours techniques, tels que le concours du meilleur élève chauffagiste (en collaboration avec Techlink), celui du restaurateur, ou d'autres initiatives permettront de sensibiliser notre population aux métiers techniques et technologiques. De la même manière, il est essentiel de valoriser les filières de formation et les métiers dans le secteur de l'aide et du soin, notamment, et de travailler à une meilleure correspondance entre l'offre et la demande. Les autres secteurs, tels que la construction, l'industrie, l'Horeca, la logistique... sont également demandeurs de mieux faire connaître leurs métiers.
- Prendre en compte les personnes peu qualifiées et éloignées de l'emploi, notamment par le travail sur la question de l'alphabétisation.
- Tenir compte des développements technologiques et numériques dans l'adaptation des contenus de formation. De manière générale, apporter une attention à la transition numérique. Cette thématique est en effet apparue comme prépondérante dans tous les secteurs d'activités abordés à l'Instance : la transition numérique est en marche, elle va s'accélérer et impacter tous les secteurs d'activités, avec les besoins en compétences associés.
- Promouvoir l'organisation de formations multi-partenariales orientées métiers, rendant accessibles les métiers demandés aux publics les plus éloignés.
- Et enfin, porter une attention toute particulière à la mobilité, primordiale dans notre bassin, tant en termes d'accès au permis théorique et pratique, qu'en matière d'accès aux moyens de transport, privés ou publics.

De nombreuses actions seront également menées pour améliorer encore davantage les synergies entre les acteurs locaux en matière d'enseignement, de formation et d'emploi. Ces synergies, cette mise en réseau de tous les acteurs sur un territoire donné est réellement le cœur de métier et la plus-value des Instances Bassins.



www.ibefe-lux.be

secretariat@bassinefe-lux.be

Edition 2024

Editeur responsable : Forem-IBEFE- Boulevard Tirou, 104-6000 Charleroi